

Précis analytique des travaux  
de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts de  
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1964.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).



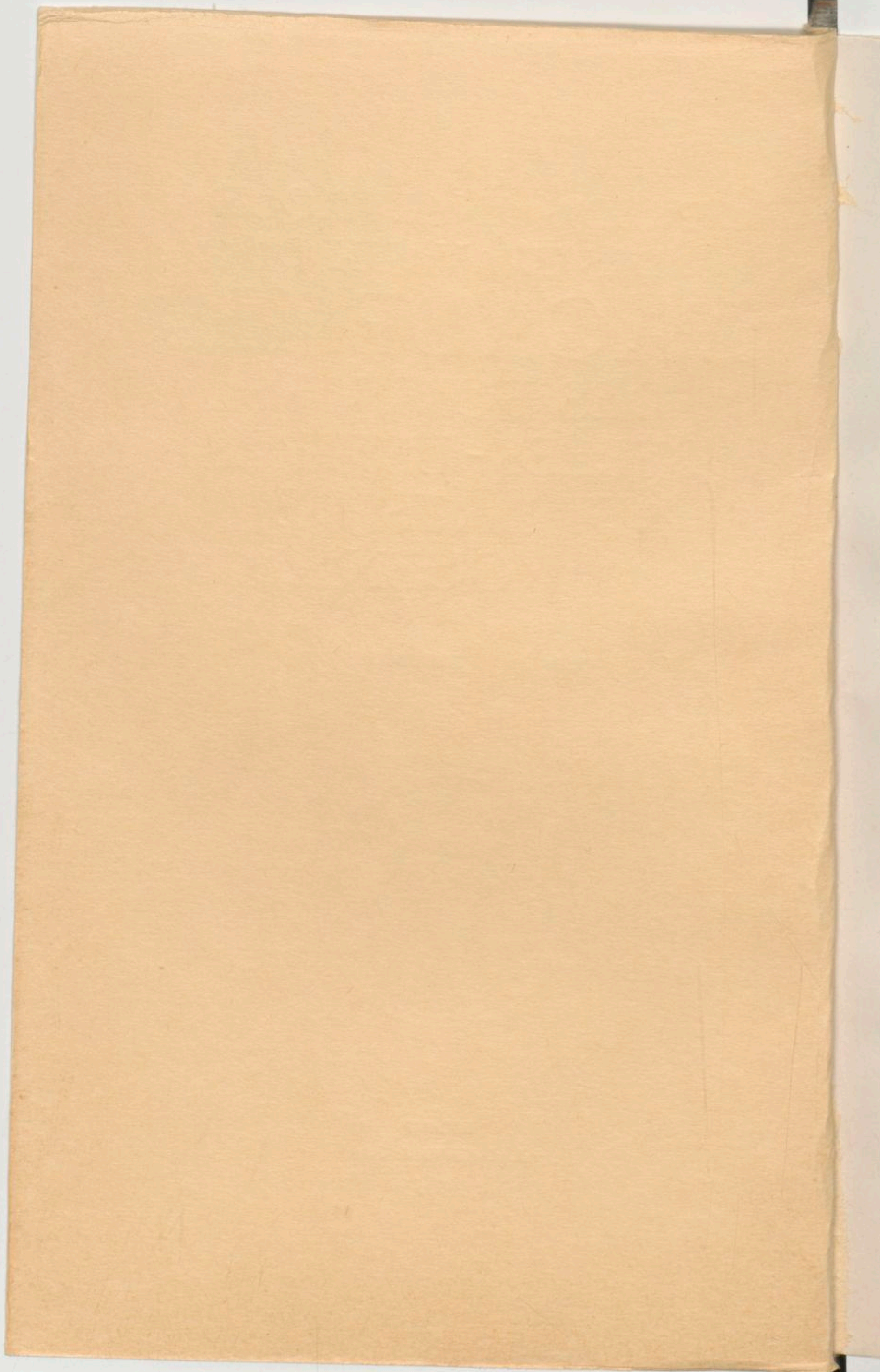
PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
BELLES-LETTRES  
ET ARTS DE  
ROUEN

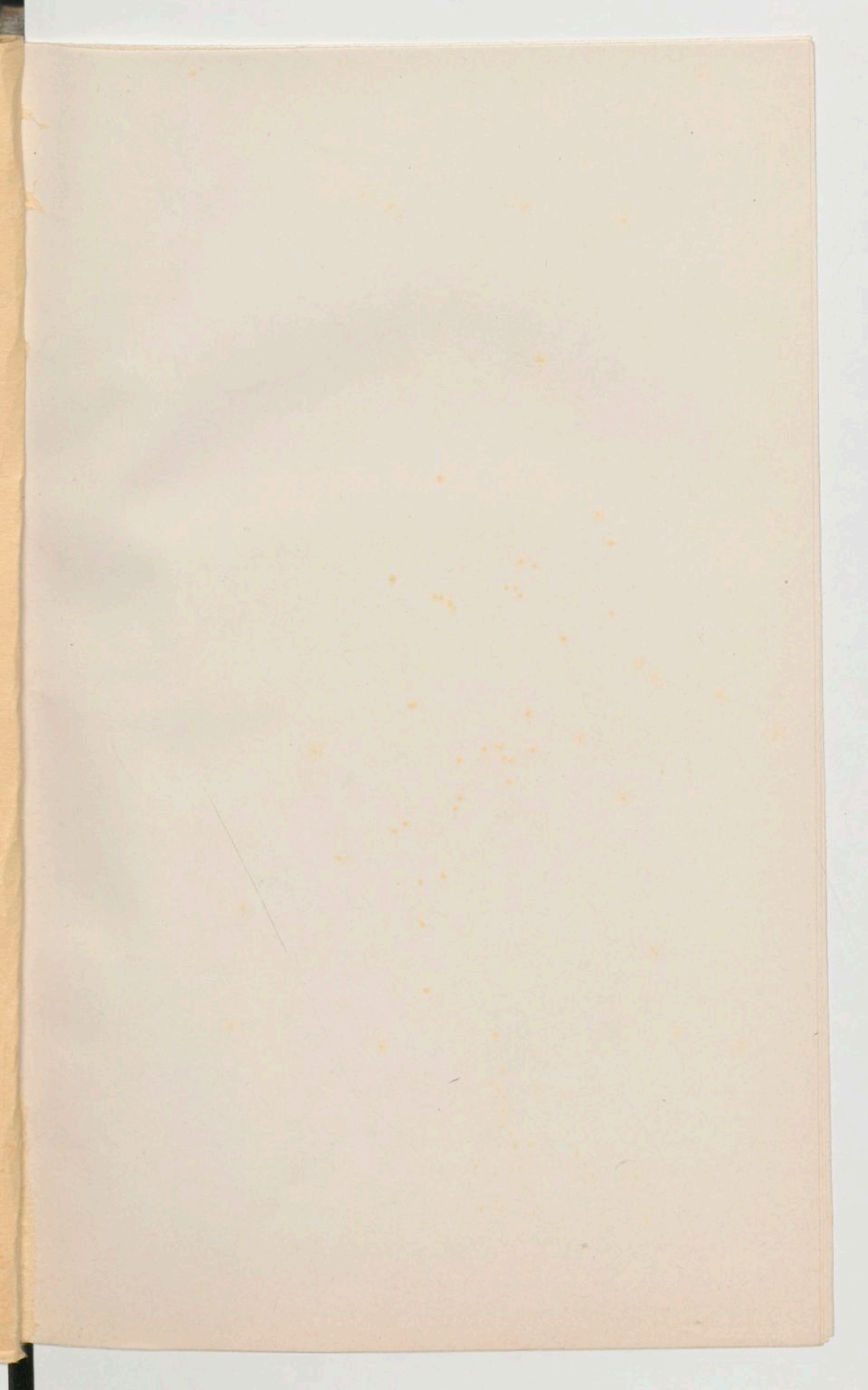
pendant l'année 1964

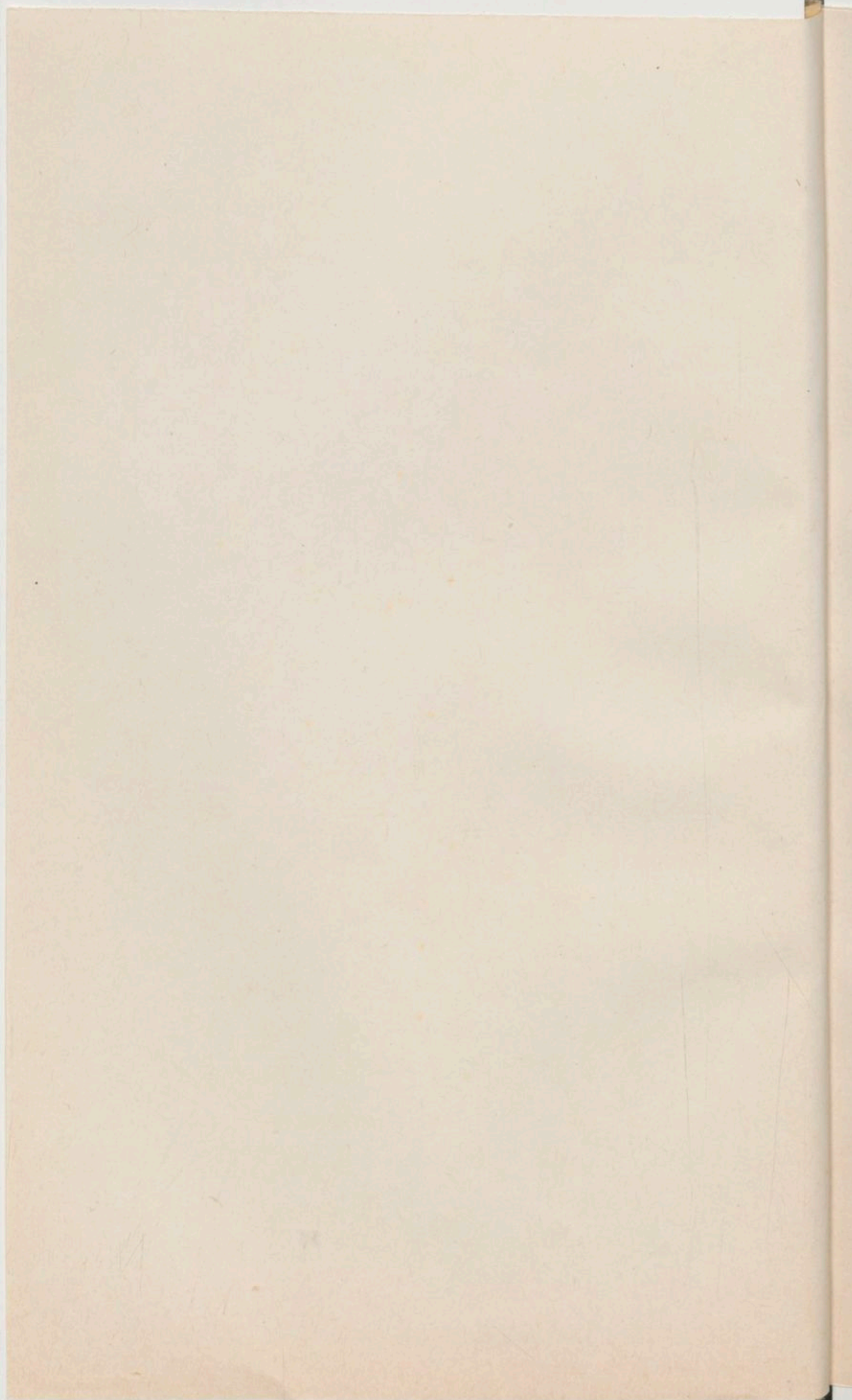


FÉCAMP  
L. DURAND & FILS  
1965



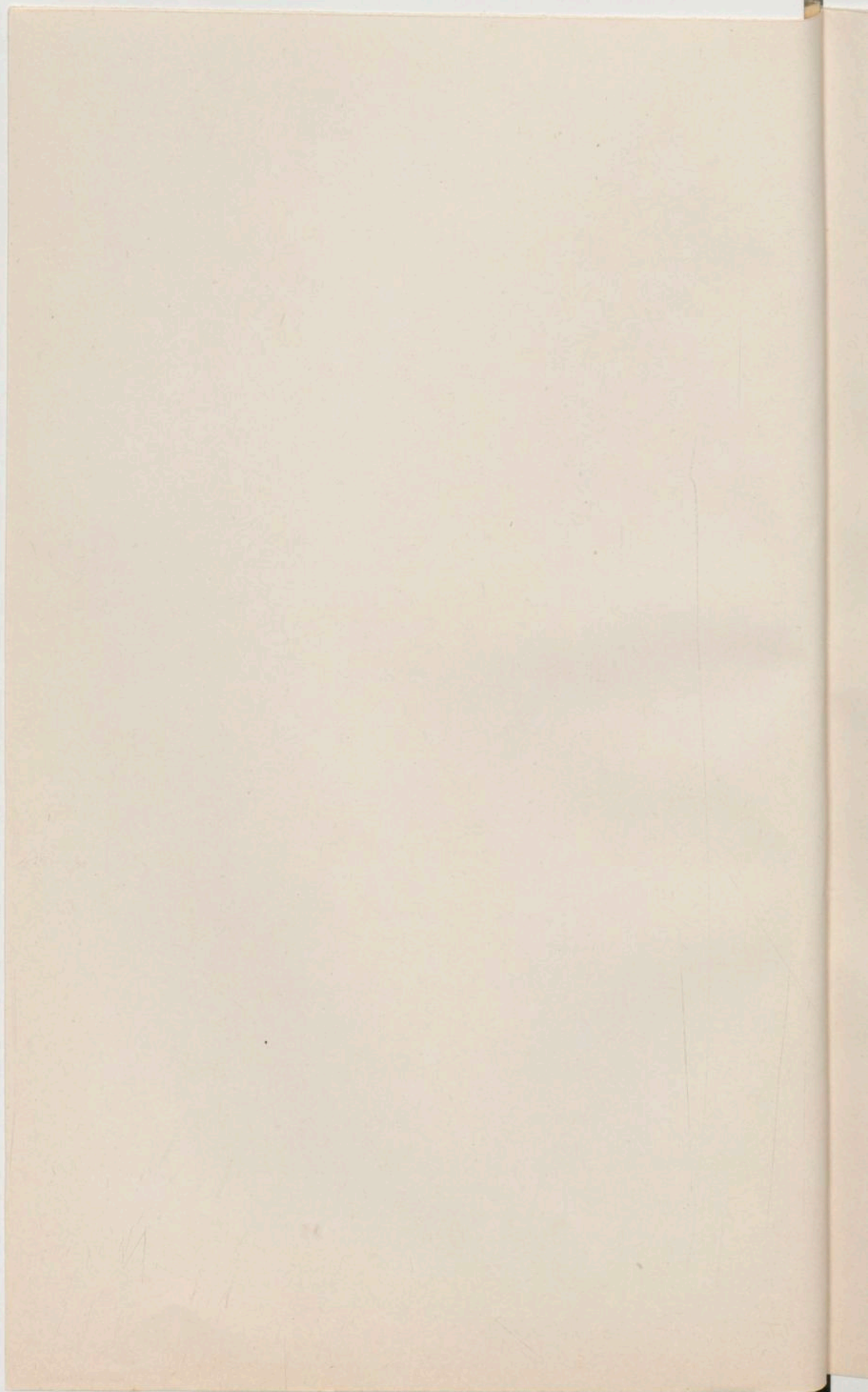






PIECIS ANALYTIQUE  
DE  
L'ACADEMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN  
L'AN 1784







PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

pendant l'année 1964



#### ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

---

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE

1964



FÉCAMP - L. DURAND ET FILS  
PARIS. - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1965

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

ET DE L'ÉCOLE NATIONALE

DES ÉPIGRAPHES ET DES MONUMENTS  
LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET ARTS

PAR  
L'ÉCRIVAIN



PARIS, CHEZ M. LEBLANC, MONTAIGNE ET TIES

1782





















T A B L E A U  
de  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN  
(au 31 Décembre 1964)

---

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.
- M. LE COLONEL COMMANDANT LA SUBDIVISION DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. Robert RÉGNIER, O , I , C , docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, directeur honoraire de recherches agronomiques (3 décembre 1926).
- M. René HERVAL, , président de la Société des Ecrivains Normands (20 décembre 1928).
- M. Marcel LANQUETUIT, , I , compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. Pierre-René WOLF, , directeur de *Paris-Normandie*, président de la Fédération Nationale de la Presse Française, romancier (2 décembre 1938).
- M. le Chanoine Edouard COUTAN, agrégé de l'Université, supérieur honoraire de l'École de Théologie (10 mars 1939).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O , , , directeur de journal, historien, (12 mai 1939).
- M. Raymond NEVEU, , C<sup>r</sup> de la Santé publique, O , , docteur en médecine, auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène (24 avril 1942).
- M. Robert TROUDE, , , I , agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (28 novembre 1942).
- M<sup>lle</sup> Jeanne DUPIC, , archiviste paléographe, directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, I , vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).

- M. Georges FAYARD, professeur de musique, professeur au Conservatoire de Rouen (1<sup>er</sup> juillet 1947).  
 M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire (25 octobre 1947).  
 M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, ✱, A ✱, architecte D.P.L.G. (19 juin 1948).  
 M. Georges OLIVIER, ✱, Ⓜ, ornithologiste (7 juillet 1948).  
 M. Louis LEMARIGNIER, industriel, vice-président de l'Observatoire de Rouen (20 novembre 1948).  
 M. Raymond QUIBEL, I ✱, artiste peintre (11 février 1950).  
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine, chef du Laboratoire central des Hôpitaux (24 juin 1950).  
 M. François BLANCHET, ✱, I ✱, conservateur aux Archives nationales (9 décembre 1950).  
 M. Jacques LIGER, O ✱, docteur ès sciences (13 janvier 1951).  
 M. Jean FLEURY, ✱, docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine (19 mai 1951).  
 M. Pierre PETITCOLAS, O ✱, ✱, ✱, ✱, docteur ès sciences (10 janvier 1953).  
 M. Robert BLONDEL, O ✱, industriel, président de la Société industrielle (14 février 1953).  
 M. Pierre DARDEL, A ✱, docteur en droit, président de la Société de l'Histoire de Normandie (16 mai 1953).  
 M. Robert EUDE, A ✱, ✱, ✱, historien local (7 novembre 1953).  
 M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).  
 M<sup>lle</sup> Elisabeth CHIROL, ✱, ✱, diplômée de l'École du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).  
 M. André ROBINNE, O ✱, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).  
 M. Pierre SEMENT, assureur conseil, président honoraire de l'École Sociale (17 octobre 1959).  
 M. Daniel LAVALLÉE, professeur au Lycée Fontenelle (13 février 1960).  
 M. André RENAUDIN, ✱, O ✱, journaliste (27 mai 1961).  
 M. Charles SCHNEIDER, vice-président de la Société normande d'études préhistoriques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).  
 Dom René HESBERT, ✱, ✱, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).  
 M. Bernard LEFEBVRE, ✱, ✱, art et techniques photographiques (18 mai 1963).  
 M. Bernard VAUDOUR, administrateur de presse (8 juin 1963).  
 M. Bernard LAILLER, ✱, ✱, industriel, président honoraire du Tribunal de Commerce (29 janvier 1964).  
 M. le Docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT, médecin laryngologiste des Hôpitaux (24 octobre 1964).

## MEMBRES NON RÉSIDANTS

- M. Jean LAFOND, ✱, archéologue (3 avril 1925).  
 M. Jean DELACOUR, O ✱, O Ⓜ, ornithologiste (30 novembre 1934).  
 M. Maurice PELLET, ✱, ingénieur agronome (4 février 1938).  
 M. Eugène LE GRAVEREND, ✱, Ⓜ, ✱, I ✱, O Ⓜ, ancien directeur des Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).



- M<sup>lle</sup> Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste en chef du Calvados (22 novembre 1947).  
M. l'abbé Paul GRENET, docteur ès lettres, professeur à l'Institut Catholique de Paris (28 novembre 1953).  
M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).

## MEMBRES CORRESPONDANTS ÉLUS

- M. Gabriel REUILLARD, O ✱, ✠, journaliste, homme de lettres (11 avril 1964).  
M. Frédéric Mistral, ✱, ✠, écrivain provençal, « capoulié » du Félibrige, ancien avocat (11 avril 1964).  
M<sup>lle</sup> Geneviève DUHAMELET, ✱, ✠, professeur et femme de lettres, vice-présidente de l'Association des Ecrivains Catholiques (11 avril 1964).

## MEMBRES DÉCÉDÉS

## RÉSIDENTS

- M. Fernand GUEY, directeur honoraire des Musées de peinture et de céramique, décédé le 25 janvier 1964. (Réception 23 avril 1926).  
M. le Docteur Paul HÉLOT, décédé le 7 août 1964. (Réception 8 décembre 1945).  
M. André HAUMESSER, musicien, décédé en novembre 1964. (Réception 10 juin 1948).  
M. Albert RICHARD, docteur vétérinaire, décédé le 22 septembre 1964 (élu le 26 octobre 1938, non reçu).

## CORRESPONDANT

- M. Raymond MENSIRE, élu membre correspondant le 5 février 1937, décédé en octobre 1964. Il était né à Doudeville le 20 juillet 1889 et avait obtenu en 1956 le Grand Prix de littérature régionaliste de l'Académie de Rouen.
-



## BUREAU

— ANNÉE 1964 —

*Président* : M. Pierre PETTICOLAS.

*Vice-Président* : M. Robert EUDE.

*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. R.-G. NOBÉCOURT.

*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Robert RÉGNIER.

*Trésorier* : M. René HERVAL.

*Archiviste* : M. ROUAULT DE LA VIGNE.



CHRONIQUE  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

---

ANNÉE 1964

25 JANVIER. — Après avoir présenté le *Précis* des travaux de l'Académie pour les années 1960, 1961 et 1962, et rendu compte de l'état de la reconstruction de l'Hôtel des Sociétés Savantes, M. Jacques Liger clôt son année présidentielle par d'aimables paroles à l'adresse de tous ses confrères et remet son fauteuil à M. Pierre Petitcolas qu'il complimente. — M. Petitcolas remercie M. Liger des services rendus par lui à la Compagnie et prie M. Robert Eude d'accéder à sa place de vice-président. — La Compagnie approuve les comptes du trésorier pour l'année 1963 puis entend une communication de M. Schneider sur un sarcophage gallo-romain récemment découvert à Caudebec-lès-Elbeuf. — M. Victor Boutrolle présente les portraits de M. et M<sup>me</sup> Gadon offerts par M<sup>me</sup> Savoye. — M. André Robinne fait un rapport sur la mise en valeur des vieux quartiers de Rouen ; ce rapport est suivi de l'adoption d'un vœu tendant à leur préservation et à leur aménagement.

29 JANVIER. — Réception de M. Bernard Lailier, élu membre résidant, au Palais des Consuls. M. Pierre Sement prononce le discours en réponse.

3 FÉVRIER. — M. Petitcolas rend hommage à M. Fernand Guey, membre résidant, décédé. — Conférence publique de M. François Lenouvel, membre correspondant, sur « les fluctuations de quelques grandeurs en physique ». — Communication de M. Robert Troude : *Faire sauter la lune*.



22 FÉVRIER. — Lettre de M. Tissot, maire de Rouen, en réponse au vœu concernant la mise en valeur des quartiers historiques de la ville. — Refus confirmé du legs universel fait à l'Académie par M. l'abbé Maurice. — Communication de M. René Herval sur les poètes grecs d'aujourd'hui.

14 MARS. — Conférence publique de M. Clément Duval, membre correspondant, sur les météorites.

11 AVRIL. — Le Président rend compte d'une démarche faite par lui auprès du maire de Rouen pour que soit repris le projet du transfert des restes de l'Hôtel Romée comme façade de l'Hôtel des Sociétés Savantes en construction. — Election comme membre résidant du docteur Andrieu-Guitrancourt ; comme membres correspondants de MM. Gabriel Reuillard et Frédéric Mistral, de M<sup>lle</sup> Geneviève Duhamet. — Communication de M. Schneider sur « le rôle du benzopyrène dans la propagation du cancer ».

25 AVRIL. — Communication de M. Jacques Nicolle, membre correspondant, sur « les bénitiers et le symbolisme dans les églises de Rouen ». — Exposé de M. l'abbé Graindor, membre correspondant, sur « l'origine et l'évolution géologique de la Basse-Seine ».

9 MAI. — M. Victor Boutrolle donne lecture de poèmes divers inspirés notamment par sa maison, l'amitié et quelques voyages.

23 MAI. — En la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers, conférence publique par M. André Renaudin sur « Manon Lescaut et le chevalier des Grioux ».

13 JUIN. — M. Pierre Sement évoque « un épisode de la vie ecclésiastique rouennaise il y a un demi-siècle » (la translation, en juillet 1913, sous l'épiscopat de Mgr Fuzet, de l'abbé Decoularé-Delafontaine de la cure de Bonsecours à celle de Saint-Vincent).

27 JUIN. — Trois communications commémorent le cinquantième de la guerre 1914-1918 ; M. René Herval évoque un court voyage qu'il fit à Strasbourg le 24 juillet 1914 ;



M. R.-G. Nobécourt lit quelques pages sur « les poilus » extraites de son ouvrage à paraître : *Les Fantassins du Chemin des Dames* ; M. Petitcolas rappelle son séjour de jeune étudiant en juin-juillet 1914, dans une famille d'Ulm.

10 OCTOBRE. — Le Président rend hommage à la mémoire du docteur Paul Hélot, membre résidant, décédé le 8 août, et à celle du docteur vétérinaire Albert Richard, élu membre résidant non reçu, décédé le 22 septembre. — M. R.-G. Nobécourt fait une communication sur les mutineries de 1917.

17 OCTOBRE. — Le docteur J.-B. Andrieu-Guitrancourt, élu membre résidant, est reçu en la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers. A son discours sur « le sourd devant son infirmité », le docteur Jean Fleury répond par un éloge du docteur Paul Hélot.

14 NOVEMBRE. — Hommage du Président à M. André Haumesser, membre résidant, décédé à Aix-en-Provence, et à M. Raymond Mensire, membre correspondant, décédé. — Communication de M. André Robinne sur « l'architecture témoignage de l'histoire et des évolutions du monde ».

21 NOVEMBRE. — Séance publique, au cinéma *Studio-34*, pour la réception de M. Gabriel Reuillard, élu membre correspondant. La projection du film « Les Croix de Bois » suit le discours de celui-ci consacré à quelques écrivains normands morts à la guerre de 14-18. M. Roland Dorgelès, président de l'Académie Goncourt, et M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts et membre associé de la Compagnie, assistent à la séance.

28 NOVEMBRE. — Attribution des prix littéraires et des prix de vertu.

12 DÉCEMBRE. — Réception de M. Jean Lecomte, membre de l'Académie des Sciences, élu membre associé. Il parle de Pierre-Louis Dulong, savant rouennais. M. Petitcolas, lui répondant, fait son éloge.

19 DÉCEMBRE. — Avant la séance publique annuelle au cours de laquelle sont proclamés et remis les prix, élection du bureau tout entier renouvelable. M. Robert Eude est élu président et

M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol, vice-président. M. Robert Régnier est réélu secrétaire de la classe des Sciences, mais il est entendu que M. Jacques Liger le suppléera aux séances, son état de santé le retenant chez lui. M. R.-G. Nobécourt est réélu secrétaire de la classe des Lettres et M. Rouault de la Vigne, archiviste. Réélu trésorier, M. René Herval déclare qu'il préfère que le mandat qui lui a été confié depuis 1937 soit remis à un autre. La seconde partie de la séance publique est consacrée à la projection d'un diaporama en couleurs par M. Bernard Lefebvre : « Week-end aux U.S.A. ».

LE SECRÉTAIRE DE LA CLASSE DES LETTRES,  
R.-G. NOBÉCOURT.



# PRIX DE L'ACADÉMIE

---

ANNÉE 1964

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE : M. Jean LE POVREMOYNE, pour l'ensemble de son œuvre. (Rapport de M. Victor Boutrolle).

PRIX BOUCTOT : M. Jean VIDALENC, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, pour son ouvrage *Les émigrés français*. (Rapport de M. R.-G. Nobécourt).

PRIX LA REINTY : M. Marcel LEDUN pour son ouvrage *Ma vie de terre-neuvas*. (Rapport de M. André Renaudin).

PRIX PELLECAT : M. Pierre AUBÉ pour son étude sur les petits séminaires de Rouen. (Rapport de M. René Herval).

PRIX HOUZEAU : M. Pierre QUENNEVILLE pour son travail sur *L'atome*. (Rapport de M. Pierre Petitcolas).

Sur le rapport de M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol, les prix de vertu suivants sont proclamés :

Les PRIX ROULLAND et BOULET LEMOINE à M<sup>lle</sup> Annick MOREL.

Le PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL à M<sup>me</sup> RENAUX, de Petit-Quevilly, et à M<sup>me</sup> VU DINH, de Mont-Saint-Aignan.

Le PRIX ROUSSELIN-MAYET à M<sup>me</sup> VARNIER, de Grand-Quevilly.

---

GRAND PRIX DE L'ACADEMIE

Main body of faint text, likely a list of names and titles, possibly a table of contents or a list of recipients.

Faint handwritten notes or signatures at the bottom left of the page.

DISCOURS  
DE RÉCEPTION



DISCOURS  
DE RÉCEPTION



## L'Ame du Juge consulaire

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Bernard LAILLER

(29 février 1964)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**E**N m'accueillant au milieu de vous, vous me comblez d'honneur mais en même temps, vous me remplissez de confusion.

Faire partie, en effet, d'une docte Compagnie qui groupe tant de savants, d'hommes de lettres et d'artistes ayant entre eux des relations à la fois culturelles et amicales, serait pour moi une bien grande joie, si celle-ci n'était pas assombrie par la crainte que j'éprouve de me sentir déplacé, au milieu d'eux.

Mes connaissances industrielles et commerciales, ainsi que les aperçus que je possède en matière d'économie politique, sont — je le sais — loin de constituer des titres suffisants à mon admission au sein de l'Académie de Rouen.

J'avoue humblement que si l'on peut parfois trouver dans un métier un art particulier, ne serait-ce par exemple — dans ma profession — que celui de la Vente, il n'a rien de commun avec l'Art, au sens noble du mot, qui nécessite le génie et l'inspiration chez le poète, le peintre, le musicien, et je serais bien mal qualifié pour vous en entretenir.

Mes scrupules, toutefois, se trouvent atténués du fait que je ne me dissimule pas qu'en m'admettant parmi vous, vous avez voulu simplement respecter une tradition qui vous est



chère, celle de compter, dans votre Académie, un représentant du Tribunal de Commerce.

C'est donc sur celui-ci que je reporte l'honneur qui m'est fait aujourd'hui, en succédant à mes éminents prédécesseurs, Messieurs les Présidents Henri Lafosse, Maurice Heuzé et René Etienne, pour ne citer que ceux-là.

Et c'est bien au nom de cette autre Compagnie, autant qu'en mon nom personnel, que je tiens à vous adresser mon Remerciement.

Si donc, dans le domaine des Lettres, des Sciences et des Arts qui vous réunit ici, je ne puis être qu'un inconnu pour vous, je sais qu'en m'accueillant, vous avez fait confiance à ceux qui, par indulgence et amitié, ont bien voulu présenter ma candidature.

Je suis devant vous, Mesdemoiselles et Messieurs, le modeste représentant du Tribunal de Commerce de Rouen, créé il y a plus de quatre cents ans sur édit royal rendu par Henri II en 1556 et qui fait de cette institution, après celle de Toulouse, la plus ancienne juridiction commerciale de France.

Y aurait-il de ma part un sentiment d'orgueil à faire l'éloge d'une Compagnie à laquelle j'ai appartenu pendant de nombreuses années ?

Certainement non, si j'ajoute qu'un magistrat consulaire est toujours fier de rendre hommage à tous ceux qui, depuis des siècles, ont été choisis par leurs pairs pour rendre la justice.

Rendre hommage, ce n'est pas seulement vanter des mérites mais c'est aussi rechercher ce qui les rend dignes d'éloges. Je peux dire avec le regretté Président René Etienne que si l'orgueil sied mal aux hommes, il conviendra toujours à une Institution comme celle des Tribunaux de Commerce.

Et c'est pourquoi je voudrais devant vous, en quelques mots, suivre le magistrat consulaire dans sa vie quotidienne, pour analyser son état d'âme devant les problèmes qui se posent à lui.



Faisons donc plus amplement connaissance avec cet industriel, ce négociant, ce commerçant, devenu juge-consulaire.

C'est un homme parmi les hommes ; il a été formé à la rude école de la vie. Il s'est donné tout entier à la maison de commerce qu'il dirige, y consacrant toute son activité et ne recherchant d'autre satisfaction que celle de mener sa tâche à bien pour lui-même, pour sa famille, pour le personnel dont il a la charge.

Mais bientôt, dans une salle de conseil, son nom est mis en avant. On le désigne comme candidat aux élections consulaires. L'amitié, l'estime et l'insistance de ses collègues arrivent à vaincre ses hésitations. Il consent à se présenter aux suffrages de ses pairs ; il est élu. Puis, arrive le jour de sa première audience, où il siège comme deuxième assesseur.

Le coup de sonnette retentit. L'appariteur, d'un air solennel et d'une voix forte, prononce les mots traditionnels « Le Tribunal ». Les agréés, les avocats et l'assistance se sont levés d'un mouvement respectueux et le nouveau juge, suivant le président et son aîné dans la Magistrature, pénètre dans la salle d'audience, intimidé certes, mais voulant paraître résolu. Il se trouve bientôt assis dans un fauteuil confortable, garni de cuir rouge, prêt à écouter les flots d'éloquence des plaideurs.

Pour se donner une contenance — il n'ose pas encore affronter l'assistance — il lève les yeux d'une façon distraite sur les fresques, les boiseries du plafond, le lustre.

Sur invitation du président, le demandeur se lève. Très calme, d'une voix posée, il explique les faits avec clarté, aisance, sûreté, jetant de temps à autre un coup d'œil sur son dossier, lisant un document important, répétant sciemment un passage qu'il juge essentiel.

Puis, petit à petit, le ton monte, l'attaque devient vigoureuse, le geste se fait plus saccadé, les arguments se succèdent à une cadence accélérée, la voix est de plus en plus chaude, pour devenir tout à coup presque blanche, afin de mieux marquer l'éclat de l'envolée qui va suivre. Le plaideur se veut convaincant, tantôt agressif, tantôt bonhomme, ironique à certains moments, bon prince quelques instants après, se tournant



quelquefois vers son adversaire pour devenir incisif et levant haut les bras pour prendre le ciel à témoin de la justesse de sa cause. Enfin, dans une péroraison enflammée, foudroyant son adversaire de son éloquence la plus magistrale, il laisse notre jeune juge — encore inexpérimenté — pantois, ravi et mieux encore, convaincu.

Celui-ci a subi insensiblement le charme, il a été influencé par la musique de la parole, les arguments si noblement présentés ont eu raison de son sens critique. Son opinion est faite, les faits exposés lui paraissent ne prêter à aucune équivoque, les articles du Code si merveilleusement commentés sont d'une clarté limpide, le droit et l'équité concordent, son expérience des affaires le confirme définitivement dans ce sentiment.

Lorsque le président donne la parole au défendeur, notre ami a grande envie de sourire, tant semble inutile et superflue cette plaidoirie contradictoire. Mais il se souvient à temps qu'il a revêtu la robe de magistrat et que la dignité de la fonction lui interdit de manifester d'une façon, même imperceptible, ses vues personnelles.

C'est tout d'abord d'une oreille distraite qu'il écoute le début des explications du défendeur ; que pourrait bien ce dernier répliquer de sérieux aux arguments péremptoires de son adversaire ?

Pourtant, l'invraisemblable se produit. Tous les arguments que le magistrat, dans son esprit, avait considérés comme décisifs, sont démolis tour à tour. Cette fois évidemment, les faits sont présentés d'une toute autre façon ; mais aussi, pourquoi le demandeur a-t-il omis de donner connaissance au tribunal de telle pièce importante ? Pourquoi au cours de sa plaidoirie n'a-t-il lu qu'une partie de cette lettre, qui est essentielle pour découvrir la vérité ? A tel article du Code invoqué par le demandeur, il est répondu par tel autre article de ce même Code. La jurisprudence invoquée en premier lieu n'est pas constante. Certains tribunaux — plus récemment — en ont jugé d'une façon toute différente. Et le défendeur lui aussi hausse la voix, sa plaidoirie devient percutante. Bien mieux, il ne se contente pas de se défendre, il devient accusateur et

par une demande reconventionnelle, il réclame avec véhémence des dommages-intérêts, le tout appuyé par une démonstration solidement étayée et admirablement conduite.

« L'audience est suspendue », déclare le président. Le jeune juge consulaire se lève, pour suivre ses deux aînés, sans avoir pu encore réaliser et analyser ce qui se passe en lui.

Il était convaincu, intimement convaincu, de la justesse de la cause du demandeur et voilà maintenant qu'il ne sait plus, qu'il vacille. Ses idées sont en désordre, il aurait besoin de se recueillir, de réfléchir et c'est à ce moment qu'il découvre l'énorme difficulté de savoir juger.

Mais déjà il se trouve dans la Salle des Délibérés, en face de l'autre assesseur et du président.

Ce dernier, suivant l'usage, s'adresse d'abord à lui, le plus jeune juge : « Que pensez-vous de cette affaire ? ». Au cours de sa longue carrière de négociant, il a eu, certes, beaucoup de problèmes à résoudre, de déterminations rapides à prendre, de difficultés à surmonter. Il s'en est toujours tiré à son avantage. Mais jamais, au grand jamais, il n'a été aussi indécis, aussi décontenancé, qu'à la minute présente. Quand il s'agissait de ses propres intérêts, il savait trancher, décider, ordonner, prendre des responsabilités. Maintenant qu'il lui incombe de prendre une position qui touche aux intérêts des autres, il hésite, il s'interroge, il ne sait encore que conclure.

Cependant, les minutes passent. Le silence, dans la Salle des Délibérations, est impressionnant. Le président attend. Alors, le nouveau magistrat, en toute conscience, même au risque de paraître timoré, préfère avouer son désarroi plutôt que d'énoncer une opinion qui ne serait pas assise sur des données solides. Pour ne pas rester coi, il reprend alors les arguments des deux parties, il les analyse en pesant le pour et le contre, mais en définitive, n'apporte aucune conclusion.

Le président sourit alors, non d'un sourire ironique mais affectueusement, car il s'attendait à cette réponse embarrassée, il s'y attendait d'autant plus que lui aussi, lorsqu'il fût jeune juge, ressentit cette même perplexité devant les causes qui lui étaient soumises.



L'avis de l'autre assesseur une fois demandé, et donné, le président entreprend l'initiation du nouveau juge. Il lui fait discerner les arguments des arguties ; il le met en garde contre l'art du plaideur qui consiste parfois à passer sous silence la parcelle de vérité qui est contraire à sa thèse et à mettre dans sa voix une chaleur et une force de conviction qui ne sont pas toujours en proportion directe avec la justesse de la cause qu'il défend. Il ouvre les dossiers, en sort certaines pièces, attire l'attention sur tel ou tel paragraphe important.

En fait, le président réexpose l'affaire, mais en toute impartialité, avec calme et sérénité. Il prend bien garde de ne pas faire transparaître sa propre opinion ; il met son expérience de magistrat confirmé à la disposition du jeune juge et au fur et à mesure qu'il parle, qu'il manipule les cotes de plaidoiries et les pièces des dossiers, en les commentant, notre ami — comme par miracle — commence à voir clair, ses idées se précisent, son jugement se dessine puis s'affirme et, bientôt, il pourra donner à ses collègues une opinion réfléchie, sérieuse, fondée.

Pour mieux mettre à l'épreuve le nouveau suppléant, le président se fait aussi « avocat du diable ». Même si tel n'est pas son avis, il défend l'opinion contraire. Mais son deuxième assesseur s'est ressaisi. Lui qui avait été désarmé par des plaidoiries éloquentes est redevenu lui-même et grâce à son expérience des affaires, à son bon sens, à la clarté de son esprit, grâce aussi aux éclaircissements apportés par la discussion du délibéré, il se montre maintenant sûr de lui-même et c'est avec ardeur qu'il défend son point de vue, à la grande satisfaction du président qui voit en lui un futur grand magistrat.

L'audience est reprise, pour une seconde affaire.

Le demandeur se lève ; sa précédente plaidoirie ne semble nullement l'avoir fatigué. C'est toujours avec le même calme et la même aisance, la même assurance, qu'il plaide pour un autre client. Mais au fur et à mesure de l'exposition des faits, notre jeune magistrat est stupéfait ; ce même avocat est bien toujours habillé de noir, mais il a de toute évidence tourné casaque en quelques instants, pour les besoins de sa nouvelle



cause. Il est devenu l'adversaire acharné des thèses qu'il défendait si ardemment tout à l'heure.

Partisan au début de l'après-midi de l'application de tel article du Code, il passe en soirée dans le camp adverse, avec la même vigueur, une imagination renouvelée et une maîtrise qui force l'admiration. Les coups venaient de droite, précis et vigoureux ; maintenant ils viennent de gauche, tout aussi percutants.

Certes, notre nouveau juge n'est pas insensible à ce magnifique talent, mais cette fois, il a compris qu'il lui faudra — pour juger sainement chaque affaire — faire la part des habiletés et des astuces que tout défendeur est amené à déployer pour faire admettre sa cause.

Et ce ne sera pas là l'aspect le plus facile de sa mission.

Puis, le jour vient bientôt où le nouveau magistrat est chargé de rédiger son premier jugement. L'heure du recueillement est venue et, renonçant à sa soirée de détente et de vie familiale, il se replie sur lui-même, dans son cabinet silencieux, en tête à tête avec l'œuvre à ébaucher.

Il se souvient avoir entendu la lecture de nombreux jugements, les formules sonnent à son oreille et s'entremêlent en se confondant comme les sons de certaines musiques modernes compréhensibles aux initiés seulement. Il ne veut cependant pas faire du plagiat, il désire que ses « attendus » soient de son crû, il a la coquetterie de trouver des arguments qui n'ont pas été plaidés, il se sait capable d'une rédaction dont il puisse se considérer comme le seul auteur.

C'est ainsi que sa main court sur le papier, s'interrompant souvent, barrant, raturant, ajoutant, rectifiant. Il a des hésitations sur l'argument à retenir ou les moyens à mettre en lumière quand tout-à-coup, il est pris d'un doute. La décision prise en délibéré est-elle vraiment juste ? Il pose son stylo, allume une cigarette, réfléchit en compulsant à nouveau les dossiers, relit pour la nième fois les conclusions, recherche telle pièce importante et se remet à l'ouvrage. La décision ne doit-elle pas être plus fortement motivée, le verbe — à certains endroits — n'est-il pas trop abondant ? Il ne faut pas se laisser



aller à un lyrisme trop exalté ; le texte doit être condensé. Dans un moment très court de découragement, vite réprimé, il pense malgré lui en souriant aux vers de Boileau : « et maudissant vingt fois le démon qui m'inspire, je fais mille serments de ne jamais écrire ». A vrai dire, celui que notre jeune magistrat maudit le plus en cet instant décisif, est le président du groupement corporatif qui l'a désigné aux suffrages de ses collègues.

Mais il faut en finir, la plume se fait plus agile, les idées s'éclaircissent, le stylo s'efforce de suivre la pensée et, tard dans la nuit, le jugement est enfin rédigé.

Le nouveau juge attend avec impatience la prochaine audience. Il a hâte d'entendre la voix du président lire sa première œuvre, son amour-propre est en jeu, sa fierté sera-t-elle satisfaite ou égratignée ? Quelle sera la réaction des plaideurs ?

Lors de cette lecture, il se donne une contenance détendue et s'efforce de prendre une attitude indifférente. Mais celui qui le connaît bien peut, sur son visage, discerner son émotion. Les premiers attendus sont égrenés dans le silence de la Salle d'Audience. Mais bientôt se produisent des mouvements divers, des rumeurs très discrètes ; des manches de robe s'agitent comme mues par le vent, des mains nerveuses saisissent les rabats blancs, un visage s'éclaire de contentement, un autre se renfrogne de dépit et quand la décision finale est lue, on pourrait entendre à la fois deux stylos qui courent sur des feuilles volantes, l'un écrivant avec calme et méthode, l'autre griffonnant avec fébrilité plutôt qu'il n'écrit.

La première réaction du magistrat devant ce spectacle est de s'identifier avec le plaideur gagnant qui ne cache pas sa satisfaction, heureux d'être le responsable de cette satisfaction qui n'est que la résultante d'une bonne justice, et de sourire à la vue du dépit mal camouflé du pauvre perdant qui cependant, s'était senti si sûr de lui-même, après sa brillante plaidoirie.

Mais le dieu malin revient bien vite taquiner la conscience scrupuleuse du jeune juge. S'il s'était trompé ? Si — malgré



lui — il avait commis une injustice ? Mais il se rassure car la décision n'appartient pas qu'à lui, la responsabilité est partagée avec son président et son collègue plus expérimentés que lui ; après tout, le tribunal en a ainsi décidé à l'unanimité.

Les jours, les semaines, les mois, les années se succèdent. Après neuf années de judicature, après avoir gravi tous les échelons de la hiérarchie, le magistrat consulaire, au terme de son mandat, va abandonner ses fonctions qui lui ont donné tant de travail, tant de soucis mais aussi tant de satisfactions intellectuelles et morales.

Ce soir, il s'enferme dans son cabinet de travail. Sa pipe laisse échapper doucement une fumée blanche et parfumée, seule la lampe du bureau est allumée, le feu crépite dans la grande cheminée en briques, la nuit est calme, la moquette feutrée rend la pièce encore plus intime.

Assis dans le grand et confortable fauteuil qu'il réserve habituellement à ses visiteurs, il ne travaille pas, laissant intacts, pêle-mêle sur le guéridon, revues et journaux ; son stylo ne court pas sur le papier, comme à l'accoutumée. Il médite, il rêve !

C'est demain que se tiendra sa dernière audience solennelle, au cours de laquelle le président le remerciera, en termes choisis, de la grande conscience et de l'inlassable dévouement qu'il a apportés dans l'exercice de son mandat.

Il passe alors en revue, dans son esprit, ses neuf années de judicature, sa première audience solennelle, la rédaction de son premier jugement, les réunions de créanciers qu'il présida, les discussions toujours courtoises et approfondies — quelquefois même assez vives — des délibérés, la recherche de la jurisprudence, la gestion des faillites dont il était le juge-commissaire. Il pense aussi à tous les amis qu'il s'est faits parmi ses collègues.

A ce moment, où arrive la retraite, un sentiment naît en lui, fait à la fois de soulagement de n'avoir plus à assumer une charge et une responsabilité qui ont souvent lourdement pesé sur ses épaules mais aussi de satisfaction d'avoir rempli tout son devoir envers ceux qui l'ont élu, aussi bien que vis-à-vis



de ceux qui sont venus lui demander de trancher leurs différends.

Il ne peut cependant se défendre d'un sentiment de mélancolie. A la joie d'avoir servi se mêle la crainte de n'avoir su mieux le faire et la tristesse d'abandonner une partie de son existence à laquelle — il le ressent mieux en ce jour — il s'était très attaché.

Seuls, les membres ou anciens membres des compagnies consulaires peuvent comprendre cet état d'âme.

Dans les organisations corporatives, au sein des assemblées publiques, on défend des « intérêts ». Sans doute, on le fait d'une façon courtoise, quelquefois même amicale, mais il n'en reste pas moins vrai que des heurts se produisent, que des arrière-pensées subsistent, que des influences extérieures s'exercent, que certaines vanités apparaissent.

Rien de tout cela dans les Tribunaux de Commerce. Tous les membres n'ont qu'un seul but, complètement désintéressé : rendre la justice avec impartialité, diligence, dévouement.

Notre ami a fait lui-même partie de nombreuses associations de toutes sortes. Jamais il n'a ressenti, au moment de les quitter, ce « pincement au cœur » qu'il éprouve ce soir, à la veille de son départ du Tribunal de Commerce.

Il croit encore entendre, en cette douce soirée d'hiver, l'écho des voix chaudes et éloquents des plaideurs, qui l'ont captivé mais qui ont si souvent mis à l'épreuve sa conscience d'honnête homme impartial.

Mais il est très tard ; le feu dans la cheminée cesse de crépiter. Il s'en veut de s'être ainsi laissé aller à rêver et à remuer longuement de vieux et chers souvenirs. Lentement, il quitte son fauteuil, sans pouvoir se dégager d'un sentiment de grande tristesse, à la veille de tourner cette nouvelle page de sa vie.



Je m'excuse auprès de vous, Mesdames et Messieurs, de m'être tant attardé sur l'âme du juge consulaire. Je ne vous ai certainement rien appris.

Depuis quatre siècles, les magistrats de nos Tribunaux de Commerce ont connu les mêmes joies et les mêmes difficultés. Ceux de 1964 ont un but semblable à celui de leurs prédécesseurs de 1560 : *rendre la justice, sans connaître ni amis ni ennemis.*

Ils suivent en cela l'exemple de toute la magistrature française à laquelle je tiens à rendre hommage.

D'ailleurs, les magistrats consulaires, forts de la bienveillance et de l'amitié dont les honorent les magistrats de carrière, se considèrent comme faisant partie de la grande famille qu'est la magistrature française et n'ont qu'un désir : celui de s'associer à son œuvre, de toutes leurs forces, de toute leur âme, pour le bien de la Justice et des Justiciables.

Le compromis qui consiste, en France, à faire juger en premier ressort les affaires commerciales par des commerçants placés au fait des affaires et, en dernier ressort, par des juristes confirmés, permet une discussion utile, harmonieuse et féconde.

Les magistrats consulaires veillent toujours avec le plus grand soin à ce que leurs sentences s'inspirent des règles du Droit et des interprétations consacrées par la jurisprudence toute entière, leur seul idéal étant de servir la Justice avec toute leur conscience et tout leur dévouement.

Il arrive parfois que l'étendue de leur tâche les effraie quelque peu, mais ils reprennent vite courage et confiance, en considérant la grandeur et la noblesse de la mission qui leur est confiée.

Faire respecter les conventions, redonner à la signature toute sa valeur, faire régner l'équité, n'est-ce pas pour le juge consulaire un rôle exaltant ?

Mais si cette juridiction a résisté pendant tant de lustres, c'est qu'en dehors des services incontestables qu'elle a rendus, elle a toujours su s'adapter aux circonstances du moment. Elle saura le faire demain, comme hier.



Nous assistons aujourd'hui à une double évolution.

D'une part, nous constatons la disparition progressive des petites et moyennes entreprises, qui sont englobées, reprises, brassées en de puissantes sociétés.

D'autre part, nous constatons en même temps que le commerçant resté seul face à ces colosses se voit de plus en plus menacé, et se sentant petit à petit dépassé par ses responsabilités nouvelles, en arrive à se décourager.

Ces nouveaux groupes puissants ont d'autant plus de facilité à s'étendre qu'ils reçoivent les encouragements des banques, des pouvoirs publics, des organisations professionnelles, voire même de l'étranger.

Sans se montrer pessimistes, ne peut-on craindre que cet ensemble menace de prolétarianisation une importante fraction de la classe moyenne, celle-la même dans laquelle se recrute une partie de la magistrature consulaire ? Cela, me direz-vous, est une conséquence inévitable du progrès, contre laquelle nous sommes désarmés. C'est également dans la ligne naturelle de la sélection des forts et des faibles, mais cela ne doit-il pas justement retenir l'attention des juges consulaires qui ont précisément pour mission d'entretenir en bon état la balance de la justice, sinon celle des paiements ?

Si l'on ne peut rien faire contre une évolution naturelle, ni aller à l'encontre d'une transformation profonde des conditions de vie, il incombe néanmoins au magistrat consulaire d'accomplir sa mission en veillant à ce que cette évolution se fasse dans l'honnêteté totale, ce mot étant pris dans le sens le plus élevé du terme.

Les juges consulaires réussissent presque toujours à allier le droit à l'équité. Dans certains cas cependant, une législation étroite et trop rigide ne permet pas de tenir un juste compte des intentions, des circonstances et des possibilités.

Ils n'ignorent pas qu'ils ont la charge d'appliquer la Loi, mais ils devront dans l'avenir, peut-être encore plus que par le passé, y associer leur souci constant de voir la moralité et la justice régner pour tous les marchands, qu'ils soient grands ou petits.



La magistrature consulaire a ses titres de noblesse. Elle a su s'adapter, depuis des siècles, à toutes les évolutions. Elle saura certainement, par son action efficace, guidée par une impartialité totale, faire que la révolution économique actuelle se réalise en harmonie avec les grands principes d'équité que les membres des Tribunaux de Commerce n'ont jamais cessé de défendre, pour le plus grand bien du commerce français et de la Justice.



Monsieur le Président, Mesdemoiselles, Messieurs, je m'excuse de m'être laissé entraîner aussi longuement par un sujet qui, je le sais, est bien en marge des savants travaux de votre Compagnie.

J'ai simplement essayé, en vous adressant mon remerciement, de vous convaincre de la grandeur et de la noblesse de la mission qui incombe à une magistrature à laquelle je suis profondément attaché.

Ce sera pour moi une grande joie si mes propos, dictés, à défaut d'éloquence, par une profonde conviction, ont pu y parvenir.

---

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and appears to be a formal document or letter.



*Un Industriel rouennais*

**Georges Leverdier**

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION  
DE M. BERNARD LAILLER

par M. Pierre SEMENT

Monsieur,

**I**L y a des destins inéluctables. Ma présence ici, à cette place en est un.

Notre Compagnie, à l'encontre d'une autre plus célèbre, ne limitant pas le nombre de ceux qu'elle appelle dans son sein, de temps à autre, passe en revue l'élite rouennaise afin d'y recruter de nouveaux membres. En cette occurrence, les regards se sont portés sur vous. Celui qui veille traditionnellement aux barrières de notre Louvre s'est empressé de rechercher lequel de ses confrères serait susceptible d'être votre introducteur parmi nous. Il n'y avait que l'embarras du choix tant vous comptiez déjà d'amis dans nos rangs et si je me suis trouvé désigné c'est parce que j'avais commis l'imprudence de révéler, quand votre nom fut prononcé, que je m'étais intéressé à vous, même avant votre naissance.

En effet, vous êtes venu au monde à une époque où il était encore de tradition, pour l'éducation des enfants, d'envelopper le processus de la naissance dans des voiles qui cachaient la vérité. Une camaraderie très étroite avec votre frère — enlevé hélas ! récemment à votre affection comme à la mienne — nous amenait alors par des questions volontairement indiscrettes



et insidieusement perfides à mettre nos mères au supplice pour nous expliquer la genèse de votre prochaine venue en ce bas monde. Vous étiez dans mes pensées avant de voir le jour et il est donc naturel que depuis ce temps je ne vous ai jamais perdu de vue.

Il m'appartiendrait donc de retracer votre « curriculum vitae » en l'accompagnant des éloges que vous méritez, mais l'ayant déjà fait devant mes confrères qui vous ont alors voté les « félicitations » traditionnelles, je ne peux leur imposer une redite. Je me déchargerai de ce soin sur notre Président de séance, qui, en sa qualité d'ancien juge consulaire, est, à la fois tout désigné, non seulement pour vous apprécier personnellement, mais aussi pour nous entretenir à son tour du sujet qui a fait l'objet de votre beau discours.

Elevé dans le coton et continuant à y vivre — au sens propre du mot s'entend — vous avez aussi, Monsieur, fréquenté assidûment le Palais des Consuls comme la résidence du Syndicat Cotonnier et ces constatations ont fait surgir dans ma mémoire le souvenir d'un homme qui s'est trouvé vous avoir précédé sur maints chemins que vous avez parcourus. J'ai nommé Georges Leverdier.

Décédé en 1937, ayant joué un rôle fort important dans les différents domaines de la vie économique rouennaise pendant près d'un demi-siècle, beaucoup de ceux qui sont ici l'ont connu. Il faut souhaiter que dans un avenir prochain une plume plus experte et plus qualifiée que la mienne retrace complètement la belle vie de Georges Leverdier.

Né à Rouen au mois de décembre 1858, dans une famille qui appartenait à la haute bourgeoisie de cette ville, Georges Leverdier fit de brillantes études au Lycée Corneille et par la suite il entra dans le négoce des cotons filés, pratiqué par son père, Edouard Leverdier. En réalité, il ne s'agissait pas de négoce comme on l'entend aujourd'hui où l'on achète pour revendre. Le vrai terme de la profession était d'ailleurs « commissionnaire en cotons filés », fonction qui consistait à vendre exclusivement la production d'un certain nombre de filatures de coton de la région rouennaise à des tisseurs et à des bonnetiers répartis dans toute la France. Le commissionnaire en



cotons filés non seulement était du croire de la marchandise vendue vis-à-vis du filateur, mais dans les périodes de mévente, il devenait le banquier de son fournisseur. Métier difficile et non sans risques à une époque où l'assurance-crédit n'existait pas, car la commission touchée était réduite et la défaillance de l'acheteur était redoutable dans ses conséquences. Le commissionnaire en cotons filés n'existe plus. Ce fait n'est pas dû seulement à la concentration dans la même entreprise des opérations de filature et de tissage, concentration accélérée en 1920 par l'impôt sur le chiffre d'affaires, mais aussi aux risques financiers encourus qui devenaient de plus en plus grands. La Maison Leverdier qui, il y a un siècle, était la première de Normandie, en aura été aussi la dernière, car, devant l'évolution économique, celui qui la dirigeait a volontairement et non sans regrets, mis un terme, en 1935, à l'activité de cette entreprise familiale qu'il avait lui-même largement développée.

Des intérêts de famille dans la filature d'Oissel devaient faire qu'avant 30 ans, Georges Leverdier assumait également la haute direction de cet établissement textile qui comptait 44.000 broches et dont la production était fort appréciée sur le marché national. Dans le jargon du métier on disait : Oissel est toujours vendu — ce qui signifiait l'absence de chômage pour cette usine.

Ces simples faits montrent le rôle joué, même avant 1900, par Georges Leverdier et dès qu'il se fonda un Syndicat de la Filature de Coton, celui dont je retrace la vie fut du comité de direction avant d'en être à plusieurs reprises, le président. La tâche assumée n'était pas facile à une époque où fleurissait un individualisme farouche et où régnait un tel sentiment d'indépendance qu'il était bien difficile d'obtenir la soumission aux décisions prises dans la corporation des filateurs de coton. En effet, nombre d'entre eux étaient fort infatués de leur personne, s'estimant appartenir à une caste privilégiée. Comment se fait-il que Barentin n'ait pas encore élevé une statue à un filateur de son terroir, un certain Leballeur, qui, conviant des amis chez Mennechet, le grand restaurateur à cette époque, commandait au maître-d'hôtel qui lui présentait la carte des vins : « Donnez-moi du vin de filateur » et comme celui-ci



restait pantois, la liste présentée ne mentionnant pas ce crû, il s'attira cette précision : « Vous saurez que c'est le plus cher ». Dans ces temps, Georges Leverdier fut à peu près le seul membre à avoir eu assez d'autorité au Syndicat de la Filature de Coton pour réussir dans sa mission, car on s'inclinait non seulement devant son intelligence et ses connaissances professionnelles, mais aussi devant son intégrité et sa parfaite correction en affaires.

L'Exposition Universelle de 1900 n'avait pas seulement groupé à Paris tout ce que les progrès de la science avaient réalisé sous forme de machines, mais aussi provoqué le brassage de beaucoup d'idées dans bien des domaines et particulièrement dans celui de l'éducation. Des relations plus étroites avec les milieux anglo-saxons avaient fait apparaître, sous un jour nouveau, la formation des jeunes gens. L'autorité de Georges Leverdier groupa autour de lui un certain nombre de personnalités normandes, parmi lesquelles figurait son cousin, l'écrivain Jean Revel, préoccupées de l'évolution à effectuer en matière d'instruction comme d'éducation. C'est ainsi que fut fondé à l'aurore du siècle, le collège de Normandie dont Georges Leverdier devait assumer la présidence pendant plus de trente ans, donnant à ce collège, à l'instar de celui des Roches, un rayonnement national et même international.

Dès 1898, Georges Leverdier avait été appelé à siéger à la Chambre de Commerce comme représentant de l'industrie cotonnière qui constituait alors la principale activité économique de la région et où il retrouvait plusieurs de ses pairs. Son ouverture de vues, sa faculté d'assimilation le firent accéder dès 1904 au Bureau de la Chambre de Commerce et neuf ans plus tard à la présidence. Pour assumer la lourde charge de succéder à cette personnalité de premier plan qu'était le Sénateur Richard Waddington, Georges Leverdier sut s'entourer de collègues particulièrement compétents. Pour l'industrie cotonnière ce furent Georges Badin, Maurice Lemarchand et Jules Malathiré, pour l'industrie chimique Raymond du Boullay, pour le commerce des charbons Raoul Gloria et pour celui des vins Maurice Morin-Beaussart, tandis que pour tout ce qui concernait le Port de Rouen, il faisait appel à Albert Faroult,



qui sera un de ses successeurs à la présidence, ainsi qu'à Hippolyte Héduit et à Charles Lacoste auxquels il fera conférer l'honorariat en gratitude de leurs longs et précieux services.

L'essor portuaire au début du siècle, pour des raisons qui seraient trop longues à exposer ici, se manifesta principalement en faveur des ports de rivière, situés au fond des estuaires et pourvu qu'ils fussent accessibles aux plus grands navires de commerce. C'était le cas pour Hambourg, Rotterdam, Anvers et Londres et ce le fut aussi pour Rouen. Georges Leverdier poursuivit en l'intensifiant la politique de son prédécesseur. Tout en conservant la légitime autorité de sa fonction, il sut collaborer étroitement avec les brillants ingénieurs des Ponts et Chaussées de cette époque, faisant toujours triompher l'intérêt général sur les intérêts particuliers, déjà puissants dans leur comportement. Les résultats furent qu'en 1916, Rouen devenait le premier port de France pour le tonnage, dépassant les 10 millions de tonnes en 1918 pour le mouvement maritime seul. L'ascension fut telle que l'ingénieur en chef Paul Barrillon écrivait en 1921 : « Un tonnage de 12 à 15 millions de tonnes est à envisager de 1930 à 1935 ». Malheureusement ces prévisions optimistes ne se sont pas réalisées, et c'est une régression considérable qui a été enregistrée bien que le pouvoir fut détenu par ce même ingénieur des Ponts et Chaussées, promu directeur du Port de Rouen et qui exerça dictatorialement cette fonction pendant un quart de siècle. Ce qui est survenu est une raison de plus pour rendre un particulier hommage à celui qui assumait la présidence de la Chambre de Commerce de 1913 à 1921. A cette date, après avoir accompli une tâche considérable, notamment pendant les quatre années de guerre où le rôle du Port de Rouen fut primordial pour l'armée anglaise, Georges Leverdier se démit spontanément de ses fonctions présidentielles tout en restant membre de la Compagnie jusqu'en 1934 avec le secret espoir — qui malheureusement ne se réalisa pas — d'apporter à son successeur direct ses conseils et son autorité pour poursuivre la politique passée.

A partir de 1922, l'activité de Georges Leverdier redevient surtout professionnelle. Sans en reprendre la présidence, il fait



très souvent partie du Comité de direction de la filature de coton et il continue à exercer les fonctions de président de la Caisse du Textile dont il a été un des fondateurs, caisse qui assurait contre les accidents du travail le personnel de la très grande majorité de l'industrie textile française.

D'autre part, son autorité l'a fait désigner depuis 1915 pour exercer les fonctions de Commissaire aux comptes au Comptoir d'Escompte de Rouen, le plus important des établissements bancaires de la place. Cette fonction va lui valoir, à plus de 70 ans de jouer un rôle considérable — bien malgré lui — dans la vie de cette banque, à un moment crucial pour elle. Le fait mérite d'être rapporté.

Le Baron de Rothiacob qui avait pris la direction du Comptoir d'Escompte de Rouen, avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avait donné à cette banque locale une grande expansion qui s'était encore accrue quand en 1914, à la déclaration de guerre, où le moratorium avait été institué, il avait été le seul banquier, par les fonds mis à la disposition de sa clientèle, à permettre la remise en route des usines afin de pourvoir aux pressantes commandes de l'Intendance ainsi qu'à la subsistance des ouvriers frappés par un chômage forcé. Il en était résulté que depuis cette époque la très grande majorité des entreprises importantes en avaient fait leur banque exclusive.

La crise financière, qui frappa les Etats-Unis en 1929, ne fut pas sans préoccuper certains administrateurs du Comptoir d'Escompte de Rouen, inquiets des avances et des facilités de crédit consenties à quelques clients. Pour faire cesser cet état de choses, fort périlleux à ses yeux, Georges Leverdier notifia qu'il refusera de déposer le rapport des commissaires aux comptes à la prochaine assemblée générale prévue pour le printemps de 1930. Obligé par ce fait de modifier sa politique, celui qui avait assumé dans le passé la direction avec une maîtrise unanimement reconnue, estima de son devoir, devant les divergences de vues existantes, de se démettre de ses fonctions et ce fut Georges Leverdier qui eût l'obligation d'assumer une charge qu'il savait lourde et délicate. Il n'était pas homme à reculer devant une telle mission, ne voulant pas décevoir ceux qui lui avaient fait confiance en sollicitant son



intervention. Il n'hésita pas à se priver partiellement du concours de son gendre, Jean Carré, devenu son associé dans le négoce des cotons filés, pour lui demander de prendre la direction effective du Comptoir d'Escompte de Rouen. D'anciennes fonctions importantes, exercées à la Banque Ottomane, donnaient à celui-ci une particulière compétence pour prendre, avec le puissant concours du Crédit Industriel et Commercial, les mesures que les circonstances rendaient nécessaires.

Ces faits devaient être rappelés car le recul du temps et le déroulement des événements permettent aujourd'hui de mieux apprécier tout le bénéfice, dont les entreprises industrielles et commerciales de la région ainsi que les fortunes rouennaises, toutes deux un instant menacées, ont retiré de l'intervention de Georges Leverdier.

La crise, partie des Etats-Unis, déferla à son tour sur la France et sur la région rouennaise où elle frappa plus particulièrement l'industrie cotonnière. La filature d'Oissel n'échappa pas au destin commun. Mise en veilleuse dès 1932, elle ferma ses portes deux ans plus tard après avoir entièrement procédé au reclassement de son personnel. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que Georges Leverdier avait pris cette décision, mais il estimait qu'il n'avait pas le droit, par amour-propre, d'amputer grandement un patrimoine familial destiné à ses descendants. D'autres épreuves, bien plus pénibles encore, devaient frapper à cette époque, dans ses affections les plus chères, celui dont je retrace ici la vie.

Son second fils, en qui il retrouvait ses qualités, déjà mutilé par une glorieuse blessure de guerre, mourait accidentellement, en 1934, à Rio de Janeiro où l'avait appelé une carrière diplomatique qui s'annonçait des plus brillantes. Moins d'un an plus tard, une grippe infectieuse frappait mortellement son gendre. Jean Carré, au moment où celui-ci allait substituer le Crédit Industriel de Normandie au Comptoir d'Escompte de Rouen.

Rien ne pouvait atteindre plus profondément Georges Leverdier car cet homme qui n'extériorisait pas ses sentiments, avait eu une vie familiale fort belle, non déjà exempte d'épreuves. A 29 ans, il avait épousé Mademoiselle Lainé-Condé,



d'une grande famille rouennaise, et fait un mariage d'inclination — ce qui n'était pas très fréquent à cette époque dans la haute bourgeoisie de notre ville. Quatre enfants venaient rapidement peupler son foyer, mais quelques jours après la naissance de son second fils, il avait la douleur de perdre sa femme et il faudra attendre la découverte de la pénicilline pour éviter de pareilles catastrophes. Ce terrible événement ne paralysera pas son activité professionnelle, mais désormais, il axera toute sa vie sur l'avenir de ses enfants. Il ne se remariera que quatorze ans plus tard quand il estimera sa principale tâche familiale accomplie et sur l'insistance affectueuse de ses enfants.

Le moment est venu de vous retracer le caractère de Georges Leverdier, les principes et les mobiles qui l'ont fait agir, les sentiments dont il était animé, bref, de vous faire son portrait moral. Je tenterai de l'esquisser en quelques traits. J'y ajouterai des anecdotes dont vous excuserez le caractère personnel, mais qui révèlent mieux que toute analyse les différents aspects de sa personnalité.

La brièveté de sa parole, la rapidité de ses gestes, un manque d'onction à une époque où la politesse était considérée comme première vertu, ont fait souvent mal juger Georges Leverdier par ceux qui le voyaient ou l'abordaient accidentellement. Il leur apparaissait comme un homme fier, indifférent à ses semblables et assez dédaigneux de ce qui se passait autour de lui. Les apparences étaient trompeuses et ceux qui ont vécu dans son intimité familiale ou professionnelle sont unanimes à reconnaître non seulement sa délicatesse de sentiments, mais une urbanité accompagnée même d'une franche humilité.

Au mariage d'une de ses filles où la cérémonie se déroula au château de Vaudichon, propriété de famille, il a la délicatesse, à une époque où l'automobile n'est encore qu'un moyen de transport rare et onéreux, de mettre un train spécial de Rouen à Saint-Saëns à la disposition de ses invités dont beaucoup étaient ses obligés.

Le principe de vie de Georges Leverdier ce fut la vivacité. Il ne restait jamais inactif et immobile. Il avait horreur du



temps perdu et pour l'éviter il était l'homme de l'exactitude, ne faisant jamais attendre, mais n'admettant pas qu'on fut en retard à un rendez-vous fixé par lui.

A la fois moderne et traditionnel, Georges Leverdier fut un des premiers à user largement du téléphone dans des communications toujours brèves et de l'automobile en mutant son fidèle domestique Narcisse, de cocher en chauffeur, non sans quelque crainte justifiée. Dans ses bureaux vastes et clairs — ce qui était rare à l'époque — il n'admit jamais la présence de personnel féminin ni celle de cigarettes aux lèvres de ses employés.

Profondément chrétien, Georges Leverdier pratiquait pleinement ses devoirs religieux, mais, sans ostentation. Sa largeur d'esprit l'avait amené à entretenir les plus cordiales relations avec l'élite protestante de notre région avec laquelle il collabora étroitement pour la fondation du Collège de Normandie, déjà partisan de cette unité des chrétiens presque'unaniment voulue aujourd'hui.

Eloigné de toute action politique partisane et n'ayant jamais accepté du suffrage universel que la fonction de maire de Rosay en sa qualité de châtelain du pays, il ne cachait pas ses profondes convictions républicaines, imprégnées de libéralisme et exemptes du sectarisme radical. A une époque où le paternalisme constituait déjà un progrès considérable sur le passé, Georges Leverdier se montra social en aidant généreusement la Société de Secours Mutuel de la filature d'Oissel et en assumant la charge de loger son personnel dans de belles cités. Par ailleurs jamais infortune ne fut laissée à l'abandon dès qu'elle se révélait.

Le 31 août 1914, le préfet de la Seine-Inférieure, pour éviter toute divulgation susceptible de provoquer la panique, ne convoque que deux personnalités rouennaises : le premier adjoint faisant fonction de maire et le président de la Chambre de Commerce pour les informer que les Allemands sont entrés à Amiens dans la matinée. Georges Leverdier avertit immédiatement ses collaborateurs de la gravité de la situation et de l'obligation pour chacun de rester à son poste quoiqu'il arrive.



Après avoir annoncé à Paul Sement, mon père, qu'il s'attend à être pris comme otage dès l'arrivée des Allemands, il lui confirme ses pleins pouvoirs pour gérer sa maison de commerce et lui remet une somme en or, déjà considérable pour l'époque, avec mission d'assurer la subsistance de sa famille ainsi que pour prendre toutes mesures en faveur de ses deux fils et de ses deux gendres qui sont aux armées s'ils venaient à être blessés ou faits prisonniers. Hippolyte Héduit est d'avis que mon père ne peut se dérober à cette double mission, mais la somme remise engage toute la responsabilité pécuniaire de celui qui en est le dépositaire. Mis au courant de cette opinion, Georges Leverdier déclare : « Mais il a tout-à-fait raison votre beau-frère. Je n'y avais pas pensé » et se précipitant sur une feuille de papier à son entête, il trace de sa large et belle écriture les lignes suivantes, précieusement conservées : « Mon Cher Ami — Si la somme dont vous voulez bien vous charger venait à vous être prise pour quelque cause que ce soit, il est bien entendu que vous ne pourriez en aucun cas en être responsable. »

La confiance accordée après un examen approfondi, quoique rapide, était complète et sans arrière-pensée. Ce fut celle dont bénéficièrent entre beaucoup d'autres les directeurs successifs de la filature d'Oissel et du collège de Normandie ainsi qu'au secrétariat de la Chambre de Commerce notre savant confrère Edmond Perrée. Une profonde affection se greffait sur cette confiance.

Pour éviter toute perte de temps, Georges Leverdier quand il quittait ses bureaux à midi se faisait accompagner par mon père sur les 250 mètres qui séparaient ceux-ci de son domicile afin de procéder à un échange de vues sur les affaires traitées dans la matinée. Le 25 juin 1921 est le terme d'une collaboration de 33 ans et le trajet s'accomplit ce jour-là selon le rite habituel. Parvenus devant le 22 du Boulevard des Belges, les deux hommes se quittèrent en se serrant la main, sans prononcer une parole, mais les yeux de Georges Leverdier étaient remplis de larmes.

Que ces simples anecdotes, révélatrices des sentiments nobles



et délicats de celui dont je vous retrace la vie, préfacent les ultimes lignes de ce discours.

Après les épreuves courageusement supportées, un dernier rayon de soleil devait illuminer la fin de sa vie. Estimant la crise de l'industrie cotonnière parvenue à son terme, Georges Leverdier proposait en 1935 à Robert de Ménibus d'absorber dans sa société la filature d'Oissel qui avait été fermée. Son offre fut acceptée et il devait trouver chez son successeur une valeur professionnelle qu'il avait depuis longtemps jugée, mais aussi, dans ce transfert de direction, une déférence qui lui fut bien douce sous la forme délicate où elle se manifesta sans cesse. Un gentleman succédait à un gentleman.

C'est ce terme anglais, adopté depuis longtemps par la langue française, qu'il conviendrait de mettre en exergue à la vie de Georges Leverdier qui meurt, tout-à-fait soudainement, à 78 ans, le 23 juillet 1937. Ayant conservé une rare vigueur physique et intellectuelle, il lui aura été épargné d'assister à la mort de sa femme, survenue quelques mois plus tard, et lui, si profondément patriote, à une troisième invasion allemande, à l'exode de la Chambre de Commerce repliée jusqu'à Dax, à la mutilation de la filature d'Oissel par les bombardements. Le déclin de la vieillesse qui lui eût été si pénible ne lui a pas été infligé car il était de ceux dont la vie toute de droiture et fondée sur l'accomplissement du devoir méritait que Dieu lui épargne la préparation au jugement suprême.

---



CHAPTER I. THE DISCOVERY OF AMERICA

It is generally admitted that the first discovery of America was made by Christopher Columbus in 1492. He sailed from Spain on August 3rd, and after a long and hazardous voyage, he reached the island of San Salvador on October 12th.

Columbus's discovery of America was a great event in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new era of exploration and discovery.

The discovery of America was a great event in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new era of exploration and discovery.

The discovery of America was a great event in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new era of exploration and discovery.

The discovery of America was a great event in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new era of exploration and discovery.

The discovery of America was a great event in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new era of exploration and discovery.

The discovery of America was a great event in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new era of exploration and discovery.

The discovery of America was a great event in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new era of exploration and discovery.



# Le Sourd devant son Infirmité

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DU

Docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT

(24 octobre 1964)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**L**E 2 janvier 1685, Monsieur de Corneille, ayant été élu à l'Académie française, à la place de Monsieur de Corneille, son frère, et, à quelques jours de là, Monsieur de Bergeret, premier commis de Monsieur de Croisy, ministre et secrétaire d'Etat, ayant été aussi élu, à la place de Monsieur de Cordemoy, ils vinrent tous deux prendre leur séance et firent leurs remerciements à la Compagnie, chacun selon le rang de leur réception.

Et Monsieur de Corneille s'exprima en ces termes :

*« J'ai souhaité avec tant d'ardeur l'honneur que je reçois aujourd'hui... que vous ne pouvez douter que je ne le regarde comme une chose qu'en remplissant mes désirs, me met en état de n'en plus former. En effet, Messieurs, jusqu'où pourrait aller mon ambition si elle n'était pas entièrement satisfaite ? M'accorder une place parmi vous, c'est me la donner dans la plus illustre Compagnie où les Belles Lettres aient jamais ouvert l'entrée. »*

Il m'a paru agréable d'emprunter à Thomas Corneille, rouennais de famille, les premières lignes de son discours de réception à l'Académie.



Et Monsieur Racine, qui était directeur de l'Académie, lui répondit en ces termes :

*« Il n'est pas besoin de dire combien l'Académie a été sensible aux deux pertes considérables qu'elle a faites presque en même temps... Elle a regardé la mort de Monsieur de Corneille comme un des plus rudes coups qui la put frapper. Car, bien que depuis un an, une longue maladie nous eut privés de sa présence, et que nous eussions perdu en quelque sorte l'espérance de le revoir jamais dans nos assemblées, toutefois il vivait, et l'Académie dont il était le doyen avait au moins la consolation de voir dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au-dessous de son Auguste Protecteur, le fameux nom de Corneille... La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand des Rois, ait fleuri le plus illustre des Poètes ! »*

Je ne saurais mieux faire que de reprendre pour mon compte l'honneur dont je suis aujourd'hui l'objet et me trouver ainsi placé au rang de tous ceux, qui, poursuivant une tradition vieille de plus de 200 ans, font de l'Académie de Rouen, le foyer d'esprits attachés à la culture et à l'épanouissement des Sciences, Belles-Lettres et Arts à Rouen.

Je le ressens profondément, et « si l'honneur que vous me faites est démesuré en regard de mon mérite, du moins vous ne pouvez le répandre sur une personne qui le reçut avec des sentiments plus respectueux et remplis de reconnaissance », reprenant à mon usage les termes mêmes du discours de Monsieur de Corneille.

Qu'il me soit permis de saluer en tout premier lieu votre Président, un des plus distingués esprits scientifiques de votre Compagnie, et dont il représente à juste titre les qualités éminentes : le savoir, l'esprit de recherche et d'invention, la noblesse des sentiments, joints à l'amabilité de sa rencontre.

Ne sont-ce pas là d'ailleurs, à titres divers, et dans les domaines propres à chacun d'eux, les qualités, que me permirent de reconnaître les heureux contacts, protocolaires



certes, mais très agréables, des membres de votre Académie. J'ai ainsi mesuré l'éloignement où je me trouvais de tant de savoirs et de tant de connaissances. Et je prie Monsieur votre Secrétaire perpétuel de recevoir mes remerciements tout particuliers, pour les aimables conseils reçus sur le cheminement qui fut le mien depuis votre choix à mon endroit et ce jour.

De votre bienveillance, j'ai recherché la raison. Je n'y ai trouvé que celle d'honorer ma profession, et peut-être plus particulièrement ma spécialité en médecine : l'Otorhinolaryngologie. Et cependant, la profession médicale n'est-elle pas déjà représentée par les plus honorables de mes confrères : le premier, auditeur au Conseil Supérieur d'Hygiène, et dont le choix parmi vous n'attendit pas les années, et dont les connaissances scientifiques le cèdent à peine à sa culture d'humaniste, puisque de Sénèque il tient en partie « des idées générales sur l'hygiène », problème de tous les temps. Le second, était en même temps que moi externe à la vieille Pitié de la rue Jacob à Paris dans le Service du Professeur Guillain, et nos souvenirs sont communs depuis cette date, pour nous être retrouvés dans les hôpitaux de Rouen. Sa carrière scientifique et l'éminente physionomie qu'il donne au directeur de l'Ecole de Médecine de Rouen traduisent une richesse de dons, parmi lesquels les sentiments du devoir, mais aussi de l'amabilité et de l'amitié ne sont pas les moindres. Qu'il veuille bien accepter très sincèrement toute ma gratitude pour les marques qu'il a bien voulu m'en donner, toujours.

Je me dois de réserver un souvenir tout ému à celui d'entre vous dont la mort récente vient de priver votre Compagnie et la Médecine, ainsi que de nombreuses sociétés littéraires et artistiques d'un de ses membres les plus érudits : le Docteur Paul Hélot. L'éveil constant de son esprit à la recherche de connaissances toujours nouvelles, et spécialement dans le domaine de l'Art et de l'Histoire, lui avaient donné cette physionomie particulière du chercheur, du conférencier habile et agréable, de l'homme cultivé, mais aussi du travailleur acharné. Il vous plaira que je lui rende hommage, d'autant que sa loyale amitié et son honnêteté morale complétaient en lui le portrait de l'honnête homme.



Peut-être aussi avez-vous retenu, lors de votre choix, le nom de mon grand-oncle, Arsène Legrelle, né en 1834, mort en 1899, membre de l'Académie de Rouen, en 1887, docteur ès lettres de la Faculté de Caen, docteur en philosophie de l'Université d'Iéna, auteur de nombreux ouvrages, dont M. Charles de Beaurepaire a fait l'éloge en préfaçant son ouvrage principal : « La Normandie sous la Monarchie absolue ».

De plus, il m'est apparu possible de penser que le nom que je porte a du évoquer en vous des souvenirs historiques, juridiques et littéraires. D'une similitude de nom, je crains que vous n'ayez établi une similitude de talents entre gens de même patronyme. Que celui qui est l'auteur de tous ces travaux, marqués du meilleur de sa science et de son esprit, s'il le permet, reçoive ici l'assurance de mes louanges, de mon affection et de ma gratitude. Le souvenir ému qu'il accorde à ceux qui nous ont donné le jour et formés, est le témoignage certain d'une fidélité respectueuse et reconnaissante que je partage avec lui. A eux, nous sommes, lui et moi, redevables de notre formation.

Et cette similitude de nom patronymique me fait penser qu'une erreur de message auditif, un défaut d'audition peut-être ait eu lieu. L'otorhinologiste que je suis s'interroge ; et, en toute franchise émet l'opinion d'une erreur.

Aussi ai-je pensé retenir votre attention en exposant devant vous quelques données actuelles sur la surdité acquise, sur ce qu'elle apporte à celui qui en est atteint ; et essayer de définir quelle réponse il est possible de lui donner. De nombreux exemples en sont classiques : certains sont suffisamment étudiés pour éclairer notre opinion, et, nous rappelant le nom des deux rouennais qui ont apporté leur contribution aux soins de la surdité, nous essaierons de savoir si nous devons ou non faire l'éloge de la surdité ou l'éloge des sourds.

★  
★★

Etre sourd équivaut à perdre toute relation sonore avec le monde extérieur, en un mot, vivre dans le silence. C'est le cas de l'enfant né sourd, ou devenu sourd, tôt dans la vie, sans



avoir acquis la voie de relation du monde sonore. Nous ne les retiendrons pas ici, nous réservant le cas de la surdité acquise chez un individu en pleine possession de ses moyens auditifs et ayant été capable de recevoir les éléments codés d'un message conventionnel, vecteur de la pensée et des concepts qui la supportent vers le cerveau pour son intégration.

Jean-Jacques Rousseau a écrit : « la parole distingue l'homme entre les animaux, le langage distingue les nations entre elles ; on ne connaît d'où est un homme qu'après qu'il a parlé... Sitôt qu'un homme fut reconnu par un autre homme, comme un être sentant, pensant, et semblable à lui, le désir ou le besoin de lui communiquer ses sentiments et ses pensées, lui en ont fait chercher les moyens. »

Qu'est en réalité l'audition ?

C'est le résultat de la transmission des sons d'abord à travers le conduit auditif externe de l'oreille où il y a renforcement du son vers l'oreille moyenne ; là, amplification et déphasage au niveau de la chaîne des osselets ; excitation de la cellule sensorielle, dite de Corti, et naissance de l'influx nerveux, dirigé par le nerf auditif, vers les aires cérébrales temporales. Voilà pour le côté physique.

C'est aussi la transmission au cerveau d'un ensemble de symboles invariables et susceptibles de combinaisons, qui constituent le langage parlé. Voilà pour le point de vue physiologique.

Et trois éléments se succèdent dans le mécanisme subtil de l'audition : l'écoute, acte physiologique où domine l'attention, l'audition, acte pour ainsi dire passif, et la compréhension, obligatoirement liée à la notion d'intelligibilité, qui est la résonance du langage, lui-même résultante de l'acquit des connaissances lentement assimilées des messages reçus.

Et, s'il est fait appel à la théorie de l'information, pour comprendre le langage, du fait du développement de nos connaissances, de leur complexité et de leur concision progressives, il faut admettre une analyse du son au niveau de l'oreille interne, plus spécialement de la cellule sensorielle, destinée à permettre le codage du message. Transmis au cerveau, ce



message sera selon le terme employé, « décrypté » au niveau des aires auditives, temporales. Le cerveau reçoit donc une « volée d'influx nerveux » qui réalise un ensemble, un composant, on dit un « pattern ».

Une confrontation s'établit entre les composants déjà mémorisés antérieurement qui sont comparés entre eux, et avec ceux qui ne sont pas encore classés, et enfin l'ensemble est utilisé en vue de l'émission du langage.

Ainsi schématiquement esquissé, le phénomène de l'audition représente une source dont il est alors permis de comprendre toute la richesse. Reconnaître le trouble apporté par la déficience de l'organe qui en est chargé donne la mesure de la perte d'information dans le monde sonore où nous vivons, information indispensable dans les rapports humains.



C'est à comprendre ceux qui en sont privés, c'est-à-dire les sourds, dans la mesure où nous avons retrouvé des éléments susceptibles de nourrir notre dessein, que nous voulons pénétrer dans leur vie, et essayer de comprendre la réponse qu'ils peuvent faire à leur infirmité.

Ne voulant retenir que les noms les plus célèbres parmi ceux qui le sont devenus à la fin de leur adolescence ou en pleine maturité, citons : Beethoven, Swift, Goya, Edison et Maurras. Nous voulons essayer de nous rapprocher d'eux, analyser leur situation physique et morale, retrouver leurs confidences, d'ami à ami, par l'intelligence et le cœur.

N'est-ce pas d'ailleurs notre rôle quotidien d'apporter à tous ceux qui subissent cette même disgrâce, outre le savoir de nos possibilités techniques, le contact de l'homme avec l'homme, l'appui de notre amitié, et l'assurance de notre sympathie, ce beau mot grec devenu français, et si chargé du sens de l'union et de la compréhension.

Quelqu'ils soient, il est possible de dire qu'ils ont tous été devant un problème nouveau : le silence, et de ce fait, l'isolement. Et chacun y a répondu avec son tempérament.



Le silence : sans doute, c'est souvent que nous y aspirons ; le bruit incessant et infernal d'une vie trépidante, agitée et de bousculade nous incite à rechercher le calme et l'isolement. Et la lutte contre le bruit, du moins celui qui est abusif, a trouvé sa justification tant pour le bien-portant de l'oreille que pour le demi-sourd à l'oreille délicate : si l'oreille moyenne facilite l'audition, elle en limite aussi la transmission ; d'où, lors de ses altérations, la nocivité du bruit abusif.

Et nous serions tentés, sinon d'envier, du moins de souhaiter parfois une certaine surdité, en face des slogans et des sonorités que diffusent avec indifférence et violence toutes les sources musicales actuelles et dont chacun possède un exemplaire avec le droit d'en incommoder son voisin sans vergogne. Qu'il soit permis ici, de dire que, si les règlements existent qui l'interdisent, l'éducation du public vers une vie du respect d'autrui est plus que jamais impérative, dans cette matière comme dans beaucoup d'autres. Qu'il suffise de citer la rue, l'automobile, l'avion, ces deux roues infernales que chacun connaît, accepte et dont chacun souffre, souvent inconsciemment. Son bruit anormal serait cependant facile à atténuer.

Mais, et les exemples en sont nombreux, le silence total crée un malaise psychique réel. L'être humain a besoin, comme tout ce qui constitue la vie animale, d'un fond sonore : l'homme est le centre de la Création, et tout lui est à disposition : par tous les sens, il en prend contact : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

De plus, sa vie est souvent conditionnée par un fond sonore ; rappellerons-nous le sommeil du meunier qu'assure le ronronnement du moulin et que l'arrêt de ses grandes ailes dans la nuit réveille ? Le bruit sourd et régulier de la machinerie du bateau, dont l'étrave fend la crête écumeuse des lames de la mer agitée et tranquillise le marin ; les staccata successifs des claviers des machines à écrire et dont l'insonorisation excessive des bureaux crée un malaise permanent par étouffement du bruit ambiant ?

Et, outre l'utilité, que ne dirait-on de la perte du charme des bruits habituels : celui du souffle léger qui se joue dans les feuilles des arbres, celui du vol bruyant de l'oiseau qui se



précipite sur l'insecte qui le précède ; le dialogue du vent, l'hiver dans la cheminée avec les grands hêtres de nos campagnes cachoises ; le bruit strident du train qui glisse sur les rails étincelants ; les premiers gazouillements de l'enfant devant sa mère attendrie et attentive ; les confidences à voix basse, les demi-teintes des expressions de la voix, que dire encore, la musique et son langage ; la mélodie qui s'élève sous la voûte de la chapelle, expression de l'âme qui se recueille. En un mot, tout le charme de la vie ; toute cette harmonie du bruit ambiant, dont l'homme est le centre, et la nature son cadre.

Le sourd a tout perdu, le bon et le mauvais. Nous recherchons le silence ; le sourd trouve la solitude : privations des joies de la connaissance, privations d'ordre moral, difficultés de la vie familiale, éloignement de la vie publique, et combien de ceux qui se confiés à nous nous ont déclaré leur désespoir, leur tristesse et leur état d'abandon. C'est la mélancolie avec sa douleur morale, ses sentiments dépressifs, sa structure pessimiste aux caractères de fatalité, de certitude de l'échec, et de désespoir.

Écoutons ce qu'en pensent certains :

*« La surdité, écrit Marie Leneru dans son journal, est une torture morale dont je n'ai pas encore vu le fond. Un aveugle perd son corps, un sourd, son âme. Le silence, à ce point-là, n'est pas un recueillement, c'est un évanouissement et un vertige. Le moindre bruit me rendrait plus présente à moi-même que tout ce que je vois et tout ce que je touche. »*

Marie Leneru était un écrivain français, morte en 1918, à 43 ans, auteur d'essais et de nouvelles et étudiée par Francis de Curel.

Écoutons Maurras, atteint d'une surdité précoce et réfugié dans les bibliothèques :

*« Mais là dans ces cathédrales de livres, au cours des lectures dont quelques-unes décidèrent de moi, une autre amertume me reprenait, que de recherches diffi-*



*ciles, que de débats, que de combats la claire voix d'un maître m'aurait épargnés ! »*

Si nous écoutons Beethoven, voici sa plainte :

Nous sommes en 1795, il est au sommet de la gloire. La mode alors dans les salons viennois consiste en des sortes de tournois de virtuosité qui mettent aux prises devant un élégant auditoire, les artistes les plus réputés du jour (D'HARCOURT).

Karl Czerny, élève de Beethoven, et qui se distinguera plus tard dans l'enseignement, rapporte l'anecdote suivante : un jeune pianiste de l'époque, doué d'une certaine réputation, Gelinek, doit participer à l'une de ces joutes, et, assez sûr de lui, annonce à son père son intention de « donner une raclée à son concurrent ».

Le père, ayant demandé le lendemain à Czerny la suite des événements, trouve Gelinek effondré qui lui donne cette impression : « jamais, non jamais je n'oublierai la soirée d'hier. Ce jeune homme, avec lequel je me suis mesuré, c'est Satan en personne. Jamais je n'ai entendu jeu pareil. Il s'est livré à des variations sur un thème donné par moi. Personne, pas même Mozart, n'égale ce génie dans l'improvisation. »

Il a déjà, à cette époque, publié des airs séparés dont certains, tel « Que le temps ne dure », sont sur des paroles de Jean-Jacques Rousseau, des bagatelles, un ballet, des cantates, des œuvres chorales, un concerto pour piano en mi bémol, une fugue pour orgue.

Et, si on suit la liste de ses œuvres à cette époque où il a 25 ans, son œuvre est déjà considérable, et son génie reconnu. Il est admiré, son tempérament y trouve satisfaction, il domine, il est à l'aise matériellement. Il le dit lui-même : « pour chacune de mes compositions, je trouve 6, 7 éditeurs, plus, si je le désire. Il ne s'agit plus avec moi de contrats, j'exige et on paie. »

C'est dans ce climat de triomphe et de satisfaction que va apparaître sourdement, mais de façon continue et progressive une ombre qui vient se profiler et faire tache sur la lumière du soleil déjà levé. C'est la surdité.

C'est l'oreille droite qui révèle sa présence : un bourdonne-



ment, un sifflement, un bruit de mer continu, le vent, et chaque jour voit le signe croître. De telle sorte, que vers trente ans, il est déjà très atteint, l'oreille gauche moins que la droite ; et que les avis recueillis partout près des meilleurs spécialistes ne lui laissent guère d'espoir. Et cependant Vienne est alors le foyer de l'otologie.

La première relation de sa surdité a été en 1798 dans une lettre qu'il écrivit à son premier ami Carl Amenda, étudiant en théologie, et devenu pasteur en Courlande, épanchements d'une âme effrayée et découragée qui trouve que le sens avec lequel il travaille est entrain de disparaître :

*« Mon cher Amenda, mon ami de tout cœur, avec une émotion profonde, avec un mélange de douleur et de joie j'ai reçu et lu ta dernière lettre, ton attachement envers moi... Ton Beethoven est profondément malheureux. Sache que la plus noble partie de moi-même, mon ouïe, s'est beaucoup affaiblie. Déjà à l'époque où tu étais près de moi... je le cachais... »*

*« Pour l'ouïe, se guérira-t-elle ? Comme je dois vivre tristement, éviter tout ce qui m'est cher... Je courrais alors vers toi, mais je dois rester à l'écart de tout... Tu aiderais ton ami à porter son mal. »*

*« Ce que je t'ai dit de mon ouïe, je te prie de le garder comme un grand secret, et de ne le confier à personne, quelqu'il soit. »*

Certains ont émis qu'à ce moment il était gêné dans son jeu et sa composition ; mais c'était très peu, aux dires de Beethoven.

Le 28 juin 1801, il écrit à son ami Wegeler :

*« Mon audition pendant ces trois dernières années est devenue nettement plus mauvaise. Mes oreilles sifflent et bourdonnent continuellement, jour et nuit. Pour te donner une idée de la curieuse surdité qui est la mienne, je dois te dire qu'au théâtre je dois me placer tout près de l'orchestre pour comprendre les acteurs. Si je suis un peu éloigné, je n'entends pas les sons aigus des »*



*instruments et des chanteurs. Et si je suis un tout petit peu plus loin, je n'entends rien du tout. Souvent, je puis entendre les sons graves des conversations, mais pas les mots, et dès que quelqu'un crie, cela devient intolérable. Il y a des moments où je suis la plus misérable créature de Dieu.*

*« ...Je te le confie, sous le sceau du secret... Adieu, bon et fidèle Wegeler, sois assuré de l'affection et de l'amitié de ton Beethoven. »*

Écoutons encore ses plaintes écrites dans le testament d'Heiligenstadt :

*« Quelle humiliation, quand quelqu'un étant à mes côtés, entendant la flûte dans le lointain et que je n'entendais rien ; ou quelqu'un entendait le berger chantant, et que je n'entendais rien. »*

Plus loin, il regrette de ne plus entendre le chant des oiseaux ou le bruit du ruisseau qui gazouillait ; bruits qui furent à la base de l'inspiration de la Symphonie pastorale. En un mot tout ce que la campagne d'Heiligenstadt lui apportait et que depuis les étés de 1802 il est certain de ne plus entendre. Surdité, éloignement du monde sonore, joints à un sentiment de mort prochaine, lui font penser au suicide. Et il écrit :

*« O Hommes, qui me tenez pour un misanthrope hostile et intraitable, comme vous m'ignorez, comme vous me jugez mal ! De ces apparences, vous ne connaissez pas la cause secrète. Né avec un tempérament vif et ardent, sensible à tous les agréments de la société, j'ai du très tôt m'isoler, mener une vie solitaire. Un état incurable m'a frappé. Trompé, d'année en année dans l'espoir d'une amélioration, forcé enfin d'envisager un mal incurable. Il n'y a plus pour moi d'apaisement à espérer de la société des hommes, plus de place pour les délicats entretiens, pour les mutuels épanchements du cœur. Il me faut vivre en exilé, et si je m'approche d'une société, une brûlante angoisse me saisit. Peu s'en est fallu que je ne mette de mes propres mains fin à mes jours. »*



Il est impossible de ne pas rester profondément ému devant cette confession dramatique d'une telle nature, enchaînée et privée du domaine qui lui était propre : le jeu des harmonies et des sons, et pour toujours.

Une autre grande figure de l'Art, a, elle aussi, payé un lourd tribut à la surdité : Goya.

Goya est devenu totalement sourd à 47 ans et le restera toute sa vie.

Il était à Cadix en 1792 chez son ami Sébastien Martinez, dont il faisait le portrait, lorsqu'il fut subitement atteint d'une terrible affection qui le paralysa entièrement et lui fit perdre la vue et l'audition en lui donnant des vertiges. Sans vouloir faire un diagnostic rétrospectif impossible et inutile d'ailleurs ici en parlant d'une méningo encéphalite possible. Goya fut pris d'une crise de désespoir ; il pensa mourir. Sa femme et son fils bien-aimé Javier étaient loin de lui ; ses amis ne pouvaient le rejoindre et la gravité de son état ne lui échappa pas.

Mais peu à peu il sortit de son état ; la paralysie s'atténua au point de ne laisser atteinte que la main droite qui, elle aussi, récupéra son activité ; mais il dut perdre tout espoir quant à son audition, et lui aussi connut alors le cahier de conversation, tout comme Beethoven ; il eut également des vertiges qui s'atténuèrent, des bourdonnements aigus et des sifflements qui peuplèrent sa tête et ses oreilles. Sa vue revint peu à peu, sans dommage pour leur fonction. Mais il avait supporté le choc moral considérable d'un homme qui s'était élevé à un haut degré de conquête technique dans la peinture et la gravure, sous l'influence dominante de Velasquez et à la contemplation des collections royales, à la perception d'un large horizon politique, social et économique, au contact des hommes célèbres que son ami et protecteur, Don Gaspar-Melchior de Jovanellos, lui avait fait connaître. Jugeons-en rapidement :

— 1880, il est reçu à l'Académie, à l'unanimité, avec son Christ en croix ;

— 1884, il peint, avec quel succès, le Saint-Bernard prêchant



en présence d'Alphonse V, en l'église San Francisco el Grande à Madrid ;

— en 1885, il est nommé sous-directeur de la peinture à l'Académie de San Fernando ;

— en 1886, il est peintre du roi Charles III ;

— en 1889, il est peintre de la chambre du roi Charles IV.

Ascension due à son travail acharné et à son besoin inné de liberté dans l'expression et déjà désireux de libérer son esprit des conventions et des contraintes esthétiques de son temps.

Comment ne pas comprendre son désarroi immédiat en face de son isolement affectif, loin de ceux qu'il aime, et à la contemplation tragique de son avenir entrevu dans sa situation de santé. Nous reviendrons sur sa réponse regrettant de n'avoir pas trouvé écrite de sa main, ses angoisses et sa tristesse.

Nous voudrions également rapporter le cas et l'histoire de la surdité de Jonathan Swift, qui fut sourd à 23 ans, et mourut à 78 ans, après une vie politique, littéraire et pamphlétique importante.

*« J'eus mon premier vertige, dit-il, en 1690, j'avais alors 23 ans, en mangeant 100 rainettes dorées en même temps à Richmond, en une fois. Quatre ans plus tard, dans un endroit à vingt mille dans le Surrey, je fus atteint de surdité. »*

Il semble toutefois qu'il ait été atteint d'une surdité antérieure, car il écrivait à son ami Schridan, en Angleterre :

*« Avant que je n'aie vingt ans, j'ai attrapé un rhume qui m'a donné une surdité, dont je n'ai jamais pu me débarrasser, bien qu'elle revint rarement. Mais, quand la surdité se produit, je n'entends avec aucune de mes oreilles, sauf si c'est une femme avec une voix de soprano ou un homme avec une voix de ténor. »*

C'était là une surdité bien évidente de l'oreille moyenne, sans atteinte de l'oreille interne. Nous n'avons pas ici, non plus, rencontré les textes qui nous auraient permis de connaître ses plaintes. Seuls nous sont parvenus les reproches à ceux



qui ont essayé de le guérir, et au sujet desquels il écrit :

*« Ce sont des chiens sans pitié qui ne sachent quoi faire, purgent et font vomir sans raison. »*

Ne retenons de ces lignes que la triste situation de Swift et l'amertume qu'il éprouve devant sa situation alors inguérissable.

Enfin, pourquoi ne pas citer encore le cas extraordinaire de Thomas-Abraham Edison.

A 12 ans, il commença sa surdité ; des conditions diverses ont été retenues : otite de la scarlatine, coup reçu sur les deux oreilles, alors que, montant dans un train en marche, les deux bras chargés de paquets de papier, comme garçon de train, il fut retenu par les deux oreilles et « quelque chose craqua dans ses oreilles », légende probable, ou encore giffle violente par un conducteur de train et qui le jeta à terre où il resta inanimé un moment. A 30 ans, de toute façon, il était totalement sourd. « Je n'ai pas entendu un chant d'oiseaux depuis l'âge de 12 ans ». Il devint solitaire et timide « et se sentit fermé à toute sorte de relation sociale qu'est la conversation ».



Ainsi frappé, isolé, triste, désemparé souvent, que va devenir le sourd ainsi frustré ?

D'emblée, brutale ou progressive, associée ou non à des bruits anormaux de l'oreille, gêne supplémentaire fréquente, la perte de l'ouïe devient une réalité à laquelle l'être humain doit faire face.

Deux attitudes sont possibles : la mélancolie allant jusqu'au désespoir, ou la reprise de soi-même dans la résurgence par l'effort et la volonté.

C'est affaire de tempérament sans doute ; et si la mélancolie subsiste, triste devient la vie pour le sourd et son entourage. La mélancolie est définie comme étant une pesanteur de l'âme,



comprimant tout ce qui d'ordinaire vibre, agit et jaillit.

De là, suppression des échanges intellectuels, nostalgie des confidences, gêne de la conversation dans les lieux publics et perte de l'intimité, disparition du charme des propos gais et primesautiers, des entretiens de société, et gêne pour le sourd de n'en rien entendre et d'assister, muet et inquiet, dans son désir d'entendre, aux sourires des autres qu'il interprète mal ; c'est un repli sur soi-même ; le monde lui devient hostile et se ferme devant lui. Mais à moins de dépressions profondes, et que, seule la surdité ne semble jamais créer, le suicide ne se connaît pas.

Mais quel rôle ne doit pas assurer le médecin ? non seulement du point de vue des soins matériels, médicaux ou chirurgicaux, de comprendre, d'analyser et de soutenir l'infirmes qui lui confie sa peine. Ne touchons-nous pas ici, une fois de plus, au rôle humain de notre profession, à la nécessité du contact de l'homme avec l'homme, au dialogue souvent secret de ces deux personnages, le malade et le médecin, que rien ne doit séparer dans un monde qui se veut libre et social, et que des siècles ont depuis longtemps rapprochés sous le signe de la charité, ce mot dont il n'est maintenant retenu qu'un des gestes qu'il commande : l'aumône, pour le définir.

Mais, souvent, à la période de tristesse et d'abattement, de désarroi et d'abandon de soi-même au milieu d'un monde qui s'écarte de l'infirmes et que lui-même ne comprend plus, succède une évolution favorable ; et celle-ci passe, en général, par trois stades : agressivité, régression, et restitution. Le caractère de l'être est le facteur dominant ; ce peut être le fruit d'une amitié bienveillante et active, le secours continu d'un confident attentionné et éclairé. Ce sont souvent le besoin de se reprendre, le devoir de ne pas se laisser abattre, l'éclair jaillissant d'un amour nouveau, comme celui de Giulietta Guicciardi en 1800 et qui fait écrire à Beethoven : « voici quelques instants de bonheur devant le spectre de mon infirmité ». Parfois, c'est l'intuition d'un message à transmettre, de quelque nature qu'il soit, ne serait-ce qu'à d'autres infirmes de l'oreille comme soi.

Comment ne pas demander à ceux que nous avons choisis



parmi les sourds les plus célèbres l'aventure de leur redressement ?

De certains, nous ne connaissons que leur vie sans avoir été mis au courant de leur tristesse. Et leur vie témoigne de leur reprise de possession d'eux-mêmes.

Swift, sourd à 23 ans, poursuit une vie politique et littéraire jusqu'à 76 ans ; il ne fut, il est vrai, que sourd partiel la première moitié de sa vie. Maître incontesté de la langue anglaise, il créa une œuvre considérable dont « Baucis et Philémon », « la lettre à Monsieur B. Drapier », « les voyages de Gulliver » et « la lettre à Stella » ont révélé la valeur du pamphlétiste et de l'écrivain. Si la fin de sa vie fut marquée de tristesse et de dépression mentale, sans doute, la surdité, alors totale, n'y fut peut-être pas étrangère ; mais la mort rapprochée et de Stella et de Vanessa contribuèrent autant à aigrir un tempérament au naturel critique devenu acerbe. Cette fin de vie fut d'ailleurs rapprochée de celle de Goya en raison de l'amertume de son esprit et du fait de la surdité. Là aussi d'autres éléments furent prédominants.

Que dire d'Edison ?

A 12 ans il est sourd. Quand il meurt en 1931, après avoir commencé sa vie comme crieur de journaux, convoyeur au Grand Truck Railway of Canada and Central Michigan, il aura inventé le télégraphe duplex (deux courants sur une même ligne), le microtéléphone qui permit l'utilisation facile du téléphone de Graham Alexander Bell, cet ami des sourds, et qui découvrit le téléphone en essayant de converser avec sa femme, qui était sourde-muette ; les accumulateurs au fer-nickel, et la préparation de l'aniline à partir du nitrobenzène. Sourd à 12 ans, et sans instruction ! Quel chemin parcouru !

Mais revenons à ceux que nous connaissons déjà plus particulièrement.

Maurras était sourd depuis la classe de troisième et à vingt ans il voit ses ambitions refoulées, il ne peut devenir officier de marine : « Je récapitulais avec amertume l'effondrement de mes songes ; pas un qui subsistât ; je n'étais plus qu'un fruit desséché, noué pour toujours. »



Il vient à Paris et écrit :

*« Dans ces vastes institutions d'enseignement, n'importe qui pouvait s'y désaltérer à longs traits, moi seul ne pouvais y associer qu'un fantôme de corps dissocié de sa pensée. Tout ce que j'aurais pu apprendre, tout ce dont j'étais laissé ignorant alors que tant d'esprits médiocres, connus et méprisés de moi, n'allaient y prendre que d'insanes breuvages d'arrogances et de présomption. »*

Il se réfugie dans l'étude, se trace une voie, une voie douloureuse qui le durcit. Suivons-en le chemin : poète, conteur, critique littéraire, écrivain de combat, ce qui, en dernier ressort, lui valut la prison perpétuelle. Il meurt à 80 ans.

Nous ne pouvons, dans le cadre de ce discours, procéder à une analyse complète de ce que certains auteurs ont appelé la surdité créatrice de Beethoven. C'est affaire d'analyse musicale et hors de nos moyens. Il est possible toutefois de retenir certains éléments qui permettent de le comprendre.

Sans aucun doute la surdité l'a isolé du monde et ne pas entendre fut pour lui une véritable tristesse. Les scènes sont connues qui en témoignent : Ries, l'élève chéri, voit la figure de son maître s'assombrir et les larmes apparaître sur son visage quand il n'entend plus. Les sonorités de la nature qu'il aimait : c'en était fini du chant du rossignol... sol, sol, sol, mi bémol ; et du bruit argentin et délicat du ruisseau. On sait qu'à la fin du second morceau de la « Symphonie pastorale », l'orchestre fait entendre le chant du rossignol, du coucou et de la caille (lettre à Carl et à Johann) et on peut dire que la symphonie presque tout entière est tissée des chants et des murmures de la nature. Mais Beethoven recréait dans son esprit un chant qui était mort pour lui. C'en était fini aussi des entretiens charmants avec ses élèves, avec les femmes et jeunes filles qu'il rencontrait et pour lesquelles l'Art et l'Amour se mêlaient dans une sensation d'équilibre de l'être passionné en tout qu'il était ; c'en était fini aussi de la joie de l'œuvre créée, entendue et dirigée, comme l'attestent les contemporains après les magnifiques auditions du Théâtre de Vienne, où le



pauvre chef d'orchestre, aux gestes un peu lourds du sourd, n'entendait pas les applaudissements d'un public enthousiaste.

Mais il a compris de bonne heure que son audition ne lui serait pas accordée longtemps encore. Et, avant qu'elle ne fut complète, des échecs sentimentaux lui avaient fait écrire : « tu dois te créer, pauvre Beethoven, tout, en toi-même, car dans le monde de l'Idéal, seul, tu trouveras des amis ».

Lorsqu'il fut sourd, et qu'il écrivit à Carl Amenda, son ami, il avait ajouté à sa plainte : « mais je ne me laisserai pas abattre par le Destin ».

Il avait donc le désir absolu de lutter, de vaincre l'obstacle, de résister à la difficulté accrue d'exprimer ce qu'il sentait en lui. Car il y avait en lui un don de projection dynamique de la pensée dans le monde, à travers ses échafaudages d'accords, de mélodies, et de rythmes, ce qui font l'artiste créateur.

« C'est l'étroite communion de l'être humain avec les permanences éternelles les moins temporelles », a écrit Robert d'Harcourt. C'est, pour Beethoven, la création dans ce qu'il appelle la « forge » ; lors d'un entretien en 1823, il rapporte la façon dont ce travail se réalise : « Alors commence dans ma tête le travail, en large, en resserré, en hauteur, en profondeur, et puisque j'ai la conscience nette de ce que je veux, apparaît l'idée qui git au fond et que je ne lâche jamais. Elle monte, elle grandit, et je vois le tableau dans son entière expansion ; comme une matière en fusion, il se tient devant mon esprit. »

Reprendrons-nous alors l'idée de Wagner « de surdité bien-faisante ? » parce qu'elle l'avait isolé du monde sonore de son temps, des modes musicales en vogue à son époque, et lui avait permis de se retrancher dans sa propre nature ? Il semble que la projection dans son esprit de l'idée musicale qu'il tenait aurait été de toutes façons plus forte que les images sonores de son milieu.

Faut-il, allant plus loin encore dans l'hypothèse d'une bien-faisante surdité, penser que les hallucinations auditives, les bruits de ses oreilles, les sifflements et le tintamarre de ses



cochlées malades aient été l'élément de base de rebondissements, tels que ceux de l'« Appassionata » par exemple ? ou les chevauchées de l'« Héroïque », la bousculade des schazo de la « Neuvième Symphonie » ? Monsieur Jolivet ne craint pas d'écrire que c'est à eux que nous devons de rencontrer pour la première fois en musique dans les œuvres de Beethoven ce phénomène de caractère dyonisiaque que l'on peut appeler le sens de la projection du son. Nous regrettons de ne pas pouvoir prendre part au débat.

Ce qui nous semble certain, c'est de pouvoir affirmer que Beethoven était riche de possibilités de créations, avec ou sans surdité. En lui était une force violente, et rien n'aurait pu l'empêcher de traduire ce qu'il pensait devoir dire. Ne le constatait-il pas encore la veille de sa mort, lorsqu'il disait : qu'il lui restait tant à écrire, « tout ce que l'esprit m'inspire et m'ordonne d'achever ? »

En lui était toute cette vie imprégnée de pathétique, et dont la neuvième symphonie a voulu être un « hymne à la joie », ce monumental testament symphonique de la joie dans la fraternité avec ses semblables, et dont on a écrit que le sentiment relie l'évolution de ses rapports avec l'Univers et son Créateur. « Si j'avais voulu sacrifier ma force vitale, que serait-il resté pour le noble, le meilleur ? » (Beethoven).

Le 16 avril 1828, à deux heures du matin, un an et un mois après la mort de Beethoven, mourrait en France Goya, à 82 ans. Son petit-fils, Mariano, était venu avec sa mère à Bordeaux, le voir une dernière fois. Ses cendres reposent maintenant dans l'église San Antonio de la Florida sous la protection du peuple de Madrid, et des anges, ses créations, tous immobiles aux pieds de Saint Antoine de Padoue, ressuscitant un mort pour le pardon d'un innocent. Ensemble pictural que l'on a nommé : « le midi suprême d'un langage fait de chair et de ciel. » (Pierre Gassier).

Trente-deux ans ont marqué la vie de Goya depuis sa surdité. Début de ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième période du peintre, la troisième devant être celle de la guerre civile et de la Libération, la dernière étant partie celle de la Maison du sourd, partie en France à Bordeaux.



Il est classique de dire que la surdité de Goya a marqué son œuvre, qui prit alors une physionomie nouvelle : aux gais coloris allant du rose au jaune en passant par les verts délicats, et destinés à traduire les sujets de charme, dans les cartons de tapisseries et les portraits, de cette époque, succède une période où dominant et s'imposent les tons sombres, sur lesquels viennent éclater en touches disséminées les tendres coloris de ses débuts.

Faut-il y voir là le témoignage de sa surdité et introduire cette dominante dans son œuvre ?

Il est certain, que, lui aussi, comme Beethoven, souffre de son infirmité, car il en est réduit aux cahiers de conversation. Il est sourd total, mais après avoir craint et pour sa vie, et pour sa vue, et pour sa main droite qui était paralysée, il doit mesurer cependant une certaine satisfaction de son état. Il a un tempérament de feu ; et rapidement il rentre à Madrid et reprend son travail. Son enthousiasme reste entier. A son oreille perdue, il va suppléer par une scrutation plus profonde des faits et des gens ; son œil, devenant critique et sévère, a-t-on dit, et, la surdité aidant, il va esquisser ses premières caricatures.

Il travaille maintenant dans le silence, et il le dit à son ami Bernardo Iriarte, directeur de l'Académie de San Fernando, au sujet des onze tableaux qu'il peint pour elle : « Pour occuper l'imagination, fortifiée par la considération de mes maux, et pour rentrer en partie dans les dépenses qu'ils m'ont occasionnés, je me suis mis à peindre un ensemble de tableaux de cabinet, dans lesquels j'ai réussi à faire à l'observation une place qu'elle n'occupe habituellement pas dans les œuvres de commande où le caprice et l'invention manquent d'espace. »

Il est donc possible de dire, si l'on en croit les experts qualifiés à ce sujet, que des œuvres telles que l'« Enterrement de la sardine », la « Scène de l'Inquisition », la « Course des taureaux dans le village », par exemple, sans qu'il soit possible de savoir si celles-ci ont fait partie des onze œuvres annoncées mais qui étaient toutefois de cette période, « sont le fruit de l'invention et du caprice, et les premiers témoins d'un art



nouveau, tout en profondeur et en intensité tragique », tons grisés, les noirs et les blancs, harmonie des formes plus nouvelle, en un mot, style nouveau au service d'une pensée nouvelle.

L'isolement dans lequel l'a mis la surdité est-il responsable de cette évolution ?

Certains faits doivent retenir l'attention :

En 1790, presque deux ans avant sa maladie, Goya a réfléchi et il décide de changer de genre de vie. Alors qu'il n'était jusque-là « que joyeux vivant », profitant des avantages de l'argent, émotif plutôt que réfléchi, il annonce tout à coup à son ami Martin Zapater la décision qu'il vient de prendre : « Je ne vais plus dans les endroits où on pourrait les entendre (il faut comprendre ici qu'il s'agit des séguenedillas), parce que je me suis mis dans la tête que je dois maintenir une idée déterminée et garder une certaine dignité que l'homme doit posséder ; avec tout cela, tu peux m'en croire, je ne suis pas content. »

C'est donc, avant la maladie, un repli sur lui-même et un besoin d'abandonner la vie facile d'une Espagne brillante, mais condamnée par les esprits nouveaux et « éclairés ». Et parmi eux, se trouvait son protecteur, Don Gaspar-Melchior de Jovanellos, qui lui avait fait obtenir, en 1784, quatre tableaux pour le Collège de Calatrava à Salamanque, Jovanellos était parmi ceux qui étaient acquis aux idées nouvelles, les idées libérales du jour, et qui a dû aider le mûrissement politique de Goya, par son contact, par ses idées, par son milieu et probablement par ses qualités d'homme cultivé.

De plus, Goya approche de la cinquantaine au moment où il se relève de sa maladie, il a exactement 47 ans, et, très lié avec la famille Osuna dont il fait les portraits en Andalousie, il fait, dans le même temps, la connaissance de la duchesse d'Albe. Nous n'insisterons pas ici autrement que pour souligner ce fait nouveau dans son existence des relations de la duchesse et du peintre et dont l'intimité est bien connue, sans qu'il soit besoin de la souligner en notant l'anneau double et gravé de « Goya-Albe », fixé au doigt du bras droit tendu vers le bas,



dans le portrait, dit portrait en noir de la Duchesse. Amour de midi, a-t-on dit, charme du modèle auquel le peintre n'est pas resté insensible ; milieu aristocratique devenu accessible à Goya jusque dans l'intimité et prise de contact avec des habitudes qui n'étaient pas les siennes. Ne peut-on pas soulever en ce cas l'influence sur l'artiste de données nouvelles dans sa pensée et prises dans un milieu jusque-là inconnu de lui et qu'il étudie et dont il se détachera d'ailleurs avec facilité, ainsi qu'en témoigne la lettre à Martin Zapater au sujet du portrait.

Par ailleurs, le climat politique lui-même n'est certainement pas sans frapper cet observateur au regard interrogateur : la vie facile de Madrid, sous le règne de Charles III, les disgrâces et les banissements de 1791, dans cette période où le libéralisme ne semble plus de mode ; et, à cette époque où ses amis commencent à être inquiétés, les corruptions de la Cour, la vie de Godoy et ses amours avec la reine Marie-Louise, les difficultés économiques, bref, tout un climat de fin de règne dont les traductions morales s'extériorisent en libre cours. Goya est à même de les percevoir facilement. Plus tard, l'invasion française et ses troubles seront une cause nouvelle de choc sentimental et national.

Comment le tempérament ardent de Goya sans expression possible de la parole du fait de sa surdité, concentré sur tout ce qu'il voit et sur tout ce qu'il a à dire, gagné lui aussi par les idées libérales de ses amis, a-t-il pu ne pas être marqué par des conceptions nouvelles de sa pensée et réagir en peintre avec des harmonies et des coloris nouveaux, traduction de ses sentiments profonds ?

La surdité, en l'isolant, n'a pu, ce nous semble, que le mettre dans des conditions optima de son travail intellectuel et de son sentiment. Et cette concentration sur lui-même l'obligea certainement à développer son univers intérieur. René Huyghes a écrit : « C'est l'intensité du champ vaste et obscur de son inconscient qui domine tout artiste dans sa création. En lui se présentent les sources, les mobiles, les richesses diverses... de cette âme dont la peinture est le langage ». Or, l'inconscient, tel que la psychanalyse le comprend, recèle en lui des tendances



obscures que rend inapparent le veto de la conscience.

Et, dans l'œuvre de Goya, sont apparus, à partir de 1798 et surtout 1799 avec les « Caprices », tout un ensemble de monstres et de scènes de sorcellerie, puis de dessins macabres, expression d'un inconscient libéré. Goya fut le premier à dénoncer lui-même les monstres qu'engendre le sommeil de la raison. La gravure des « Caprices » qui fait partie des collections de la Bibliothèque nationale, représente le peintre accoudé et endormi alors que virevoltent autour de lui des hiboux et des chouettes sous les yeux terrifiés d'un lynx et d'un chat.

Toute l'œuvre de Goya est marquée depuis 1794 de ses images terrifiantes, tragiques et monstrueuses ; le spectacle du sang dans les courses de taureaux, la fusillade des rebelles, le couteau qui plonge dans le côté ruisselant du blessé, le sabre de la brute militaire, mais aussi, toute une sexualité avide de mêler le viol à la tuerie. « Nous voici ici emportés en plein Moyen Age, avec les peintres germaniques », dit René Huyghe, scènes de mort et de guerre, hommes sauvages et velus, sorcières et leurs sabbats. Eux aussi se placent sous le signe de Saturne, « ce Saturne, dont la figure démoniaque et asymétrique de Baldung Grün, peintre germanique, sert de titre au livre de M. Malraux ».

Quand Goya va peindre les murs de sa maison, la Quinta del Sordo, en 1820, il est reclus, vivant de crainte et dans l'isolement de la surdité qu'il a depuis 1793, c'est dans la gamme noire, blanche et verdâtre qu'il choisit les coloris, pour figurer les masques grimaçants des sorcières, de la bête hurlant sur une crête désertique, et de Saturne lui-même dévorant ses propres enfants.

Le drame contemporain n'a-t-il pas réveillé en lui un inconscient individuel, dans lequel il ne peut pas être possible de faire jouer le rôle prédominant à la surdité fixe dont il est atteint. Tout au plus, du point de vue médical, pourrait-on retenir dans ses antécédents pathologiques, le rôle de la maladie de 1792, et qui fut vraisemblablement une encéphalo-méningite aiguë.



A la lumière de ces faits, que peut-on conclure de la surdité chez l'adulte ayant acquis le langage, c'est-à-dire reçu la transmission de la pensée, et devenu sourd après contact pris avec le monde extérieur, et quelle thérapeutique y opposer ?

Pour le sourd intermittent et partiel, les thérapeutiques modernes ne sont pas sans valeur, chirurgicales et médicales.

Depuis longtemps d'ailleurs cette infirmité avait retenu l'attention des médecins ; et à Rouen deux d'entre eux ont attaché leur nom à ces soins.

Le premier, Charles-Nicolas Lecat, est en général connu des Rouennais par la rue qui porte son nom, cette rue qui passe devant l'Hôtel-Dieu, à l'endroit où la magnifique grille qui y donne accès s'encadre dans les deux petits avant-corps de sa cour d'honneur.

Sans retracer ici la vie de Lecat, rappelons sa date de naissance : 6 septembre 1700, la date de sa mort : 1768. D'un mot, rappelons ce qu'il fût à la lecture de l'épithaphe qui est sous le portrait peint par Bernard, l'an de son âge et du siècle, 1756, et gravé par Houlbracken en 1762 :

*Charles Nicolas LECAT ECUYER, Docteur en med /  
chirurgien chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, lithotomiste  
pensionnaire / de la même ville, Professeur, Démonstra-  
teur royal en Anatomie et en Chirurgie des Académies //  
Royale de Paris, Londres, Madrid, Berlin, Lyon ; des  
Académies impériales des Curieux // de la Nature et  
St-Pétersbourg, de l'Institut de Bologne et Secrétaire //  
perpétuel de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et  
Arts de Rouen, dont il fut le premier secrétaire perpétuel.*

Pour le présenter encore, voici l'épithaphe inscrite sur son tombeau :

*ci-git qui par le vrai peut terrasser l'envie  
par les traits de talent qui repoussa la mort  
qui par son immortel génie  
triomphe maintenant du cercueil et du sort.*

En 1774, il écrivit un traité des sens et dans la partie intéressant l'ouïe, ayant distingué deux variétés de surdité, il décrit



pour les sourds de l'oreille moyenne un appareil de conduction du son, fait de deux pièces : « d'une coquille ou cornet qui retient beaucoup d'air et qui s'adapte exactement au conduit de l'oreille, l'autre, seconde pièce, qui est un entonnoir s'adaptant sur le premier ». « Les vibrations entrent comme une foule dans cette coquille... elles sont obligées de se réunir toutes vers l'intérieur de l'oreille où elles font une impression très puissante ».

Nous sommes en présence du cornet acoustique que notre génération a bien connu avant l'ère des prothèses auditives actuelles électroacoustiques. Mais Lecat créa-t-il le premier cornet dont se soit servi l'humanité ?

Pour lui, d'ailleurs, si l'ouïe est un des sens les plus précieux et sa perte comparée aux plus grands malheurs, la perte du goût est plus grave parce que nécessairement utile à la vie. Et l'aveuglement est pire car il y a dans le monde plus de choses à voir qu'à entendre et, « d'ailleurs, on entend par les yeux, non seulement au moyen de l'écriture mais encore par les attitudes, les signes, les mouvements des lèvres, des yeux de ceux qu'on voit, témoin, les pièces pantomimes si à la mode sur le théâtre anglais et même un peu en France aujourd'hui ».

Ce n'était là que confirmation sur ce que cette époque connaissait de la rééducation des sourds-muets par la labio-lecture, qui avait succédé à la rééducation par la méthode des gestes, si magnifiquement réintroduite par l'abbé de l'Epée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans ses leçons gratuites du soir.

Le deuxième Rouennais qui s'intéressa à la surdité fut le docteur Emile Tillot, rouennais d'origine, devenu sourd intermittent de bonne heure et sourd total à la fin de sa vie.

Né en 1829 à Rouen, mort à Rouen en 1923, ancien interne des hôpitaux de Paris, membre correspondant de l'Académie de Médecine, après avoir été médecin-inspecteur des Eaux de St-Chritau, il revint dans sa ville natale à 71 ans.

Recherchant le moyen d'utiliser la voie de l'os pour suppléer son ouïe déficiente, en raison de sa longue histoire de surdité de l'oreille moyenne, il reprit les idées d'un laryngologiste connu : Itard, provençal d'origine, né à Oraison en Haute-



Provence et devenu le successeur chez les sourds-muets de l'abbé Sicard.

Il s'agissait de la transmission du son, renforcé dans un tuyau souple et long allant de la bouche de l'aide à l'oreille du sourd en émettant des voyelles et consonnes dites roulées, bruyantes et d'intensité d'émission progressive. Pratiquée rue Bras-de-Fer chez Tillot, cette méthode fut répandue dans notre région par la Sœur Sophie, des Sœurs d'Ernemont, avec un certain succès et elle est encore utilisée à Paris rue de Villersexel par la Congrégation d'Ernemont.

Tillot y adjoint des massages rétro-auriculaires, des recherches d'équilibre, des entraînements respiratoires et la labio-lecture. Il en résulte pour beaucoup de malades une reprise d'eux-mêmes, une amélioration non négligeable de la surdité et un désir de réadaptation qui a illuminé bien des désespoirs.

A ce titre, Tillot doit mériter notre reconnaissance. Il serait juste que sa ville natale se souvint de lui.

Pour le sourd total, la situation reste inchangée vis-à-vis des siècles passés.

Et, seul ce sourd total, doit retenir toute notre commisération. L'oreille, a-t-on dit, est le sens qui développe l'intelligence en s'adressant à elle. Dans l'antiquité, le sourd de naissance, et muet de ce fait, n'avait pas de droits civiques, n'ayant pas le logos.

Nous sommes certains que devenir sourd est pour qui que ce soit en pleine possession de ses moyens, un choc psychique de très grande importance. C'est l'isolement et le silence dans un monde qui devient hostile et, combien plus grave, chez un sujet aux sensibilités perceptives développées que possèdent les artistes.

Il semble que, pour tous, au désarroi initial succède une phase de tristesse et de solitude, que suivent, plus ou moins rapidement, soumission, puis réadaptation, une reprise de soi-même, seule condition de vie.

Et que devient alors cette vie si le monde sonore échappe au sourd ?



L'isolement créé par la surdité ne peut-il pas être pour beaucoup la source d'une écoute intérieure, de celle des « voix du silence », d'un monde inaudible à nos oreilles ouvertes ? Profondeur de la pensée, éveil accentué de la sensibilité, montée plus facile des créations de l'inconscient, de quelle que nature qu'elles soient, « l'inconscient, ce monde ignoré que chacun porte en lui, qui naît et qui meurt en silence », a dit Musset dans « Fantasio ». Est-ce là le bénéfice de l'isolement ? L'action ne se trouve-t-elle pas renforcée par ce besoin d'extériorisation que l'absence d'audition ne peut freiner ? Car, les tendances qui déterminent un homme et sa vie intérieure sont des forces impatientes d'aboutir ; elles aspirent à un objet qui les satisfasse, à une action. La surdité a-t-elle cette influence de mettre le sourd total en face de son moi, de sa volonté, de son âme ? Et, si nous appliquions au sourd la phrase bien connue de Saint-Jean de la Croix : « nous ne sommes pas ici-bas pour voir mais pour ne pas voir », pour atteindre en un mot les « sommets de la pensée où la pensée défaille ». Devrions-nous dire : bienheureux les sourds ?

En effet, alors, surdité bienfaisante, éloge de la surdité. Surdité écrasante et desséchante, surdité constructive mais hallucinante, maléfice de la surdité.

Beaucoup de sourds et de grands noms par le talent et le savoir ont supporté d'être sourds. La réponse est difficile.

Ce que nous devons toucher du doigt à la lecture de ces exemples, que nous avons cru devoir vous rapporter, c'est, après le désarroi et l'isolement recherché, la réaction et l'effort de résistance devant l'adversité, la réponse de l'énergie que tout être vivant doit avoir parce qu'elle est la volonté du devenir sous l'effet de la puissance de l'effort créateur : refus d'isolement, idées à transmettre, idéal à maintenir, enseignement à l'humanité et secours à ses semblables. Et ce sera l'éloge du sourd.

Un nom va nous servir à vous en apporter le témoignage. C'est celui d'un de nos concitoyens, illustre par le savoir et la vie ; et ce me sera l'occasion et l'honneur de saluer ici sa mémoire : Charles Nicolle.



Le Professeur Jean Fleury a brossé un tableau de sa vie et analysé ses œuvres et son esprit dans un très beau discours prononcé le 26 janvier 1958 aux journées du timbre Charles Nicolle.

Dans une lettre aux sourds, adressée par lui-même en mars 1929 à ceux qui partageaient son infirmité, Charles Nicolle a défini de façon expressive sa situation de sourd ; il nous suffira de l'écouter et de le comprendre. En voici les extraits :

*« Toute souffrance est noble, toute injustice grandit. Pour alléger votre peine, je voudrais vous montrer, mes frères, de quelle ressource est notre infirmité quand on ne se laisse pas écraser par elle... »*

*« J'étais né ambitieux. Ce que mon père m'avait mis au cœur, le désir d'une vie utile, les règles de l'éducation maternelle me donnaient les moyens de l'accomplir... »*

*« La première semonce du destin me frappe au début de mes études de médecine. ...C'est une musique merveilleuse que le tocsin du cœur et le déploiement du murmure respiratoire... »*

*« La réalité m'apparut, j'avais une oreille fautive ; ayant consulté, je compris que je serais tôt ou tard jeté à l'infirmité... »*

*« ...J'avais 19 ans... »*

*« Mon infirmité n'était apparente à personne. A cette condition, l'ennemi ne me causait pas trop de peine... »*

*« Interne de Paris, je n'auscultais plus que d'une oreille, faisant la besogne d'interne sans que nul autre que moi fut conscient des progrès du mal. »*

*« Que deviendrait l'infirme s'il s'attardait à l'insouciance, s'il la prenait pour but ?... »*

*« Je me mis au travail de laboratoire... »*

C'est alors, que revenant à Rouen, il voulut créer un centre d'Etudes Médicales et de Recherches de Laboratoire, mais son infirmité et la lutte qui lui fut faite le désarmèrent.

Il continue...



*« Le moment vint où le péril angoissant de la surdité m'emporta... mon navire faisant eau... l'imminence de la noyade fut mon salut... »*

Il vint à Tunis. Point n'est besoin de rappeler l'œuvre qu'il fit, il n'en tira aucune gloire.

*« Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour ne pas être écrasé du destin, tourmenté par mon ambition, je ne pouvais éviter la défaite qu'en remportant une grande victoire... C'est le destin de l'homme de n'être jamais satisfait. A la contrainte de l'infirmité, j'ai ajouté celle du devoir... Le sort s'est trompé... J'ai déçu sa menace... Que cette insulte soit notre force. Heureux les faibles, s'ils le veulent ils seront forts. »*

Et c'est encore de lui que nous prendrons nos derniers mots de son livre ayant pour titre : « La Nature » :

*« Cultivons la forme éphémère qu'est notre individualité ; soyons de meilleurs nous-mêmes, et vivons comme si nous devions toujours vivre. »*

Ne devons-nous pas, avec lui, faire l'éloge du sourd ?

---



et de la formation de la cellule animale. Les  
 recherches de M. Pasteur ont démontré que  
 les organismes vivants ne peuvent pas  
 se former à partir de matière inanimée.  
 Il faut à l'air point d'origine de l'air pur  
 pour que la fermentation se produise.  
 C'est la preuve que la vie est due à  
 des organismes vivants qui se reproduisent.  
 Les recherches de M. Pasteur ont démontré  
 que les organismes vivants ne peuvent pas  
 se former à partir de matière inanimée.  
 Il faut à l'air point d'origine de l'air pur  
 pour que la fermentation se produise.  
 C'est la preuve que la vie est due à  
 des organismes vivants qui se reproduisent.  
 Les recherches de M. Pasteur ont démontré  
 que les organismes vivants ne peuvent pas  
 se former à partir de matière inanimée.  
 Il faut à l'air point d'origine de l'air pur  
 pour que la fermentation se produise.  
 C'est la preuve que la vie est due à  
 des organismes vivants qui se reproduisent.

Les recherches de M. Pasteur ont démontré  
 que les organismes vivants ne peuvent pas  
 se former à partir de matière inanimée.  
 Il faut à l'air point d'origine de l'air pur  
 pour que la fermentation se produise.  
 C'est la preuve que la vie est due à  
 des organismes vivants qui se reproduisent.  
 Les recherches de M. Pasteur ont démontré  
 que les organismes vivants ne peuvent pas  
 se former à partir de matière inanimée.  
 Il faut à l'air point d'origine de l'air pur  
 pour que la fermentation se produise.  
 C'est la preuve que la vie est due à  
 des organismes vivants qui se reproduisent.  
 Les recherches de M. Pasteur ont démontré  
 que les organismes vivants ne peuvent pas  
 se former à partir de matière inanimée.  
 Il faut à l'air point d'origine de l'air pur  
 pour que la fermentation se produise.  
 C'est la preuve que la vie est due à  
 des organismes vivants qui se reproduisent.

Les recherches de M. Pasteur ont démontré  
 que les organismes vivants ne peuvent pas  
 se former à partir de matière inanimée.  
 Il faut à l'air point d'origine de l'air pur  
 pour que la fermentation se produise.  
 C'est la preuve que la vie est due à  
 des organismes vivants qui se reproduisent.



## Le Docteur Paul Hélot

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION  
DU DOCTEUR J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT

par le Docteur Jean FLEURY

Monsieur,

**V**OUS avez évoqué la réception à l'Académie française de Thomas *de* Corneille (pour reprendre le texte original que vous avez consulté dans votre belle collection) et vous avez emprunté ses propres paroles de remerciement. Déjà hyperboliques au Grand Siècle, nous ne pouvons les prendre à notre compte : notre Compagnie n'ignore pas tout ce qui la distingue de sa grande aînée parisienne, même si elle l'imité en soumettant ses nouveaux membres à une cérémonie assez solennelle, Monsieur, pour que la tradition m'impose d'oublier pendant deux ou trois quarts d'heure que l'on vous appelle communément *docteur* et que nous nous tutoyons depuis quelques dizaines d'années.

Ce rôle que je tiens ce soir, notre confrère Paul Hélot l'eût assumé bien mieux que moi et à plus juste titre. Il avait proposé votre nom au conseil des anciens présidents ; son rapport en séance plénière décida aisément l'Académie à vous voter les félicitations qui, selon nos usages, expriment le souhait d'accueillir le nouveau membre. Il était prévu qu'il répondrait à votre discours de réception. Vers le milieu du printemps, doutant de ses forces, il avait dû décliner cette tâche : elle me fut confiée.



Par égard pour vous et pour lui, pour rompre aussi un long silence académique, cédant au sentiment du devoir plus qu'à celui de la prudence, je l'acceptai. Déjà elle m'apparaissait lourde ; elle est devenue douloureuse maintenant que la maladie a emporté Paul Hélot.

Son souvenir domine cette séance, la seconde qui est tenue depuis sa disparition. Me trouvant à sa place, après vous avoir entendu, Monsieur, traiter un sujet touchant votre commune spécialité, je ne puis manquer d'évoquer sa vie et ses œuvres.

A l'Académie française, un tel soin appartient au successeur du défunt. Mais ici nos modestes sièges, à la disposition du premier occupant, ne portent point de numéro qui les sorte de l'anonymat et confère à chacun une histoire propre. Nul ne sait à qui il succède et il n'incombe pas au nouvel élu de célébrer, une heure durant, un prédécesseur anonyme. Aussi bien, c'est en séance privée que le président rend hommage à ceux qui nous ont quittés. Cela ne manqua pas d'être fait fort bien et brièvement, selon l'usage : sur combien d'entre nous pourrait-on discourir aussi longuement que sur les Immortels parisiens ?

En ce qui concerne Paul Hélot, « c'est le fonds qui manque le moins » et l'on regrettera plutôt que soit trop rapidement élaboré un hommage qui, plusieurs l'ont suggéré, devrait prendre l'ampleur d'une biographie et exigerait de son auteur les talents de celui qu'il doit évoquer.

Croyant ainsi innover (avec l'assurance que personne ne me le reprocherait), voici que je découvre qu'il y a 60 ans, à un mois près (le 24 novembre 1904), à la réception du peintre Zacharie en cette Académie, fut lue « en présence d'un nombreux public d'invités », une importante notice nécrologique sur Henri Frère, grand-père maternel de notre ami. Pouvait-on découvrir un « précédent » plus émouvant ?

Reçu parmi nous le 8 décembre 1945, Paul Hélot déclarait apporter bien peu à l'Académie et n'être que le bénéficiaire d'un héritage. En fait, il devait apporter beaucoup, mais il était vrai qu'il avait beaucoup reçu des siens et qu'en lui s'épanouissaient, voire se multipliaient les dons de deux lignées qui



honoraient notre ville et qui ont donné à l'Académie Jules Hélot, son bisaïeul, Edouard, Henri et Samuel Frère, ses bisaïeul, aïeul et grand-oncle maternels.

Picard de l'Aisne (comme notre Le Cat, de qui Paul se proposait d'écrire la biographie), Jules Hélot (1814-1873), avait été reçu septième sur 29 à l'Internat des Hôpitaux de Paris, dans la promotion de 1839 (celle de Claude Bernard classé 25<sup>e</sup>); attaché au grand chirurgien Récamier, il fut victime d'une « piquêre anatomique »; il vint passer sa convalescence à Rouen, dans la famille de sa jeune femme. Les séductions de la ville auxquelles furent si sensibles ses descendants s'exercèrent-elles sur lui ? Ou bien trouva-t-il l'occasion d'une installation favorable ? L'un et l'autre sans doute, puisqu'il se fixa à Rouen, comme l'avait fait, une quarantaine d'années plus tôt, en des circonstances analogues, le père de Gustave Flaubert.

Chirurgien des Hôpitaux, il fut chargé de la Maternité. Précisément, les Hospices avaient hérité d'un de leurs médecins, Pillore, 100.000 francs pour édifier à l'Hospice Général une « maternité » qui remplacerait la « gésine » de l'Hôtel-Dieu trop vétuste. Inspiré sans doute par les idées de Semmelweiss, le jeune accoucheur décide de n'utiliser que successivement les salles de son nouveau service : ainsi libérée des patientes, chacune est nettoyée et aérée pendant plusieurs jours, tandis que la literie était soigneusement lavée. Paul Hélot m'avait conté ce fait. Quelques documents de l'époque m'en ont confirmé l'importance et le retentissement. La mortalité des femmes en couches passa de 25 % à 2 % et, en 1862, une circulaire de Persigny, ministre de l'Intérieur, faisait connaître à tous les hôpitaux cette pratique et en recommandait l'application. Cela se passait bien avant que Pasteur prouvât par l'isolement du streptocoque (1874), la contagiosité de la fièvre puerpérale.

Heureux temps où 100.000 francs suffisaient pour construire un bâtiment hospitalier duquel on n'attendait qu'un taux



réduit d'occupation ! Et aussi, conception, quasi géniale dont le souvenir méritera d'être commémoré sur place par une inscription.

Transfuge des Hôpitaux de Paris, Jules Hélot devait leur rendre son petit-fils Jules Tinel de qui le détachement et la modestie ont un peu masqué une grande œuvre de neuropsychiatre.

Mort à 59 ans, Jules Hélot fut remplacé à la tête de son service par son fils Paul (nommé après concours chirurgien des Hôpitaux de Rouen). Les traditions d'hygiène et de propreté (on ne disait pas encore d'asepsie), étaient sauvegardées. Paul, dit-on, évitait de serrer la main d'un beau-frère chirurgien et anatomiste qui manipulait les cadavres sans précautions. De santé fragile, après une dizaine d'années, il demanda l'honorariat pour se consacrer à une spécialité naissante, l'Oto-Rhino-Laryngologie. Il la dota d'un « photophore électrique frontal », précurseur du miroir de Clar et d'un acoumètre. Le même esprit inventif lui fit fabriquer, pour chauffer l'eau sur le gaz, un serpentín qui devait devenir le chauffe-bain. Sa curiosité s'étendait à l'élevage des abeilles, à celui des poissons dont il réussissait la conservation et la reproduction de rares espèces tropicales, à la graphologie sur laquelle il écrivit un livre. La mort le prit à 50 ans.

Son fils René (1875-1940), son petit-fils Paul, seront comme lui oto-rhino-laryngologistes et animés d'une curiosité universelle, approfondie et fructueuse.

René Hélot qui fut le premier titulaire du Service d'Oto-Rhino-Laryngologie des Hôpitaux de Rouen (votre anté-prédécesseur, Monsieur), s'intéressait à tout et collectionnait tout. Doué du génie de la classification, il donnait de l'intérêt à des documents d'apparence insignifiante en les rapprochant. La « tournée » des antiquaires, qui chaque matin jalonnait son retour de l'Hospice, restait rarement infructueuse. Son érudition ne connaissait pas de limites. Mais de caractère silencieux, goûtant peu le monde, de franchise parfois sévère, il s'extériorisait peu. Ses publications ne furent pas à la mesure de ses connaissances. Néanmoins, il donna quelques notes à la *Revue*



*Médicale de Normandie* de ses amis Charles Nicolle et Pierre Derocque, au *Vieux Papier* et au *Vieux Rouen* qu'il avait fondés, et édita des livres à la *Société des Bibliophiles Normands* et à la *Société Rouennaise de Bibliophiles* à la fusion desquelles il contribua. En 1937, il avait livré à l'éditeur Arthaud un texte magistral sur la Faïence de Rouen qui devait rénover le vieil ouvrage de Potier et qui, hélas, malgré les efforts de ses fils, attend encore d'être imprimé. Sa mort à 65 ans, en septembre 1940, lui épargna de voir la moitié de sa maison et de ses collections détruites par le bombardement d'avril 1944.

« Je n'ai eu qu'à puiser dans les documents réunis par mon père », disait modestement Paul ; cela n'était vrai qu'en partie : lui-même savait chercher, trouver et classer. Doué de la même curiosité, il avait de plus le goût d'écrire, de parler et de publier. « Véritable délassément, dira-t-il à l'Académie <sup>(1)</sup>, j'en suis redevable à mes grands-parents maternels qui, à Rouen, libraires, bibliothécaires et avocats, ont tous pensé, parlé, écrit, sur leur ville et sur les lettres et les arts depuis cent ans. »

Le premier d'entre eux, Edouard Frère (1797-1874), petit-neveu de Lavoisier, avait reçu, dit son biographe, l'abbé Loth, « une éducation capable de lui ouvrir l'accès de toutes les carrières libérales ; un goût irrésistible le porta vers les livres. Il fut de 1827 à 1842 un de ces libraires érudits et appliqués qui rendent autant de services aux lettres que les écrivains et sut continuer les belles traditions des éditeurs rouennais les plus renommés »... Il écrivit lui-même des notices historiques et bibliographiques couronnées en 1852 par l'important et précieux *Manuel du Bibliographe Normand*, — toujours consulté et recherché. Il avait alors abandonné sa librairie pour occuper le poste de secrétaire archiviste de la Chambre de Commerce puis, en 1869, celui de conservateur de la Bibliothèque de Rouen. Dans la liste de ses œuvres et opuscules, quelques « guides du voyageur » ou « de l'étranger », à Rouen ou en Normandie ne préfigurent-ils pas les visites que Paul

---

(1) Discours de réception, 8 décembre 1945, *Précis*, p. 53.



Hélot conduisait avec tant d'agrément au profit de ses amis ou des sociétés auxquelles ils s'intéressait ?

Henri Frère, son fils (1836-1903), descendait, par sa mère, des graveurs Tardieu, eux-mêmes parents collatéraux des Eudes, illustrés au XVII<sup>e</sup> siècle par l'historien Eudes de Mézeray et par le futur Saint Jean Eudes. Avocat renommé, Henri Frère était aussi voué aux lettres. S'il rimait volontiers et aisément, il écrivait surtout de nombreux mémoires ; deux d'entre eux lui valurent d'être couronné à 20 ans et à 24 ans par l'Académie de Rouen, avant qu'elle ne l'élût membre titulaire à 27 ans. Précocité qui annonçait une abondante production dans le domaine de l'histoire et de la critique.

On a loué en lui « l'orateur à la parole exquise, le causeur érudit qui savait charmer tour à tour, soit avec la plume élégante du critique, soit avec la lyre du poète ». N'a-t-on pas, ce disant, parlé de son petit-fils Paul Hélot ? Et n'est-ce pas à tous deux que s'applique cette phrase : « Si les lois de l'atavisme sont conjecturales, moins incertains sont les fruits de l'éducation et du travail ».

Ce préambule, à la fois long et écourté, tant la matière en est riche, ne nous fait-il pas déjà connaître Paul Hélot à travers ses ascendants ? Il sut mettre en valeur les dons heureux qu'il avait trouvés dans son berceau (ou dans ses chromosomes).

Né à Rouen le 4 juin 1901, il sera l'aîné de sept enfants dont trois mourront en bas âge ou dans l'enfance. Elève du Lycée Corneille, il lui restera attaché toute sa vie. Il ne cessera de s'intéresser à la Société des Anciens Elèves qu'il présidera de 1947 à 1949 ; très tôt il donne des articles à la belle revue : « Notre Vieux Lycée », entre dans son comité de rédaction dont il deviendra secrétaire, puis président : exemple typique de sa fidélité, de son dévouement et de cette intelligente activité qui le porteront toujours au premier rang des sociétés auxquelles il se donne généreusement.

Bachelier (un 34 en philosophie à la session de septembre après un 6 à celle de juillet, révèle un esprit original et brillant



en même temps que l'inquiétante subjectivité des corrections : « je n'ai pu faire tant de progrès en philosophie pendant les vacances » me dit-il un jour qu'il me contait cet échec) — bachelier donc, il commence ses études de médecine à Rouen, puis, à Paris, se prépare à la spécialité familiale. La thèse passée en 1928, il s'installe à Rouen, déjà marié et père de famille.

C'est à Saint-Valery-sur-Somme, où ses parents passaient leurs vacances, dans une maison ancestrale, que s'étaient noués les liens d'un foyer heureux et fécond. Saint-Valery, cette seconde patrie, fut un des pôles de sa vie. Il y fit, par des recherches de préhistoire, ses débuts dans l'archéologie ; plus tard, il y découvrit par des fouilles bien conduites, des vestiges gallo-romains près de la source de Saint-Valery et, à Boismont, par l'examen soigneux d'une carrière en exploitation, les murs ornés de peinture d'une villa gallo-romaine dont il dégagera le plan. Il présentera ses travaux aux Sociétés d'Abbeville et d'Amiens dont il était un membre écouté.

Cette audience lui permit d'organiser à Saint-Valery-sur-Somme, pendant sa présidence de l'Académie de Rouen, une réunion commune avec les sociétés picardes qui rencontra le plus heureux succès.

De l'autre côté de la baie de Somme, au Crotoy, Jeanne d'Arc captive avait fait étape avant d'être conduite à Rouen. Entre les deux, quel chemin avait-elle suivi ? Ce fut, ces dernières années, l'objet de recherches dont il exposa brillamment les résultats.

Très tôt, Saint-Valery avait éveillé en lui une autre passion : celle des vieux moulins, en faveur desquels « Don Quichotte à rebours » selon son expression, il fit ses premières armes. Qui de nous n'a été sensible au charme de ces « castels fariniers » comme il disait, qui animent la campagne de leurs ailes ou tracent sur elle de grandes croix ? Qui de nous ne s'est affligé de les voir immobiles, abandonnés, tombés en ruine ? Le meunier écrasé par la concurrence des minoteries, ne peut procéder à des réparations de plus en plus coûteuses ? Paul Hélot lui, veut les faire survivre : en 1928, il fonde la Société des Amis des Vieux Moulins de France dont il est secrétaire : elle aidera



les meuniers à maintenir leurs pittoresques moulins ; lui-même achète et restaure en véritable musée spécialisé le moulin de Mons au pied duquel, en 1421, Philippe le Bon avait été armé chevalier.

Et de recruter des adhérents par des conférences assorties de chansons et de projections qu'il donne dès 1932 aux Picards de Paris dans un amphithéâtre de la Sorbonne, en Picardie, en Flandre, en Angleterre, à Amsterdam et à Rouen. Comme elle a fait de son moulin de Mons, la guerre détruira la plupart des survivants et dispersera leurs amis. Du moins ceux-ci auront-ils déposé à la Bibliothèque Nationale un répertoire comportant pour chaque moulin une fiche descriptive, historique et photographique. Et Paul Hélot aura pris ses grades de conférencier.

D'ailleurs, il était accoutumé à « tenir la scène » ; il composait des revues et des saynètes de salon, voire des tangos et avait pu donner des séances de prestidigitation où sa dextérité se conjugait avec l'utilisation d'ingénieux appareils. Mondain sans snobisme, il organisait des réceptions pour faire entendre un musicien ou un conférencier.



Si ardente qu'ait été la lutte pour les vieux moulins, si animée la vie mondaine, ce n'était que délassément ou occupation mineure : il était d'abord oto-rhino-laryngologiste.

Il s'était installé dans le bel Hôtel Jubert, rue de l'Hôpital, dont il écrit l'histoire. Comme des raisons de santé avaient conduit sa famille à habiter sur les hauteurs, aux Sapins, il reprit, après la mort de son père en 1940, le cabinet de celui-ci, boulevard de la Marne. Le bombardement du 19 avril 1944 le détruira partiellement. Avec un confrère trop voisin des quais, il s'installera boulevard de l'Yser jusqu'à ce que la maison du boulevard de la Marne fut restaurée. Dans ces vicissitudes une clientèle choisie et fidèle le suivit, retenue par ses prévenances, sa douceur, sa générosité, comme par la qualité de ses soins. Son souci de bien faire, sa curiosité, touchaient d'abord son devoir d'état ; les dernières années donnaient encore le témoi-



gnage qu'il suivait attentivement les progrès de son art. Il obéissait au triple commandement, guérir, soulager, consoler et il se plaisait à rencontrer l'homme dans ce colloque singulier entre une conscience et une confiance que doit réaliser la consultation médicale.

Curieux d'expliquer les faits qu'il observait, il en informait la Société de Médecine de Rouen dont il était un membre fidèle. Ainsi, cherchant pourquoi l'exérèse des végétations du pharynx stimule souvent la croissance, il montre le reliquat anatomique d'un canal qui, à l'état ambryonnaire, les met en relation avec l'hypophyse antérieure, glande maîtresse de l'organisme, qui peut recevoir par là une stimulation. Si l'on conçoit aujourd'hui d'autres mécanismes, du moins l'hypothèse était-elle ingénieuse. Bien d'autres communications scientifiques furent apportées dont le détail ne saurait être résumé ici.

Naturellement, la Société de Médecine l'appela à sa présidence ; ce fut en 1949, tandis qu'elle renaissait à peine de la guerre. Il lui imprima toute son activité, augmenta son recrutement, anima ses séances, fit venir plusieurs conférenciers, tel que Maurice Bedel, médecin devenu écrivain.

A la fin de sa présidence, il exprimait le souhait de survivre le plus longtemps possible à son titre d'ancien président, non seulement pour des raisons familiales bien naturelles, mais aussi pour connaître « les surprises pleines d'un passionnant intérêt que nous réserve l'avenir de la médecine ; nous sommes dans une période de révolution, de découvertes et de réhabilitations d'un palpitant intérêt et comme dans un feuilleton, on voudrait connaître la fin ».

Profondément attaché à la médecine, soucieux de sauvegarder à la fois son prestige et la valeur morale du médecin, il assumait de plein gré, depuis 1956 jusqu'à sa maladie, le secrétariat du Conseil Départemental de l'Ordre.

Peut-être aimait-il la médecine d'autant plus profondément qu'il en connaissait mieux le passé. Ses exposés d'histoire de la médecine manquaient rarement de confronter celle d'hier et celle d'aujourd'hui.



Dans les archives familiales, il avait trouvé mainte pièce originale sur la médecine du passé. Il utilisa et enrichit ces collections. Ce sera le point de départ de publications — sur Marat médecin et lauréat de l'Académie de Rouen, — sur les débuts de la vaccination à Rouen, — sur Laumonier, chirurgien rouennais, sculpteur sur cire de pièces anatomiques, — sur les médecins rouennais de jadis.

Les médecins des « siècles de raison », XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> suscitèrent de plus amples travaux. Henri Frère avait présenté à l'Académie des documents sur Fagon. Son petit-fils complétera ces recherches et écrira sur ce médecin de Louis XIV un livre tout entier qui a obtenu une préface louangeuse de Charles Nicolle.

Fagon touchait à Rouen par son oncle Guy de la Brosse, fondateur à Paris du Jardin du Roy (le Jardin des Plantes) chez lequel il était né et à qui il devait succéder. Premier médecin du Grand Roi, il tint, 22 ans durant, le Journal de la Santé du Roi, dont Hélot nous livre maint extrait : chez Fagon qui purgeait et saignait fort peu, qui essayait de restreindre l'énorme appétit de son patient, qui utilisait à bon escient le quinquina et l'émétique et abandonnait les inutiles remèdes archaïques, son biographe reconnaissait la qualité majeure du médecin, le bon sens.

Louis Fagon, le fils aîné, acheta, dans le Perche, le château de Vorve qui passa ensuite à M. Helvetius et nous rejoignons ici un autre héros de notre ami : Cabanis, hôte et admirateur fidèle de M<sup>me</sup> Helvetius qui tenait un salon réputé.

Et Paul Hélot, de nous conter la vie de Cabanis comme l'histoire des Helvetius. Il se promène et nous guide avec aisance dans ces siècles classiques : il n'ignore rien de l'organisation de la profession médicale à cette époque, connaît les potins et les querelles et touche en passant à l'histoire des Idées et à la « Grande Histoire ».

Sa notoriété parmi les historiens de la médecine s'affirme par son élection en 1963 à la présidence de la Société Française d'Histoire de la Médecine, rare honneur pour un provincial ! — qu'il partage avec notre aimé confrère, le docteur Raymond



Neveu. Dans l'entretemps, la guerre avait passé, révélant son courage, accroissant son autorité.



Eu égard au nombre de ses enfants, Paul Hélot comptait parmi les rares médecins qui n'avaient pas revêtu l'uniforme. Dès septembre 1939, il acceptait de participer au Service de Défense Passive et d'appartenir à l'équipe mobile du poste de secours Est, installé rue Saint-Hilaire dans l'ancien orphelinat des Saints-Anges. Il a communiqué à l'Académie le Journal qu'il tint durant le premier mois de l'occupation allemande : pages précieuses entre toutes, parce qu'elles relatent avec talent et véracité des faits vécus et qu'elles ouvrent des aperçus sur l'âme de leur auteur.

A la fin de mai 1940, devant les menaces d'invasion, nombre de femmes et d'enfants ont quitté la ville. Devenus célibataires, les médecins du poste des Saints-Anges (les docteurs Paul Hélot, Paradis et Pelcot) habitent, pour être à pied d'œuvre, les anciennes cellules monastiques et organisent une « popote » avec le chef du poste, M. Poissant, adjoint au maire.

Les premiers jours de juin, le poste reçoit les victimes d'un premier bombardement que l'équipe de Paul Hélot est allée chercher sur place et des soldats épuisés par leur retraite qui se reposent avant de traverser la Seine ; de plus en plus nombreux, les Rouennais quittent la ville, on parle d'évacuation. « Attendons l'ordre », décident les médecins. Ainsi leur dit un confrère mobilisé qui leur rendait visite en se repliant : « Ce sont les militaires qui s'en vont et les civils qui vont recevoir l'ennemi. »

Dans la nuit du 7 au 8 juin, à 3 heures, M. Poissant appelle d'urgence à son bureau les trois médecins : le commissaire central vient de lui téléphoner que le maire et les autres adjoints sont passés rive gauche et l'invite à s'y rendre avec lui. « Dans ces conditions, dit-il, l'engagement que vous avez pris avec la Mairie devient caduc et vous êtes déliés de vos



obligations ». — « Mais la population ? », demande l'un. — « Elle est restée », répond M. Poissant. — « C'est le moment ou jamais de redouter des bombardements », dit Hélot, « et le poste de secours est appelé à fonctionner ». Les médecins restent donc, tout comme M. Poissant, de qui ils louent la franchise et le calme.

Avant de se recoucher, Paul Hélot revêt la combinaison de chauffeur des équipes mobiles, car il s'attend à être réveillé par un bombardement. Mais le sommeil ne vient pas. « Reverrai-je ma femme et mes filles » pense-t-il ? Il se relève pour leur écrire une lettre qu'il confiera à un cycliste en partance, et va dans le jardin : « oasis au milieu de ce quartier triste et pauvre, avec ses chemins bordés de buis, ses terrasses plantées de poiriers, son allée de tilleuls. Le soleil est déjà magnifique, les gouttes de rosée scintillent au bout des feuilles »... « J'exagère peut-être notre situation, pense Hélot, mais je suis décidé à faire le sacrifice de ma vie ! Jamais je n'aurais cru que ce fût aussi simple et facile. L'exemple d'Amiens et d'Abbeville rasées par l'aviation allemande est là pour montrer ce qui peut nous attendre en plus de l'invasion ». Dans cette pensée, il accomplit pieusement ses devoirs dominicaux.

Deux heures plus tard, les ponts sautent, des blessés arrivent. L'abri est envahi de gens qui remontent du bas de la ville en feu. Il faut panser les blessures, calmer les esprits, mettre de l'ordre. On apprend que les Allemands descendent dans la ville. Ils ne trouveront à la Mairie que M. Poissant qu'ils chargent de toutes les responsabilités. L'ouest de la ville est déserté par ses habitants ; plus pauvre, la population de l'est est demeurée. Il faudra faire vivre ces 40.000 Rouennais.

A l'Hospice Général sont restés aussi les médecins non mobilisés qui ont la charge des services. René Hélot, retraité, avait repris celui de laryngologie : Paul l'assistera et visitera les malades d'un des secteurs que le docteur Née a répartis entre les médecins présents et recherche ceux qui, restés ou revenus, pourraient participer à ce service. Toujours à bicyclette, il monte à sa maison des Sapins et soucieux de maintenir le jardin en bon état, consacra bien des heures apaisantes à son entretien. Ce quartier lointain est quelque peu abandonné ;



pour lui obtenir des vivres, il multipliera les démarches harassantes. Il visite les maisons de ses proches pour les sauver du pillage.

Ainsi passent les premiers jours : une certaine tranquillité matérielle est assurée. Mais pas de nouvelles ; l'absence d'électricité a rendu muets les haut-parleurs. Que deviendra la France ? Que devient sa famille ? sujets d'angoisse qui étreignent aux heures de solitude.

Peu à peu, la ville reprend vie. Hélot appartient à un comité de notables qui cherche à créer une monnaie locale ; on retrouve les maquettes des billets de 1914-1918, mais les occupants imposent leurs marks. Voici qu'ils réclament à M. Poissant un préfet. Hélot est sollicité : « si je me sentais la moindre capacité à ce poste, j'accepterais pour rendre service, répond-il, mais vraiment, je serais absolument ridicule et déplacé dans un cabinet préfectoral ». Le retour du préfet Verlomme le libérera de ce scrupule.

S'il a refusé d'être préfet, il accepte d'être nommé adjoint chargé des Beaux-Arts, et pendant une partie de 1943, de l'Instruction Publique.



Assurément, nulle pensée (ou arrière-pensée) politicienne ne l'anime ; les événements lui ont proposé, voire moralement imposé une charge qu'il se sent apte à remplir utilement : « (sa) passion pour l'art et (ses) qualités d'archéologue ayant toujours cherché à conserver à (sa) ville son riche patrimoine artistique » (Lettre du 14 novembre 1941) sont les seuls titres qu'il se reconnaisse.

Hélas, son action personnelle est vouée par les circonstances à rester d'abord « négative » comme il dit avec un triste humour : « on déménage ce qui restait encore dans les musées rouennais pour mettre à l'abri les collections ; le Théâtre mutilé empêche toute saison lyrique, le Cirque (où il avait réussi à organiser des spectacles) est blessé par les bombardements et doit être réparé ; l'Ecole des Beaux-Arts et d'Archi-



itecture vit dans une installation de fortune (encore a-t-il fallu l'y mettre); les projets d'urbanisme, les transformations esthétiques de la ville ne sont pas réalisables actuellement ». Cette action protectrice et conservatrice n'est pas négligeable. Ainsi doit-on rappeler qu'il a habilement sauvé la statue de Corneille en l'envoyant se faire oublier dans un atelier de moulages. Il fait constituer par un ancien élève de l'Ecole du Louvre un fichier archéologique de Rouen.

Au souci de la conservation, s'ajoutent ceux de la culture intellectuelle et de la reconstruction.

L'inauguration en octobre 1942 d'une « Quinzaine Artistique du Livre » pour « la renaissance du régionalisme » lui donne l'occasion d'analyser le culte de la province natale et de prôner, pour le développer : manuels d'histoire locale, sections locales de musées et de bibliothèques, architectures adaptées au climat et aux matériaux de la région, exposition des paysages dans lesquels les peintres expriment leurs affinités et « nous traduisent nos propres sentiments, nos réactions spirituelles envers une région que nous connaissons », livres enfin car « rien n'est plus enchanteur qu'un livre bien fait où, à l'action palpitante du récit, se mêle intimement la vie de la province que l'on aime ».

Chargé des embellissements de la ville, il tient à participer aux études de la Reconstruction. Ses réflexions de médecin archéologue et artiste sont exposées dans un important rapport intitulé : « Urbanisme, hygiène, archéologie et charme des villes provinciales », qui constitue une sorte de charte de l'Urbanisme.

Il a noté des affinités entre urbaniste et médecin : à la fois science et art, leur discipline synthétise plusieurs spécialités sous le contrôle du bon sens et de l'équilibre. Il loue les architectes urbanistes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dont les œuvres « n'apportent rien de choquant ni de dissonnant dans cette symphonie parfaite que doit représenter une belle ville ou dans cette œuvre de petite musique de chambre qu'est un joli bourg de campagne ». Le XIX<sup>e</sup> siècle, hélas, impose à Rouen le plan d'alignement de 1839 dont l'exécution (heureusement



ralentie faute de crédits) eût fait de Rouen la ville la plus ennuyeuse et la plus banale qui soit. L'hygiène n'y gagna guère. Derrière les façades des cours étroites rarement ensoleillées où s'accumulent les mauvaises odeurs, les lieux d'aisance et les prises d'eau ne sont répartis qu'avec parcimonie. L'hygiène qui réclame essentiellement le soleil, l'air, l'eau et de bonnes évacuations ne s'oppose pas en soi aux demandes de l'archéologue et de l'artiste. C'est le XIX<sup>e</sup> siècle qui a fait les taudis en édifiant trop de constructions dans les cours des vieux hôtels.

L'urbaniste, sans plan préconçu, doit se soumettre au site en conciliant toutes ces données. Dans cet esprit et suivant les suggestions de Paul Hélot, la municipalité exprime le vœu en août 1944, en pleine tourmente, que le plan de reconstruction de l'urbaniste Greber soit complètement refondu, les destructions récentes ayant modifié ses données initiales.

Responsable des spectacles et veillant aux programmes du théâtre-cirque, l'adjoint aux Beaux-Arts se heurte à la difficulté de maintenir sur une scène lyrique de province, un orchestre et des choristes de qualité ! La solution avait été clairement formulée par Boïeldieu (1793) puis par Louis Malliot (1866) : créer un véritable Conservatoire de Musique. Elle avait été sans cesse remise en question. Paul Hélot reprend son étude complète, enquête auprès d'une dizaine de conservatoires provinciaux sur l'organisation, les effectifs, le budget, l'activité et établit un rapport décisif à la suite duquel le Conseil municipal prévoit un financement pour 1945. Il n'était pas donné à la Municipalité Stackler de voir naître l'enfant que son adjoint aux Beaux-Arts avait conçu. Si d'autres connurent, non sans efforts personnels, la satisfaction de la mise au monde, ils ne manquèrent pas de reconnaître le rôle de leur prédécesseur qui devint membre du Conseil d'Administration du Conservatoire, président des Amis du Conservatoire et des Jeunesses Musicales, qu'il avait réussi à créer avec Albert Beaucamp.

En tous ces domaines, Paul Hélot a bien mérité de la ville de Rouen.



Cependant, les bombardements se succédaient : celui du 19 avril 1944 incendiait son cabinet et la maison familiale du boulevard de la Marne ; ceux de la « semaine rouge » épargnèrent le secteur Est et lui permirent de parcourir la ville sur sa bicyclette, qu'il portait parfois pour franchir les décombres, et de prodiguer ses services en organisant des liaisons et en ravitaillant les pompiers qui luttèrent sans trêve contre le feu. Au soir de jours si fatigants, il rédigeait avec couleur et précision, un émouvant journal qu'a publié, 20 ans après, la *Liberté Normande*. Son cœur saignait de voir détruire la ville qu'il aimait « comme un fils et aussi comme un père puisqu'il en mettait à jour les richesses ignorées ».

La « semaine rouge » annonçait douloureusement la Libération. La Municipalité dut céder la place. Du moins, Paul Hélot ne fut pas inquiet. Sinon il eût trouvé pour garants de son patriotisme les témoignages de ceux qu'il avait pu faire libérer de l'ennemi ou qu'il lui avait soustraits.



Il ne se désintéressa pas pour autant des affaires publiques. Son avis est sollicité sur maint problème d'archéologie ou d'urbanisme. Ainsi a-t-il déposé un rapport sur la création d'un Musée de la Vie Rurale au Château de Martainville. Il est appelé à la Commission Départementale des Antiquités.

Ce fut dès lors le temps des présidences.

Il est élu à l'Académie de Rouen en 1945 où il exercera dix ans plus tard une présidence particulièrement active. A deux reprises, il présidera la Société des Amis des Monuments Rouennais dont il avait été longtemps secrétaire. D'autres sociétés l'ont appelé à leur tête.

Pourquoi devenait-il presque toujours secrétaire, puis président des sociétés auxquelles il s'intéressait ? Nulle ambition ne le guidait, mais ses qualités et son dévouement l'imposaient. Disert, calme, d'une courtoisie inaltérable, accueillant, charmeur même, il attirait l'unanime sympathie. Ses connaissances affirmaient son autorité. Imaginatif, il proposait des idées



ingénieuses pour développer la société et se dépensait pour leur réalisation. L'élégance de sa parole couronnait ces incomparables qualités d'animateur. Sa culture, sa distinction de manières et d'esprit, son affabilité lui valaient de nombreuses et intéressantes relations, grâce auxquelles il faisait venir des conférenciers qu'il recevait avec libéralité. Pour les Amis des Monuments Rouennais, pour les bienfaiteurs d'œuvres qui lui étaient chères, les châtelains amis ouvraient les portes de leurs belles demeures.

Il présidait les séances avec talent et connaissait l'art d'introduire, de commenter, de remercier l'orateur. Il payait de sa personne par la correspondance, par les démarches, par ses communications personnelles. Dès avant la guerre ces qualités étaient reconnues. Il avait admirablement présenté La Varende au public rouennais ; il avait donné en diverses villes des conférences non seulement sur les moulins mais aussi sur les Médecins du Grand Roi ; il prononça plusieurs discours à l'Académie, notamment sur « la Renaissance des Académies de Province », conclusion d'une vaste enquête suivie, selon l'habitude, d'heureuses suggestions.

Sa voix grave et bien posée captait l'attention avant même que s'imposât l'intérêt constant du propos, toujours aisé, relevé d'un humour discret et d'images heureuses.

Aussi lui demandait-on de parler sur les sujets les plus divers. « Ah ! si Hélot pouvait traiter ce sujet, disait-on, ce serait très bien ». Et l'on demandait à Hélot qui acceptait. Et c'était toujours très bien.

A Barentin, il donne des conférences sur Mondory, sur la Musique d'Opéra, sur Jean Restout à l'occasion d'une exposition de ses tableaux : la demande avait ici été un peu tardive. « Tout ce que je sais de Jean Restout est qu'il est peintre et rouennais », répond-il, « et cela ne suffit pas ». — « Eh bien », dit avec autorité le maire de Barentin, « vous avez six jours pour faire la connaissance de Restout ; cela vous suffit ». Et cela fut suffisant en effet.

Dans des cercles plus restreints, il donna des conférences sur les ennemis de la famille, sur le premier couple, sur le



miracle (en introduction à des notes laissées par son cousin Jules Tinel), sur « l'éveil sentimental des jeunes » où il sut exprimer délicatement ce que l'éducation de sept filles lui avait appris de première main.

Cette obligeance inépuisable révélait un cœur généreux et désintéressé. Sans doute lui était-il plus facile qu'à bien d'autres de *donner*, c'est bien le mot, une conférence ; consciencieux à l'extrême, il y consacrait le temps nécessaire en dépit de toutes ces tâches qu'il menait de front. Il travaillait sans cesse.

Ses œuvres personnelles restaient nombreuses et diverses : il publia deux romans, dont l'un reçut un prix Montyon, maints articles sur l'archéologie, l'histoire, l'histoire de la médecine, l'ésotérisme, car il était curieux de tout ; les plus récents, parus ces derniers mois, portent sur le « chiffre 4 » et sur « le suicide de Roland de la Platière à Bourg-Beaudoin ». Et ses cartons sont riches d'inédits et de projets ; peut-être parce qu'il les avait sacrifiés au devoir de rendre service.

L'âme était vraiment la maîtresse de ce corps élancé et un peu frêle. Cet amateur, ce causeur écouté, ce curieux de tout, savait pousser à fond ses recherches et poursuivre avec ténacité la réalisation de ses idées. Modeste, il laissait dans l'ombre son activité et ses connaissances ; bien peu en soupçonnaient la diversité et la profondeur. Sa politesse et sa libéralité dépassaient l'ordre des qualités mondaines pour atteindre celui des vertus. A l'élégance, il joignait une admirable force d'âme, dont il trouvait à ses côtés l'équivalence.

On le vit particulièrement durant ces dernières années. Une grave maladie mit ses jours en danger ; une rémission se dessina. La fièvre apaisée, encore alité, il prépare les réunions des sociétés qu'il présidait. Toujours passionné de médecine, il entreprend l'étude de techniques nouvelles et difficiles et, à peine relevé, se fait conduire à son cabinet. Son activité ne connaissait pas de relâche. De nouveau il écrit, publie, guide des visites de monuments, préside à Paris la Société Française d'Histoire de la Médecine. Il fut alors nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, bien tardivement eu égard aux services toujours bénévoles qu'il avait rendus ; on



souhaitait qu'il reçut la Croix devant un grand concours d'amis et de membres des sociétés qu'il animait. Sa discrétion l'emporta : il ne voulut réunir que sa famille et quelques amis, confrères et collaborateurs très intimes. Nulle vanité n'était en lui et il avait pris à son compte les dernières lignes de son article posthume sur le girondin Roland : « *faire réfléchir sur notre destinée à tous qui ne sommes que poussière* ». (1).

Quelques mois après, une rechute survint qui céda au traitement, mais le laissa plus fatigué. C'est alors, Monsieur, qu'il renonça à vous recevoir ici. N'était-ce pas la première fois qu'il ne tenait pas un engagement ? Comme il devait se sentir las !

En juillet, nouvelle rechute. La fièvre cède encore, l'espoir renaît de le conserver. Soudain, un matin tragique, il s'effondre, privé de la parole et le côté droit paralysé. Dissociés des mots, les gestes de l'accueil se font plus distincts et plus émouvants : les lèvres s'ouvrent sur un doux sourire, le bon regard se tourne vers le visiteur à qui s'offre encore la main gauche. Mais la vive intelligence, la culture incomparable sont désormais fermées à autrui ; seuls les gestes expriment une réponse ou une demande sommaire.

Conscient de son état, avec sérénité, le docteur Paul Hélot se prépare religieusement à la mort comme il avait déjà fait. Il s'enfonça ensuite dans le coma et après plusieurs journées pénibles pour les siens, il succomba le 7 août 1964.

Sur le lit funèbre, la barbe qui encadre le visage émacié, le cou amaigri, les longues mains bleuies feront surgir dans la mémoire l'image du « Christ Mort » que Hans Holbein peignit à Bâle en 1521.

Tel fut, Monsieur, celui qui prépara votre entrée dans notre Compagnie et devait vous y recevoir.



---

(1) *Historia*, septembre 1964.



A Thomas *de* Corneille, successeur de son frère, Racine déclara que l'Académie française « serait inconsolable de la perte qu'elle a faite » (en la personne de Pierre), si « par le choix qu'elle a fait de vous, elle ne la voyait aussi heureusement réparée ». Avouons que nous n'aurions pas été consolés à ce prix !

Pour nous, nous escomptions simultanément votre présence et celle de Paul Hélot, et aujourd'hui même votre dialogue, de sorte que nos regrets sont multipliés et non effacés. Du moins nous plait-il que l'Oto-Rhino-Laryngologie, après Jousseume et après Hélot, soit encore représentée parmi nous. Est-ce par hasard que cette discipline s'impose à nous, moins par elle-même sans doute, que par la qualité de ceux qui l'exercent ? Est-ce l'étude des sons, de l'ouïe et de la voix qui affine le goût de la musique et du beau langage ? Ou bien la qualité de ceux qui s'y adonnent ?

Au vrai, la spécialité est ce que la fait le spécialiste... Chez vous, dans votre pratique comme dans vos publications, apparaît toujours le souci de l'organisme humain dans sa totalité. Comme tout médecin a le devoir de le faire, vous savez soigner délicatement ce que l'on appelle « le moral » du malade. Dans la recherche scientifique même, vous décelez, dans les muqueuses respiratoires et dans les os de la face condensés et douloureux, des troubles vaso-moteurs qui reflètent les variations du système sympathique, liées elles-mêmes à quelque désordre organique, humoral, fonctionnel, voire psychique. C'est un des principaux thèmes des travaux que vous avez présentés à mainte société savante : depuis la Société de Médecine de Rouen dont vous fûtes président, jusqu'au Congrès International d'Oto-Rhino-Laryngologie de Washington, en passant par la Société Française d'Oto-Rhino-Laryngologie, la Société de Broncho-œsophagologie de langue française, dont vous avez été vice-président, les jeunes Sociétés Internationales d'Audiologie et de Phoniatrie et la Societas Latina Oto-Rhino-Laryngologica qui vient de vous entendre comme rapporteur à son Congrès de Bologne.

Vous y apportez, en des publications trop techniques pour être citées ici, les fruits d'une expérience tirée de la pratique



de ville comme de l'activité hospitalière. En effet, après concours, vous avez succédé à Jousseau à la tête du Service Oto-Rhino-Laryngologique de l'Hôtel-Dieu et vous y avez gagné, avec la reconnaissance de vos malades et de vos élèves, l'affection dévouée de vos collaboratrices.

A la Commission administrative du Centre Hospitalier Régional où vous avez, trop peu de temps, représenté vos collègues, et au Conseil d'Administration de la Caisse de Retraite des médecins français, vous avez accepté des charges désintéressées où se sont manifestées vos qualités de jugement, d'expérience et de courtoisie.

Notre Compagnie est assurée de trouver en vous « la modestie, la vertu et les autres qualités propres pour l'Académie » que Racine célébrait chez un Immortel de ce temps aujourd'hui oublié, après qu'il eut achevé ainsi l'éloge funèbre de Pierre Corneille : « Il était un très bon Académicien : il aimait, il cultivait nos exercices ; il y apportait surtout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les Compagnies. »

La modestie, vous venez d'en faire preuve, en vous effaçant derrière les mérites de votre frère qui est, depuis bientôt vingt ans, notre membre correspondant. Soyez assuré que l'Académie n'a pas commis d'erreur sur la personne en vous élisant et qu'il lui est particulièrement agréable ce soir de réunir deux frères éminents, tandis qu'elle évoque ceux qui sont morts pour la France, vous même ayant subi blessures et captivité.

Mais, si nécessaires soient-elles à la vie quotidienne des Compagnies, les qualités que cite Racine ne suffiraient point : il s'y ajoute chez vous le goût des choses qui embellissent le cadre de la vie et une culture dont votre discours vient de donner la mesure.

Médecin des sourds, vous présidez aussi (avec le maximum de succès possible) la Ligue contre le Bruit et vous n'enviez pas ceux-là d'être libérés de celui-ci. L'ouïe comme le silence, ne sont-ils pas la meilleure et la pire des choses ? L'ouïe fait entendre les bruits agressifs aussi bien que la musique et la parole. Le silence, on le souhaite pour le recueillement qu'il



favorise, à condition tout de même que le transpercent les bruits légers, les souffles de la nature que vous avez joliment évoqués, ...mais le silence complet que subissent les sourds, n'est-ce pas (probablement) celui de la mort, ou celui des ruines, tel que deux guerres nous l'ont parfois fait éprouver au milieu d'une ville détruite.

Après que vous avez excellemment décrit comment d'illustres sourds ont réagi à leur infirmité, consacrons quelques instants à la surdité congénitale que complique fatalement la mutité. Car on parle *parce* qu'on entend ou qu'on a entendu, et *comme* on entend.

Dans le gazouillis informe du bébé normal, apparaîtront, vers la fin de la première année, des sons de mieux en mieux identifiables en voyelles et consonnes, puis en mots significatifs ; à 20 mois, la liaison de deux mots forme la première phrase ; à 3 ans, la première personne apparaît dans le langage : l'enfant qui dit « je » a conquis sa personnalité.

Le petit sourd en reste au gazouillis ; ses gestes peuvent l'aider à se faire comprendre, mais son univers est restreint à ce qu'il voit, à ce qu'il touche ; il vit dans la crainte, car les bruits n'annoncent pas les événements : il n'entend pas qu'on s'approche de lui ; il ne comprend pas les explications des ordres qu'on réussit à lui imposer. Il paraît arriéré, même si son intelligence est normale. Sa pensée n'est que rudimentaire et si certain sourd-muet n'a pas gardé de souvenirs antérieurs à sa rééducation, c'est peut-être que les mots lui ont manqué pour les fixer.

Plus l'enfant est jeune, plus la surdité est difficile à affirmer et à mesurer. Avec quelque patience et quelque habileté, on pourra utiliser les méthodes récentes d'audiométrie, capables aussi de déceler une surdité limitée à la parole humaine. De même, les procédés radiophoniques modernes d'amplification, d'éblouissement de l'ouïe pour certaines fréquences, d'enregistrement graphique de la voix, viendront aider les méthodes des premiers éducateurs des sourds-muets. Cette « démutisation » doit être entreprise au plus tôt : avant même que le jeune



enfant puisse être confié à des instituts spécialisés, les parents auront soin de lui parler face à face, en pleine lumière, afin que déjà il interprète et copie le mouvement des lèvres. C'est que le langage s'acquiert électivement et quasi exclusivement à un âge précoce, celui de l'imitation, au cours duquel l'enfant reproduit automatiquement les gestes et les sons. Que l'enfant soit alors privé de contact humain, le moment favorable aura passé, l'acquisition du langage sera infiniment plus malaisée et plus restreinte.

On connaît quelques exemples d'enfants nourris par des louves et soustraits quelques années plus tard à leur meute. A une telle enfant, mise à 8 ans seulement en milieu humain, il a fallu trois ans pour se tenir sur ses pieds et six ans pour connaître vingt mots, c'est-à-dire atteindre le développement intellectuel d'un enfant normal de deux ans. Tout se passe comme si les structures nerveuses perdaient très vite leur souplesse et figeaient leurs circuits : à certains enfants atteints de convulsions mais intelligents, on enlève le cortex d'un hémisphère cérébral ; bien que les centres du langage siègent normalement à gauche, l'hémisphérectomie de ce côté n'empêchera pas l'enfant de parler et le centre du langage s'organisera à droite si l'opération est faite dans la première année. Il en irait autrement si elle avait lieu plus tard. De même a-t-on beaucoup de peine à réapprendre quelques mots aux adultes privés du langage par une lésion cérébrale gauche.

L'existence de cette période restreinte durant laquelle l'acquisition du langage est possible pose un problème très général.

Comment le langage s'est-il constitué chez le bipède évolué que nous sommes ?

Vous avez cité Rousseau : « la parole distingue l'homme entre les animaux ». Cette vérité s'impose toujours et se précise. Les animaux produisent des signaux ; grâce au langage articulé, l'homme se donne des signes qui sont aussi des symboles : véhicules de la pensée qui sans eux, serait rudimentaire, ils permettent la transmission des connaissances, de sorte que chaque génération progresse et grandit en montant sur les épaules de celle qui l'a précédée. Rousseau continue en



substance : « le désir qu'éprouve l'homme de communiquer ses sentiments et ses pensées, lui en fait chercher les moyens... » Et de supposer naïvement que le langage est né dans les îles où les hommes se trouvaient plus proches les uns des autres que sur les continents. Mais il reconnaît que l'organisation de la langue est difficile à concevoir puisqu'elle repose sur « un commun consentement » et que « la parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole ».

Le cercle vicieux se transpose aujourd'hui sur un autre plan : puisque l'homme ne peut acquérir le langage qu'en bas âge et par imitation, qui donc fut l'initiateur ? Faut-il imaginer, sans la moindre preuve, qu'un enfant de génie ait de lui-même commencé à parler, ou qu'un homme primitif, non moins génial, ait conservé à l'âge adulte la plasticité des cerveaux d'enfants ? A vrai dire, ces problèmes (ou ces mystères) dépassent l'Oto-Rhino-Laryngologie et même l'Histoire Naturelle.

Du moins, Monsieur, leur évocation montre-t-elle la noblesse de la spécialité médicale que vous exercez et qui était celle de Paul Hélot ; consacrée à des organes qui sont la condition du langage, et dans une large mesure, de la pensée, elle peut aussi prendre pour modèle le Verbe Incarné de qui il a été écrit : « *Il a bien fait toutes choses. Il a fait entendre les sourds et parler les muets* ».

---



*Un Savant rouennais*

**Pierre-Louis Dulong**

(1785-1838)

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

**M. Jean LECOMTE**

*Membre de l'Académie des Sciences*

*élu Membre associé de l'Académie de Rouen*

(12 décembre 1964)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**C**E fut pour moi une grande joie d'apprendre que vous m'aviez choisi comme membre associé de votre Compagnie. J'ai déjà l'honneur d'appartenir à diverses Académies internationales, mais rien ne pouvait me toucher davantage que d'être appelé parmi vous, dans cette belle ville de Rouen, qui me rappelle mes anciennes ascendances normandes. Je vous prie de trouver ici l'expression de ma sincère gratitude pour l'honneur qui m'est fait, et je tiens à vous exprimer la fierté que je ressens de faire partie d'une Compagnie à laquelle ont appartenu tant d'hommes illustres.

★  
★ ★

La ville de Rouen peut se glorifier d'avoir vu naître Pierre-Louis Dulong, un des premiers chimistes et physiciens de son temps.



Lorsque le nom d'un homme de Science arrive à être connu du grand public, on lui associe une ou deux de ses découvertes. Cette étiquette, qui constitue un moyen mnémotechnique commode et satisfaisant pour le besoin de simplification des masses populaires, risque d'abord de ne pas présenter l'exactitude requise et, en outre, de faire oublier le reste de l'œuvre scientifique. Ainsi, le nom de Pierre Curie sera-t-il uniquement associé à la découverte du radium, celui de Gabriel Lippmann à celle de la photographie en couleurs, celui de Louis Pasteur aux effets des microbes et des virus. On oublie alors que ces illustres savants ont droit à notre admiration et à notre reconnaissance à beaucoup d'autres titres. Il en est ainsi de Pierre-Louis Dulong, que connaissent tous les élèves des écoles secondaires ou techniques par la célèbre loi de Dulong et Petit sur les chaleurs spécifiques ; mais les autres importants travaux ont disparu derrière cette étiquette. A part une excellente biographie, parue dans *Chymia* en 1948, sous les signatures du Docteur Lemay, de Fontenay-sous-Bois, et du Professeur Oesper de l'Université de Cincinnati, et le livre du cent cinquantième anniversaire de l'Ecole Polytechnique, à notre connaissance, depuis plus d'un siècle, l'œuvre de Dulong semble tombée dans l'oubli : nous essaierons de la faire revivre aujourd'hui en même temps que le caractère si attachant de cet illustre savant.



Le rapport, publié dans le Précis de votre Compagnie pour l'année 1843, donne les conclusions d'une Commission, nommée pour rechercher la maison où est né ce savant. Son père, Jean-Pierre Dulong, a habité successivement dans la rue Sénécaux, sur la paroisse Saint-Jean, et dans la rue aux Ours, sur la paroisse Saint-Pierre-du-Châtel. Les registres de cette dernière contiennent l'acte de baptême de Pierre-Louis, en date du 14 février 1785. Aucun doute ne peut donc subsister sur sa naissance au domicile paternel de la rue aux Ours N° 31 ancien,



46 nouveau. Cette maison a été préservée par miracle dans la dernière guerre. Elle avait été achetée en 1779 par François Peyrot, marchand épicier, et revendue un an après à Jean-Baptiste Dulong, également marchand épicier. Il la rétrocéda à son vendeur six mois plus tard, 23 septembre 1779, sans qu'on en connaisse exactement la raison ; mais elle est vraisemblablement à chercher dans le mariage de Jean-Baptiste Dulong avec la fille de François Peyrot, qui eut lieu le 12 octobre 1779, le contrat de mariage ayant été signé seulement trois jours après la rétrocession. La maison natale de Pierre-Louis Dulong se trouvait ainsi faire sensiblement face à celle où Boïeldieu vit le jour dix ans auparavant.

Dulong père mourut fort jeune en 1787, son fils avait seulement deux ans. Il devint complètement orphelin quatre ans plus tard ; heureusement, il trouva une seconde mère dans la personne d'une de ses tantes, M<sup>me</sup> Faurax, qui était aussi sa marraine, et qui l'emmena à Auxerre où elle habitait. Les premiers essais pour instruire le jeune Dulong avec un vieux professeur du collège de cette ville se montrèrent décevants pendant trois ou quatre ans, probablement plus par suite de la maladresse du professeur qu'en raison d'un développement tardif dans l'intelligence de l'élève. Voyant le chagrin de sa tante devant cet insuccès, il demanda un répit d'une année, et tint parole pour montrer ensuite comment il savait travailler.

Au cours de ses études, il ne put jamais se résigner à laisser en arrière quelques points obscurs. C'est ainsi qu'il déserta la classe de latin en disant qu'il préférerait s'amuser que de pâlir sur un auteur qu'il ne comprenait pas. Cette réponse eut le don d'intriguer le professeur de mathématiques qui le prit dans sa classe, et l'ardeur de l'élève fut si grande, qu'à quinze ans et demi, il connaissait tout le programme du concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique. Obligé d'attendre un an, avant d'avoir atteint l'âge limite d'entrée, Dulong quitte le collège d'Auxerre et se rend à Rouen, pour suivre, à l'Ecole Centrale de cette ville, un cours de grammaire générale et un cours de chimie. Il se met aussi à cette époque, à l'astronomie, qu'il regretta souvent de ne pas avoir pu étudier exclusivement.



Reçu en 1800 à l'École Polytechnique à seize ans, seul sur les soixante candidats qui tentèrent le concours à Auxerre, Dulong travaille avec une telle ardeur, qu'à la fin de la deuxième année, il contracte une maladie grave qui l'oblige à abandonner son projet de devenir officier d'artillerie et qui le condamne à un repos presque absolu pendant près d'une année. A la suite de ce temps forcé de réflexion, il écrit à l'âge de dix-huit ans à son ami, M. Rémond, pour justifier la préférence qu'il a donnée à la médecine :

*« Tu connais le goût dominant que j'avais pour les sciences, car c'est toi qui en as placé le germe dans mon esprit ; c'est même par tes soins qu'il s'est développé à travers tous les événements de ma vie.*

*« Ce goût a tellement fait de progrès, a pris tant d'empire sur moi, et s'est tellement identifié avec mes pensées, que ce qui n'était pour moi d'abord qu'une incitation à la vérité instructive est devenu pour moi une règle, un besoin de conduite, de laquelle je ne pourrais plus m'écarter sans regret. Voilà l'origine de ce penchant qui paraît si singulier, quand on considère ma première éducation. La médecine s'est offerte à moi sous un jour qui lui était favorable ; cette science, qui n'est que la réunion de toutes les autres, me donne un moyen de satisfaire cette espèce de passion en l'utilisant, et je l'ai saisie avec empressement.*

*« Je ne dois pas te cacher l'aversion que m'inspire le monde, j'entends le monde tel que celui que je pourrais voir dans le rang où ma fortune m'a placé et mon intention, en exerçant la médecine, c'est de tenir plus aux sciences qu'à la société. »*

Nous devons retenir de cette lettre : la passion de la science et le désir profond de travailler tranquille.

Bien que seulement au début de sa carrière médicale, il est prompt à juger l'insuffisance du médecin qui soigne à Auxerre la tante qui l'a élevé et qui se trouve gravement malade. Il se déclare « incapable de pouvoir supporter l'ignorance dans un état où elle est aussi *criminelle...* » et il déduit immédiatement



pour lui-même les conséquences pour l'avenir, en soulignant que les circonstances fâcheuses, où il s'est trouvé, lui ont permis de tirer plus de conséquences que celles qu'aurait offert une perspective agréable.

Le jeune Dulong, en confirmant son penchant pour la médecine, se préoccupe de parfaire ses connaissances. Il écrit au même interlocuteur : « J'ai disposé mes occupations de manière à cultiver avec fruit toutes les sciences que j'étudie, sans oublier la littérature et les langues », et il se propose de consacrer à la chimie les dix belles années que le préjugé du public le forcera de passer dans l'obscurité. Il se consacre deux jours par semaine à la pratique de la chimie et réunissant quelques amis chez lui, il leur fait un cours dans son propre appartement. Dans une autre lettre il signale qu'il « débute chaque jour par un morceau de Corneille ou de Racine qu'il ne se lasse pas de lire ». Il cherche à former son goût dans la composition de la musique en fréquentant, par exemple, l'opéra italien, et la langue latine lui est devenue si familière qu'il est chargé, par l'éditeur Crochard, des soins d'une édition des aphorismes d'Hippocrate, qu'il fait précéder d'une préface en latin.

A cette époque, Dulong habitait la rue de l'Arbalète dans le Faubourg Saint-Marceau, qui ne comptait que des habitants peu fortunés. Comme l'indique Arago dans son discours prononcé aux funérailles : « La clientèle s'augmentait à vue d'œil, mais la fortune diminuait avec la même rapidité, car Dulong ne vit jamais un malheureux sans le secourir, car il s'était cru obligé d'avoir un compte ouvert chez le pharmacien au profit des malades, qui, sans cela, n'auraient pas pu faire usage de ses prescriptions ». Rien d'étonnant dès lors, que M. Vallée, élève de la promotion de Dulong à l'École Polytechnique, écrive : « Lorsque Vauthier (un des camarades de brigade) et moi, qui demeurions ensemble, étions indisposés ou malades, Dulong était notre médecin ; il nous faisait des visites d'amitié d'une manière très ponctuelle, comme si nous avions été des princes payant grassement notre docteur... Sa bonté était égale à son obligeance et à sa simplicité. Ces qualités n'excluaient pas chez lui l'indépendance et la fermeté. »



Pas plus que nos prédécesseurs, nous n'avons pu éclaircir le problème des études médicales de Dulong, malgré d'obligeantes réponses de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine, des Archives de la Préfecture de la Seine, et des Archives de la Seine. Il n'est pas sûr que ces études se soient poursuivies à Paris, et il a été impossible de retrouver la thèse que Dulong devait soutenir pour obtenir son diplôme de médecin. D'après des renseignements venant de sa famille, il y a cent ans, il aurait passé tous ses examens, mais sans soutenir la thèse qu'il avait préparée.

Les connaissances médicales de Dulong et ses travaux sur la chaleur, que nous aborderons plus loin, devaient naturellement attirer son attention sur l'origine de la chaleur animale. L'Académie des Sciences avait annoncé que le meilleur essai sur ce sujet serait couronné en 1823. L'étude classique de Lavoisier et Laplace, dans laquelle ils avaient expliqué la chaleur animale par la transformation de l'oxygène en anhydride carbonique, laissait la question sous une forme peu satisfaisante. La chaleur trouvée était inférieure à celle que l'on calculait d'après la combustion du carbone et de l'hydrogène. De plus, la chaleur produite se mesurait lorsque l'animal se trouvait à 0°C, et l'anhydride carbonique exhalé avec l'animal à 18°C. Malgré le nouveau calorimètre inventé et les mesures précises exécutées, cette fois, dans des conditions semblables à celles dans lesquelles les animaux se trouvent habituellement, la chaleur enregistrée ne correspondait pas du tout avec celle que l'on calculait d'après la respiration. On sait aujourd'hui que ces divergences proviennent des valeurs incorrectes de la chaleur de combustion du carbone et de l'hydrogène. Quand on les ramène aux nombres actuellement admis, les données de Dulong montrent que 92 % de la chaleur du corps est due à la combustion. Il indique aussi, suivant les espèces animales différentes, que le quotient respiratoire peut être différent, c'est-à-dire que le volume de l'anhydride produit peut représenter une proportion variable du volume d'oxygène consommé. Ce beau travail, en raison de l'accord peu satisfaisant entre les nombres calculés et observés, n'a été connu que par un rapport avantageux, présenté le 23



décembre 1823, par Thénard et après la mort de Dulong, grâce aux soins d'Arago.

Malgré son activité principale en Chimie et en Physique, Dulong continuait à s'intéresser à la Physiologie. Le *Journal des Savants* de 1818 contient une analyse critique des travaux de Magendie, sur la possibilité pour l'œil d'accommoder à des distances différentes.

Mais Dulong s'aperçoit qu'il ne peut pas supporter plus longtemps la carrière médicale. Après quelques expéditions d'herborisation dans sa Normandie natale pour récolter des plantes médicinales, fasciné par les exploits de Davy, il se lance dans la Chimie. Il ouvre chez lui un cours de chimie expérimentale (1807) et organise un laboratoire rue de l'Arbalète (1808). D'abord assistant de Thénard, celui-ci attire l'attention de Berthollet sur ce talent naissant.

Ce dernier avait su reconnaître les qualités exceptionnelles de Gay-Lussac, alors élève de l'École des Ponts et Chaussées ; il ne se trompa pas non plus avec Dulong, en lui ouvrant l'accès de son laboratoire d'Arcueil (1811). Membre de la célèbre société de ce nom, Dulong y rencontre des chimistes comme Berthollet, Thénard, Collet-Descotils et Bérard ; des physiciens comme Malus, Gay-Lussac, Biot, Arago ; des géomètres comme Laplace et Poisson (arrivé en sabots de sa province avec en poche une pièce de deux francs) ; des botanistes comme Candolle et aussi des esprits quasi universels comme Alexandre de Humboldt : il devait contracter des amitiés profondes avec la plupart de ces grands savants.

Après avoir été présenté à l'Institut en juillet 1811 par Thénard et Berthollet, paru, en 1812, le premier Mémoire du jeune savant sur la possibilité de pouvoir appliquer la double décomposition non seulement aux sels solubles, comme l'avait montré Berthollet, mais encore aux sels insolubles. Ces travaux servirent de prélude au développement des lois, si importantes, de l'action de masse et du déplacement de l'équilibre dans une réaction.

En octobre 1811, ayant fait passer du chlore dans une solution de chlorure d'ammonium, Dulong aboutit à un



nouveau composé (le trichlorure d'azote) qui explosa avec une violence inouïe, il fit perdre à son inventeur un œil et mutila une de ses mains. Ayant fait part de cette découverte à Berthollet, Gay-Lussac, Thénard et autres, ceux-ci lui conseillèrent de poursuivre le travail. Ce dangereux produit explosant spontanément aux environs de 30 à 35°C, on attendit le mois d'octobre ; mais, à la première expérience, Dulong fut blessé à nouveau, et il estima qu'il en avait fait assez. Davy, informé par Ampère, reprit la suite du travail, sans citer d'ailleurs le chimiste français : il fut aussi victime d'une explosion qui projeta un morceau de verre dans son œil.

Le courage, dont avait fait preuve Dulong, comme un essai malheureux pour liquéfier l'oxyde azoteux — qui se traduisit aussi par un accident — attirèrent l'attention du monde savant. Il ne devait pas être déçu par la série d'études (de 1811 à 1815) sur l'action de la chaleur avec les oxalates métalliques. Suivant la conclusion, qui nous semble bien naturelle aujourd'hui, l'hydrogène, dans un acide, est remplaçable par un métal. Dès lors, l'acide oxalique, dont procédaient les oxalates, fut désigné sous le nom d'acide hydrocarbonique.

Dans ces conditions, Dulong jouait ainsi le rôle de précurseur en considérant que l'anhydride carbonique agissait comme un radical, de même que, par exemple, le cyanogène.

En 1816, Dulong découvre l'acide hypophosphoreux et propose, d'une manière générale, le préfixe *hypo* pour désigner les combinaisons les moins oxygénées. Cette découverte venait compléter celle de l'acide phosphorique, faite par Davy en 1812. Elle menait son auteur à préciser aussi que le phosphore et l'azote se comportent d'une manière analogue dans leurs dérivés. Cette conception reste valable actuellement.

La même année le conduit à une conclusion exacte sur la composition de l'acide azotique et sur l'identité, révélée pour la première fois, entre les vapeurs rutilantes que forme le bioxyde d'azote mélangé à l'oxygène de l'air, et le liquide obtenu par distillation de l'azotate de plomb.

Il faut admirer la précision obtenue, dans la composition gravimétrique de l'eau, par Dulong en collaboration avec



Berzélius, pendant un long séjour à Paris (1819-1820), sur lequel nous reviendrons. Ils arrivèrent au nombre proportionnel de 12,48 d'hydrogène pour 100 parties d'oxygène, résultat nettement différent de 13,27, indiqué cependant par des expérimentateurs aussi soigneux que Gay-Lussac, Humboldt, Biot et Arago. Le nouveau nombre diffère très peu de la valeur adoptée actuellement, alors que l'ancienne ne conduisait pas à la simplicité des rapports entre constituants, qui représente un des caractères les plus remarquables de la chimie moderne. Le nombre proportionnel revient très souvent dans les analyses, et il était donc important de le connaître exactement. Ayant trouvé les causes d'erreurs, commises par les précédents expérimentateurs, les deux savants purent déterminer, avec une précision que l'on admire encore actuellement, les poids spécifiques d'un grand nombre de gaz.

« La propriété pour certains corps de favoriser la combinaison de fluides élastiques », Mémoire en collaboration avec Thénard, lu à l'Institut le 15 septembre 1823 (avec des compléments lus le 3 novembre de la même année), concerne l'étrange découverte faite par Dobereiner, relative à l'action de la mousse de platine sur un mélange d'hydrogène et d'oxygène. Ce pouvoir catalytique, comme on dit avec Berzélius depuis 1835, se rencontrait aussi avec le palladium, l'iridium, le rhodium, dès la température ambiante et avec d'autres substances pour des températures plus élevées : 350°C pour le carbone, le verre, la porcelaine, etc.... On a mis un certain temps à se rendre compte de l'importance de ce phénomène.

Chimiste éminent, comme on vient de le voir, Dulong devait aussi se montrer un physicien de génie, sans que l'on sache la raison qui produisit l'évolution de sa carrière. Ses travaux, touchant le difficile sujet de la chaleur, restent encore, pour la plupart, entièrement actuels. Dans ces découvertes, son nom se trouve indissolublement lié à celui de Petit. Né à Vesoul en 1791, dès l'âge de 11 ans, celui-ci avait acquis les connaissances nécessaires pour son entrée à l'École Polytechnique, et il dut attendre cinq ans pour atteindre l'âge d'entrée. Il reçut, pendant ce temps, un entraînement intensif dans les mathématiques



et dans des sujets littéraires, en fréquentant une école où venaient les professeurs de la grande école. Les deux années passées à l'Ecole Polytechnique se terminèrent par une distinction extraordinaire : il fut placé dans une catégorie spéciale, de sorte que, inscrit en fin de liste, il se trouva le premier de sa promotion. Répétiteur des mathématiques et de physique, il devint docteur en 1811, à vingt ans, après une soutenance mémorable, qui confirmait ses qualités exceptionnelles pour l'Enseignement. Devenu professeur associé à 23 ans, il arrivait professeur titulaire de physique en 1815, à 24 ans. Malheureusement, Petit ne devait pas jouir longtemps de son succès. Marié en novembre 1814, sa femme devint infirme au bout d'un an, et mourut en avril 1817. En se consumant dans un labeur trop intense, à une cadence trop rapide, il présentait des instants de lassitude physique et mentale : il devait mourir tuberculeux en juin 1820. On ne sait d'ailleurs pas comment Dulong et Petit furent conduits à collaborer.

Les premières recherches communes concernent : « les lois de dilatation des solides, des liquides et des fluides élastiques et la mesure exacte des températures » : elles correspondent à une lecture à l'Institut du 29 mai 1815. Ayant eu à déterminer, avec une grande précision, la hauteur de deux colonnes de mercure, à différentes températures, contenues dans des tubes verticaux, ces deux savants inventèrent le *cathétomètre*, instrument qui sert quotidiennement dans nos laboratoires, mais dont on oublie généralement le nom des premiers utilisateurs.

A la suite des découvertes de Lavoisier, puis de Wenzel et Richter sur les lois régissant la composition en poids des combinaisons salines, Berthollet et Proust avaient mis hors de doute la constance des proportions des éléments constitutifs des composés chimiques, et Dalton formulé la théorie atomistique.

Dans le Mémoire intitulé : « Recherches concernant quelques points importants de la théorie de la Chaleur », lu devant l'Académie le 12 avril 1819, Dulong et Petit s'inspirent des idées qui étaient dans l'air. Ils écrivent : Nous avons essayé d'introduire dans l'étude des propriétés, qui paraissent plus



intimement liées à l'action individuelle des molécules matérielles, les résultats les plus certains de la théorie atomistique... Parmi les propriétés de la matière... nous choisirons d'abord celles qui dépendent de l'action de la chaleur ». Telle est l'origine de la célèbre découverte de Dulong et Petit, qui relie leurs deux noms d'une manière indissoluble. Ils pensèrent que la chaleur spécifique doit se trouver intimement liée avec la constitution moléculaire des corps, et ils conclurent que les atomes des corps simples possèdent la même chaleur spécifique. « Il pourrait alors être possible, écrivent-ils dans le Mémoire déjà cité, connaissant le nombre des particules contenues dans un poids égal ou un égal volume de différents gaz, de calculer les chaleurs spécifiques de ces matériaux. M. Dalton l'a fait, mais les nombres qu'il a obtenus... se placent si loin des valeurs déterminées expérimentalement, qu'il est impossible de ne pas rejeter le principe sur lequel elles se trouvent basées. Jusqu'à maintenant, toutes les tentatives faites pour découvrir les lois dans les chaleurs spécifiques des matériaux sont demeurées totalement infructueuses. »

Si certains nombres, donnés par les deux savants, ont dû être modifiés par la suite, si certaines corrections aux masses atomiques empruntées à Berzélius se montrent justifiées et d'autres injustifiées, leur découverte n'en possédait pas moins une importance capitale à une époque où il n'existait que fort peu de moyens de choisir entre plusieurs valeurs des masses atomiques. D'ailleurs, le nombre des éminents savants, qui ont travaillé pour savoir si les conclusions de Dulong et Petit étaient fondées, suffit, à lui seul, pour souligner la très grande importance de leur travail. Ils avaient même remarqué la variation de la chaleur spécifique avec la température, variation qui devait conduire plus tard à une loi plus générale, d'après laquelle la capacité calorifique atomique à volume constant augmente avec la température jusqu'à une valeur maximale, identique pour toutes les substances. Puisque nous avons parlé de température, faut-il souligner les difficultés que présentait sa mesure exacte, il y a cent cinquante ans, et la peine que Dulong a dû prendre, avant toutes choses, pour établir une échelle thermométrique correcte ?



Un autre point fort important se trouve souligné dans un autre Mémoire des mêmes auteurs : « Les quantités plus ou moins grandes de chaleur, qui se développent au moment de la combinaison des corps, n'observent aucun rapport avec la capacité des éléments et, dans le plus grand nombre de gaz, cette perte de chaleur n'est suivie d'aucune diminution dans la capacité des composés qui en résultent. »

Un nouveau travail, publié en 1829, concerne le rapport des chaleurs spécifiques des gaz à pression constante et à volume constant, obtenu en mesurant l'effet de la température sur la hauteur d'un son.

Nous nous étonnons que les biographes de l'illustre savant aient généralement oublié de parler d'une loi importante, qui, quoique approchée, conduit à des résultats suffisamment précis dans la pratique, pour beaucoup de combustibles, et reste encore employée, bien qu'avec une certaine prudence, à cause de sa simplicité : « La chaleur dégagée par un combustible est égale à la somme des quantités de chaleur dégagées par la combustion des éléments qui le constituent, en ne tenant pas compte toutefois de la proportion d'hydrogène, qui peut former de l'eau avec l'oxygène du combustible. »

Dulong et Petit ont eu le mérite extrême de reprendre les lois du refroidissement, qui avaient été esquissées par Newton, en leur donnant une forme remarquable et en distinguant, nous pensons pour la première fois, les pertes par rayonnement et celles par convection. Le dispositif apparaît assez remarquable pour être décrit sommairement. Un corps chaud, dont on peut mesurer la température, se trouve au centre d'une sphère, et celle-ci est plongée dans un calorimètre rempli d'eau. La variation de température de l'eau du calorimètre donne une mesure de l'énergie reçue à partir du corps chaud. En faisant le vide dans la sphère, on sépare l'effet du rayonnement de celui de la convection. Il devient possible de suivre les lois du refroidissement en faisant varier la différence de température, la température de l'enceinte, la nature de la surface, la pression de l'enceinte, le rayonnement du corps chaud suivant qu'on le recouvre de noir de fumée, d'une substance métallique brillante, etc... La formule empirique,



trouvée par Dulong et Petit, avec des différences de température jusqu'à 250°C, donne des résultats numériques peu différents des célèbres lois du rayonnement d'un corps noir, qui devaient être découvertes beaucoup plus tard. Ayant amélioré la formule empirique de Dulong et Petit, de manière à pouvoir calculer en calories les constantes qu'elle contenait, les coefficients de convection et de rayonnement que Péclet, et ultérieurement Ser, ont pu ainsi déterminer, font souvent oublier l'origine beaucoup plus ancienne et les noms des précurseurs. L'ensemble du travail de Dulong et Petit intitulé « Recherches sur la mesure des températures et sur les lois de communication de la chaleur », parut dans trois importants Mémoires aux *Annales de Chimie et de Physique* de 1818. Il valut à leurs auteurs le grand prix de Physique de l'Académie des Sciences, représenté par une médaille d'or valant 3.000 francs. Actuellement encore, étant donné l'extrême complexité des phénomènes considérés, ce travail a droit à notre admiration, d'autant plus qu'il fixe la puissance de la méthode expérimentale sur les conceptions vagues et hypothétiques de la Science de l'Antiquité ou du Moyen Age, et qu'il montre aussi l'incomparable beauté de la confiance dans le succès final, condition première de toute recherche digne de ce nom.

Dans une lettre à Berzélius du 15 janvier 1820, Dulong exprime des vues, par lesquelles il se montre de plus d'un siècle en avance sur son temps :

*« De nouvelles expériences me portent à regarder comme une vérité incontestable que tous les phénomènes, qui n'ont point de rapport avec la chaleur rayonnante ne sont que le résultat des mouvements vibratoires des molécules matérielles elles-mêmes. Le calorique rayonnant se propagerait, d'après cette manière de voir, par les vibrations du même fluide qui, avec une plus grande vitesse, produit sur nous la sensation de la lumière. »*

Ayant réussi à ramener à des éléments simples les problèmes si difficiles de la chaleur, Dulong tente de trouver aussi une relation élémentaire entre les indices de réfraction des substances et les masses atomiques ou moléculaires. Les résultats ne



répondirent pas à l'attente du savant, mais il put néanmoins prouver que l'air est un mélange et non une combinaison, les mélanges de gaz donnant toujours une réfraction égale à la somme des réfractions des constituants.

En mai 1824, à la demande du gouvernement, l'Académie nommait une Commission, pour déterminer les règles de sécurité relativement au fonctionnement des chaudières à vapeur. Dulong, président de la Commission, et Arago se mirent au travail, bien que Prony, Ampère et Girard en fissent aussi partie. Il apparut immédiatement que le travail était à reprendre par la base, les données nécessaires ne concernant que des pressions relativement basses, et présentant, de plus, des désaccords entre elles. Dans un premier stade, la vérification de la loi de Boyle-Mariotte, pour des pressions élevées, nécessitait le recours à des colonnes de 75 à 80 pieds de hauteur, ce qui amena les expérimentateurs, pour placer leur gigantesque manomètre à air libre, à utiliser la tour de Clovis, comprise dans le lycée Henri IV, et seul vestige de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève. Pratiquement la loi de compression put être vérifiée jusqu'à des pressions de 27 atmosphères. Une fois les pressions mesurées, restaient les dangereuses manipulations avec la chaudière. Elles eurent lieu dans la cour de l'Observatoire, avec la hantise perpétuelle d'une explosion possible. Dulong écrit à Berzélius le 10 novembre 1825 : « Ce n'est pas une petite affaire, puisqu'on veut aller jusqu'à 30 atmosphères (en réalité des fuites limitèrent le travail à 24 atmosphères). Si je ne saute pas en l'air avec la chaudière, je vous rendrai compte incessamment des résultats que nous aurons obtenus, et qui, je l'espère, seront assez exacts pour qu'on n'ait pas besoin de répéter ces essais dangereux ». Même son de cloche avec Arago, qui décrivait des expériences à faire dresser les cheveux sur la tête. « Seulement une créature, disait-il, nous tenait compagnie ; mais elle nous donnait la sensation de sécurité en dormant pacifiquement dans toutes les circonstances. C'était le chien de Dulong, nommé Omicron. »

L'habileté manuelle a été, de tout temps, un complément indispensable pour un savant. Dulong était très adroit ; toutes ses expériences avaient un plein succès, car il prévoyait tout.



Cependant, il se produisait quelquefois des incidents, dûs à la perte d'un œil, qui l'empêchait, entre autres, de bien juger de la distance des objets. Il lui arrivait fréquemment, au cours de ses leçons, de verser un liquide à côté du vase où il voulait l'introduire. La mutilation de ses mains l'empêchait de travailler les tubes à la lampe d'émailleur. Ceux qui sont portés à attribuer à des défauts de leur nature leurs insuccès peuvent méditer l'exemple de cet éminent physicien.

Il est naturel, que, dans les sciences, la jeunesse s'emballe pour de nouvelles théories ou s'engage avec beaucoup d'enthousiasme dans des voies récemment ouvertes. Dans ces dernières années, seule la physique atomique ou corpusculaire trouvait grâce devant les étudiants. Il ne fallait pas leur parler de capillarité ou d'acoustique, et c'est devenu un lieu commun que d'opposer l'ancienne et la nouvelle physique. Cependant, on oublie que la Science représente une longue patience et une continuité parfaite. C'est bien le lieu de paraphraser la célèbre citation de Térence en disant que les savants se repassent, non pas le flambeau de la vie, mais celui de la Science. Son développement extraordinairement rapide, pendant les cinquante dernières années, ne doit pas faire oublier ceux qui nous ont précédés, et qui ont préparé la voie des découvertes futures. Sans certains balbutiements de nos devanciers, qui font sourire à tort, bien des découvertes modernes n'auraient pas lieu. Un autre enseignement, qu'il faut tirer de la fréquentation de ces anciens Maîtres, vient de la possibilité d'effectuer de grandes découvertes avec des moyens matériels, qui nous paraissent enfantins ; mais devant lesquels nous devons nous incliner avec humilité. Combien de jeunes chercheurs se croient déshonorés s'ils ne sont pas admis à se servir des cyclotrons géants ou des accélérateurs de particules, si coûteux et si difficiles à réaliser, que même les nations les plus évoluées ont besoin de mettre en commun leur science et leurs moyens financiers. L'avancement de nos connaissances exige des moyens d'une autre envergure que ceux dont disposaient nos prédécesseurs d'il y a une centaine d'années, mais il ne faut pas oublier que finalement, c'est toujours l'étincelle du génie qui suscitera la recherche vraiment opportune et qui



sera capable de découvrir l'explication des phénomènes. Admirons tout ce que le développement de la technique moderne a permis d'exécuter d'une façon spectaculaire dans le dernier quart de siècle ; mais déplorons profondément l'esclavage qui en résulte pour le chercheur. Claude Bernard, pouvait, le même jour, concevoir une idée de recherche, l'exécuter et l'interpréter, mais combien regrettable à notre sens apparaissent les délais conditionnés par un perfectionnement qui, d'autre part, rend inutile toute intervention directe du génie humain pendant une partie importante des recherches. Il faut attendre durant des mois ou même des années, l'observation des traces des particules dans la gélatine de plaques spéciales, avant de pouvoir tirer parti de certaines expériences. Dans ma spécialité, la spectroscopie, parfois, en obtient un enchevêtrement d'ondes superposées, qui doivent être analysées au moyen de puissantes calculatrices électroniques. Comme leur prix et leur rareté ne permettent pas de les tenir constamment à la disposition de chaque chercheur, celui-ci s'aperçoit, parfois après un long délai, que son expérience n'a pas marché, tout simplement par un bête et commun accident matériel, comme le vidage d'une cuve d'absorption ou les sautes dans le courant électrique du secteur. Bien loin de moi de ne pas admirer, de la manière la plus profonde, les nouvelles possibilités extraordinaires que nous offre la technique moderne ; mais, à propos de ces illustres savants du siècle dernier, il est bon d'effectuer un retour sur soi-même et d'essayer d'utiliser notre intelligence, le bien le plus précieux de la nature, non pas pour combiner de véritables monstres, qui risquent d'ailleurs de devenir destructeurs et malfaisants, mais pour essayer d'arracher à la nature les nombreux secrets qu'elle nous cache encore. Souhaitons ardemment que nos successeurs ne soient pas les robots de la Science, mais des hommes à l'intelligence capable de contrôler et de comprendre le sens profond des réponses instrumentales.

Choisi en 1813 pour enseigner la physique et la chimie à l'École vétérinaire d'Alfort, Dulong y trouva son premier laboratoire officiel. Il devait y rester jusqu'à sa démission en 1827, époque où son brillant préparateur M. Lassaigne lui



succéda. Nous avons eu la bonne fortune, grâce à l'amabilité de notre confrère M. Bressou, qui fut directeur de cette grande école, de connaître des documents inédits sur Dulong à Alfort. Malheureusement le temps limité de mon propos m'oblige à publier les extraits dans un autre recueil. Nous devons seulement souligner ici que, grâce à Dulong, l'Ecole vétérinaire d'Alfort put disposer d'un laboratoire de chimie et d'un cabinet de physique. Jusque-là seulement des notions élémentaires de chimie étaient données aux élèves par le professeur chargé des cours de matière médicale et de pharmacie. Cette heureuse innovation permit de combler une grave lacune dans les connaissances des futurs vétérinaires.

Après avoir rempli, comme nous l'avons dit, les fonctions de préparateur auprès de Thénard et de Berthollet, Dulong devient en 1813 examinateur d'entrée et professeur de chimie à l'Ecole Polytechnique, en 1814, jusqu'en 1820, professeur de physique et chimie à la même école, et, en 1819, examinateur de sortie des élèves. En 1820, la mort de son collaborateur Petit lui fait accepter la chaire de physique devenue vacante. Il devait l'occuper jusqu'en 1830, époque où il fut nommé directeur des études de l'Ecole Polytechnique, position qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1838. Lorsque Petit ne fut plus capable de parler en public, Dulong et Arago se partagèrent ses cours, pour qu'il puisse continuer à toucher son plein traitement.

A la Faculté des Sciences, professeur adjoint de chimie depuis 1821 jusqu'en 1822, il passe professeur titulaire de physique en 1832. La note de la main de Dulong, conservée aux Archives Nationales, fait ressortir une durée de services de 23 ans (compte tenu des fonctions qu'il exerça à l'Ecole Normale avant d'enseigner à la Sorbonne).

La fiche de Dulong, que nous devons à l'obligeance de M. Moreau, bibliothécaire à l'Ecole Polytechnique, porte les indications suivantes, inédites à notre connaissance : Concours de l'an X. Domicile à Paris : rue des Noyers, n° 38. Signalement : cheveux et sourcils châains, front bas, nez moyen, yeux gris, bouche petite, menton rond, visage rond, taille d'un mètre 65 cm environ. Son tuteur, le citoyen Jean-Baptiste



Lecesne, propriétaire, demeure à Lalande par Rouen (Seine-Inférieure).

La même fiche porte des indications manuscrites, concernant divers congés, demandés et accordés. In fine, se trouve la radiation des contrôles de l'Ecole Polytechnique, à la suite du refus par le jeune élève de rejoindre l'école dans les délais prescrits à l'expiration d'un nouveau congé (1<sup>er</sup> frimaire an XI).

Faute d'informations plus complètes, on peut supposer que l'état de santé de Dulong laissait déjà fort à désirer à ce moment, car on ne peut penser que le jeune homme ait essayé d'échapper à l'enseignement de l'Ecole Polytechnique. Cette dernière, malgré cet incident, encore inexpliqué, n'a pas manqué de faire à l'illustre savant une place d'honneur.

Le portrait de Dulong, suivant la lithographie de Belliard, d'après la médaille de bronze de David, indique un beau visage à l'expression un peu triste avec une bouche quelque peu dédaigneuse. On sent que le grand savant est plein de pensées, qui ne s'expriment pas facilement. Malgré ses succès éclatants, sa modestie toute naturelle, avec une bienveillance affectueuse qui sans exclure la dignité, lui conciliait tous les dévouements, avec une aménité rare vis-à-vis des jeunes gens qui sollicitaient un conseil.

M<sup>lle</sup> Emilie-Augustine Rivière, dont à 18 ans il fit sa femme en 1803, lui permettait de témoigner les sentiments de vive affection qu'il modérait ordinairement sous des dehors froids. Ils ne pouvaient au premier abord, attirer la sympathie ; mais quel cœur aimant et quel dévouement à ses amis se cachaient derrière ces apparences. Trois fils vinrent compléter le bonheur de ce ménage.

Comme l'a exprimé Chevreul dans son discours d'adieu aux funérailles : « il fallait que Dulong fût bien recommandable, puisque, dans une carrière scientifique de trente ans, il n'a jamais été sujet d'aucun écrit, d'aucune phrase susceptible de lui causer quelque peine. »

Ce trait se trouve confirmé par un de ses collaborateurs, M. de la Billardière : « M. Dulong était d'un caractère froid, mais bon dans toute l'acception du mot, obligeant à l'excès,



même à son détriment... Il ne cherchait point les éloges, et évitait de se mettre en évidence... Sa conversation était très agréable ; il aimait à plaisanter par moments, surtout dans l'intimité ; mais il ne lui arrivait jamais de dire la moindre parole qui pût blesser quelqu'un... Il gardait toujours un sang-froid imperturbable dans les discussions les plus animées, et rien ne l'empêchait de formuler sa façon de penser... Il excellait dans la manière d'interroger les élèves, et les mettait à même de faire connaître ce qu'ils avaient appris, tous avaient un grand respect pour lui, même ceux qui étaient refusés. »

Un autre de ses préparateurs écrivait : « L'amour de la justice guidait M. Dulong dans toutes ses actions. Lorsqu'il croyait pouvoir être utile à ceux auxquels il voulait du bien, il sortait de son caractère, qui le portait à vivre loin du grand monde, et ne sollicitant jamais pour lui, ni pour les siens, il se faisait solliciteur.

« Il vivait retiré au sein de sa famille, et ne voyait que ses collègues. Ses entretiens étaient toujours scientifiques ; quelquefois, mais rarement, ses conversations étaient parsemées d'anecdotes qu'il racontait en conservant le sérieux qui le caractérisait ; mais, bientôt, à l'exemple de ceux qui l'écoutaient, il se déridait et prenait part à l'hilarité générale.

« Sa franchise ne lui permettait jamais de dissimuler, même au risque de déplaire. Un fonctionnaire, haut placé, sous le règne de Charles X, disait un jour à M. Dulong qu'il ne comprenait pas l'utilité de la physique et de la chimie dans un établissement agricole où ces sciences étaient enseignées (il s'agissait vraisemblablement de l'Ecole vétérinaire d'Alfort). Dulong, étonné de ces paroles, fixe son interlocuteur et répond que *cela ne le surprenait pas*. Cette riposte si directe étonna évidemment l'auditoire. »

Si l'indépendance reste encore de nos jours une qualité majeure pour un savant, elle ne manquait en aucune manière à Dulong. Malgré la grande réputation du Dr. Th. Young, il n'hésita pas à réfuter un des points importants sur la muscularité des fibres du cristallin. Il fallait un certain courage pour ne pas souscrire béatement aux conclusions énoncées par le



secrétaire perpétuel de la Société Royale de Londres. D'autres savants éminents, comme Arago, montrèrent, en faveur du physicien anglais, une partialité qui nous étonne actuellement.

Dulong appartenait, en effet, à la catégorie de ces savants modestes et retirés qui, insoucieux des distinctions honorifiques, ne demandent qu'à consacrer leur vie aux recherches scientifiques désintéressées. Malheureusement pour lui-même et sans doute aussi pour la Science, il vécut à une époque où les circonstances ne lui permirent pas de se donner sans partage à son penchant. Forcé pour vivre de sacrifier une grande partie de son temps à l'enseignement, au lieu de faire de la Recherche, et, en outre, pendant une longue série d'années, physiquement éprouvé, il se plaint à plusieurs reprises dans ses lettres du manque de temps et de forces pour poursuivre ses occupations scientifiques. Son état d'esprit, souvent douloureux, forme un contraste saisissant avec l'enjouement harmonieux de Berzélius.

Malgré la difficulté des voyages, la lenteur des communications, il existait des relations suivies entre les savants des différents pays européens.

Après avoir rencontré le Maître à Paris en 1833, Wöhler écrivait à Berzélius combien il avait été impressionné par Dulong, type du vrai scientifique de l'ancien temps ; mais dont la mauvaise santé continuelle déteignait fortement sur sa personnalité. « Il n'est pas communicatif, disait-il, et, pour le trouver intéressant, il est nécessaire d'être familier avec ce qu'il fait ». Berzélius vint à Paris en 1818. Il avait hâte de rencontrer Berthollet, avec lequel il correspondait depuis des années. Ce dernier lui fit rencontrer la plupart des scientifiques parisiens, y compris naturellement Dulong.

Berzélius a lui-même, dans une lettre à Trollewachtmeister, décrit cette première entrevue : « Je voudrais tant, écrit-il, vous mettre, Excellence, en rapport avec *l'incomparable Dulong*. C'est qu'il est un peu timide, modeste, c'est trop peu dire, et l'on entre difficilement dans son intimité sans une circonstance qui le contraigne. Ce fut le raisonnement du bonhomme Berthollet, quand il nous poussa, Dulong et moi, à travailler ensemble dans son laboratoire d'Arcueil, où je me rendis enfin compte de ce qu'était Dulong. »



Après la mort de Berthollet en 1822, Dulong fut celui des savants français avec lequel Berzélius entretint les rapports les plus intimes. Après la mort de Dulong, survenue en 1838, on peut dire que le dernier lien personnel se rompit entre Berzélius et le monde savant de France.

La correspondance entre Berzélius et Dulong, qui s'étend de 1819 à 1837, confirme le caractère douloureux et si attachant du savant français.

Dulong à Berzélius, 15 janvier 1820 :

*« Vous ne pouvez vous faire une juste idée du chagrin que m'a causé votre départ. L'habitude que j'ai contractée de concentrer toutes mes affections ne vous a pas permis de juger du degré de mon affliction, lorsque nous nous séparâmes ; mais immédiatement après vous avoir quitté, mes yeux se sont trouvés tellement mouillés que, pour ne pas attirer les regards des passants, j'ai été obligé de me jeter dans une voiture pour me faire reconduire chez moi. Et que l'on vienne nous dire que les sciences dessèchent le cœur et flétrissent l'âme. »*

(Ayant consenti à se charger avec Arago du cours de Petit à l'Ecole Polytechnique) :

*« Vous jugerez facilement ce qu'une pareille tâche doit ajouter à mes devoirs particuliers, qui absorbaient déjà presque tout mon temps. Il me faut rien moins que la sainteté d'un pareil motif pour me faire vaincre le dégoût que j'éprouve en me voyant forcé d'abandonner des recherches intéressantes, qui se trouveront ainsi tout-à-fait perdues au moins pour moi. »*

Dulong à Berzélius, 2 octobre 1820 :

*« Nous avons eu l'honneur de posséder quelques jours Son Excellence Monseigneur le Chevalier Davy et sa chaste épouse. A peine a-t-il daigné laisser tomber un regard sur moi, il ne m'a dit que quelques mots. Je soupçonne que, outre sa hauteur naturelle, il aura su que vous m'honoriez d'une estime particulière, et qu'il aura reversé sur moi une partie de la rancune qu'il a conservée*



*contre vous. Si cela est, j'accepte avec plaisir la solidarité. »*

Berzélius à Dulong, 18 décembre 1820 :

*« Vous, mon cher Dulong, vous travaillez trop ; en ajoutant des fonctions assidues et souvent pénibles à des recherches profondes, on s'use bien vite ; il ne faut brûler la chandelle que par un bout. »*

Dulong à Berzélius, 8 janvier 1821 :

*« Si j'étais exempt de tous les soucis que donne une famille à élever, je me déchargerais bien vite des trois quarts du fardeau qui m'accable, pour me dévouer entièrement à l'avancement de la Science ; mais il est des événements qui exercent sur tout le reste de la vie une influence, à laquelle on ne saurait se soustraire. »*

« Si j'avais une grande fortune, disait un jour Dulong, je ferais construire un vaste laboratoire, je le garnirais de tout ce qui est nécessaire, je m'attacherais une dizaine de jeunes gens zélés et capables, et nous ferions ensemble de bonnes choses, n'ayant point à nous occuper des détails matériels de la vie ». Malheureusement, ce rêve ne pouvait être réalisé au moment où vivait le grand savant, et les lettres à Berzélius contiennent l'expression de la dure réalité.

Dulong à Berzélius, 10 août 1828 :

*« Ce sont les leçons qui me tuent. J'ai été forcé cette année de renoncer au cours de la Faculté. C'est Gay-Lussac qui m'a remplacé. Cette circonstance a déterminé entre nous un échange de chaires. Il fera désormais la chimie, conjointement avec Thénard, et moi je ferai la physique pendant le semestre d'hiver.*

*« Si j'étais libre, je préférerais mille fois consacrer mes loisirs à des recherches ; mais on nous a signifié l'ordre à l'Ecole Polytechnique de publier nos leçons. Je me vois donc aussi dans la triste nécessité de faire gémir la presse. Mais si je rédige mon cours de physique, tel que je le fais à l'Ecole Polytechnique, il ne conviendra*



*qu'aux élèves de cet établissement, et ce n'est pas assez pour faire le sort d'un livre. Je crains bien que ce ne soit un ouvrage posthume. Ce n'est pas une petite besogne et les travaux de cabinet me sont par dessus tout nuisibles. »*

Dulong à Berzélius, 30 juin 1831 :

*« Ma constitution avait été tellement ruinée par les longues souffrances, que je n'espérais plus de guérison, bien que cet état eût pu me laisser vivre encore quelque temps. Mes forces morales étant aussi affaiblies que mes forces physiques, je considérais ma carrière scientifique comme terminée. Mes confrères, sachant que la fatigue du professorat était la première cause de ma maladie, imaginèrent de me porter à la place de directeur des études de l'Ecole Polytechnique. La cessation des fonctions de professeur a produit merveille. Je ne suis pas devenu fort, mais du moins, je ne souffre plus autant. »*

Même pendant la dernière année de sa vie, après une leçon fatigante, Dulong aimait à s'entourer de ses jeunes élèves, éclairer leurs doutes, répondre à leurs objections avec cette bienveillance inaltérable et une modestie qui devraient toujours être l'apanage des grands savants. Dans les leçons, tout était conduit pour le plus grand profit des auditeurs et pour la rigueur de la science, sans rien concéder aux succès faciles et aux expériences curieuses ou amusantes, et sans rechercher les applaudissements d'auditeurs complaisants. En 1823, l'Académie des Sciences l'élisait dans la section de physique, comme successeur de Cuvier, nommé secrétaire perpétuel. Dulong était en concurrence avec Fresnel, qui d'ailleurs fut élu la même année à un autre fauteuil. Dès 1815, il avait été porté avec Girard (qui fut élu) pour la place laissée vacante par la mort de Lévêque, il avait alors trente ans. Il devint vice-président de notre Compagnie en 1827, puis président en 1828. M. Houtou de la Billardière, qui fut professeur de chimie à Rouen, et qui avait vécu dans l'intimité de Dulong, raconte le trait suivant : « Il était d'une rare égalité d'humeur. Je le vis en colère une seule fois et voici dans quelle circonstance :



j'avais assisté à une séance de l'Institut, dans laquelle le président donna lecture d'une ordonnance royale, qui nommait Dulong membre titulaire de la savante Compagnie. C'était une infraction aux usages reçus. On était alors en pleine Restauration. Je m'empressai de porter cette nouvelle à M. Dulong, qui l'ignorait complètement ; cela le fit sortir de ses habitudes calmes, et il s'écria fort ému : « Je ne veux pas être membre de l'Institut par ordonnance royale ; si je le deviens, ce sera par mes travaux et par le choix libre, spontané de l'Académie ». La malencontreuse ordonnance fut annulée quelques jours après et, plus tard, l'éminent physicien entra à l'Institut, par voie d'élection, ainsi qu'il le désirait. »

A l'Académie des Sciences, Dulong devait rencontrer un certain nombre de ses amis d'Arcueil et d'autres illustres savants, comme Fresnel, qui disparaîtra en 1827 pour être remplacé par Savart, comme Antoine-César Becquerel, premier échelon d'une glorieuse lignée — dont nous avons connu le dernier représentant, Jean Becquerel — comme le Comte Chaptal, médecin, chimiste et homme d'Etat, dont la physionomie douce et pleine de distinction hanta l'Institut pendant plus de trente ans. Déjà, dans ce temps, la chimie représentait pour les membres de sa section un élixir de longue vie, car le Baron Thénard imposa sa haute stature et son visage sévère pendant près de cinquante ans, et Chevreul trouva la meilleure recette en fêtant ses 102 ans, tout en conservant toutes ses facultés, ayant empêché l'Académie, pendant 63 ans, de lui donner un successeur.

Le nombre des Mémoires, lus aux séances de notre Compagnie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, indique une méthode de travail entièrement différente de celle que la force des circonstances a fini par imposer. On n'était pas encore submergé par le flot de Communications à l'Académie, qui rend relativement exceptionnelle la présentation, toujours fort brève, d'un travail. Cette présentation se fait au milieu d'un « bruit de fond » et d'une inattention complète, qui choquent généralement les visiteurs. Je crois cependant qu'il ne faut pas se poser en « *laudator temporis acti* ». Les conversations particulières, qui certes diminuent d'une manière regrettable



la dignité des réunions hebdomadaires de l'Académie des Sciences, permettent, par contre, des contacts extraordinairement bénéfiques pour la Science entre des membres appartenant à des disciplines très diverses. Aussi certains de nos présidents, en prenant possession de leur fauteuil au mois de janvier de chaque année, regrettent-ils le « bruit de fond » des séances, et d'autres font la part des nécessités actuelles.

Il fut élu secrétaire perpétuel le 9 juillet 1832, pour la classe des sciences physiques en remplacement du Baron Cuvier. Sa santé fortement ébranlée, tant par l'excès de travail que par les accidents du laboratoire et par la maladie, le conduisirent, au grand regret de ses confrères, à se démettre de ce poste presque exactement un an plus tard (15 juillet 1833) pour lui permettre de se consacrer entièrement à la direction des études de l'Ecole Polytechnique. Ce poste correspondait à une trop lourde charge, tant il mettait de conscience dans l'accomplissement des moindres détails. Il finit par succomber à la tâche six ans plus tard.

Bien que Dulong ne recherchât pas les honneurs, ils lui vinrent tout naturellement. Le roi Charles X, visitant l'Ecole Polytechnique, s'étonne de voir sa boutonnière vierge, seule parmi les autres professeurs. Prenant sa propre décoration, il la remet à Dulong sur le champ. Nommé membre de l'Académie royale de médecine en 1823, il fut successivement honoré du titre de correspondant de la Société royale de Londres (1826), des Académies de Stockholm (1830), de Berlin (1827), de Copenhague, d'Upsal, d'Edimbourg, etc... Cette longue liste indique combien la réputation de Dulong s'était étendue à l'étranger.

Comme il avait soigné gratuitement ses malades, aussi bien Dulong dépensa-t-il ses propres fonds pour la construction de l'équipement coûteux nécessité par ses expériences. Par suite, il ne laissa à sa veuve et à ses trois fils que le souvenir d'une vie entièrement dévouée à la Science avec un nom célèbre pour de multiples générations. Le monument funéraire, et son obélisque, avec médaillon de David d'Angers, a été érigé au moyen d'une souscription auprès de ses confrères de l'Institut.



Dulong mourut assez soudainement d'un cancer à l'estomac, le 19 juin 1838, à l'âge de 53 ans. Le jour suivant, au cimetière du Père Lachaise, aux funérailles de Dulong, M. Espéronnier, commandant en second l'Ecole Polytechnique, s'exprimait en ces termes : « Après s'y être fait remarquer comme élève, comme examinateur et comme professeur, M. Dulong en dirigeait les études depuis dix-huit ans avec un zèle et une supériorité de vues appréciés de tous. Aussi, il tenait par mille liens, par les plus doux souvenirs, par les plus durables affections, à cet établissement national où son génie s'était formé et développé. M. Dulong aimait l'Ecole Polytechnique comme un bon fils aime sa mère, et s'occupait des élèves comme un bon père s'occupe de ses enfants. »

Les élèves de l'Ecole Polytechnique prirent spontanément, pendant un mois entier, le deuil de leur maître, après l'adieu émouvant qui fut adressé par l'un d'eux, celui-ci prononça aux obsèques les paroles suivantes : « Vous le savez tous, ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il a quitté le gouvernail, et c'est encore avec peine qu'il s'est vu forcé d'y renoncer... »



Dulong n'a pas appartenu à votre Compagnie. Il ne fit d'ailleurs à Rouen que de courtes et lointaines apparitions. En 1801, il prit élection de domicile dans la maison de la rue aux Ours — héritage de sa mère — ce fut de là qu'il sortit pour se faire recevoir à l'Ecole Polytechnique. La maison fut vendue en 1817 à un négociant de la ville. Cependant différents hommages ont été rendus à l'illustre savant.

Quelques semaines après sa disparition, paraissait dans la *Revue de Rouen et de la Normandie* (2<sup>e</sup> semestre de 1838), une Notice biographique.

Votre Compagnie obtenait de la Ville de Rouen, la pose d'une plaque de marbre avec l'inscription : « Pierre-Louis Dulong, Chimiste et Physicien, est né dans cette maison le 13 février 1785 ». Cette plaque existe encore, malgré son état défectueux, curieusement suspendue au balcon du premier



étage. Une restauration peu coûteuse honorerait la municipalité de Rouen.

En 1847, la Société d'Emulation de Rouen adoptait le programme suivant : « Une médaille d'or de la valeur de 300 francs, sera décernée, s'il y a lieu, dans sa séance du 6 juin 1849, à l'auteur du meilleur mémoire, contenant l'éloge de Dulong et une analyse critique de ses travaux en Physique et en Chimie ». Le prix fut attribué à M. Ch. Laurens, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de l'Université, professeur de mathématiques pures et appliquées au Lycée de Rouen, sur le rapport de M. Girardin, professeur de chimie de la Ville de Rouen, et correspondant de l'Académie des Sciences, lu dans la séance publique de la Société le 8 juin 1854.

Entre temps, le nom du célèbre physicien était donné, en 1848, à une rue de la ville qui avait porté les noms du duc de Bordeaux et du duc de Chartres. Il est consolant de voir, qu'après plus d'un siècle, le prestige de la Science a empêché toute tentative pour supprimer la reconnaissance rendue par Rouen à l'un de ses prestigieux enfants.

Mathématicien à l'Ecole Polytechnique, naturaliste aux jours de repos, médecin au grabat des pauvres, chimiste et physicien illustre à 30 ans, Dulong méritait de recevoir un hommage déférent et sincère devant votre Compagnie, et un modeste physicien de l'Académie des Sciences a essayé de le rendre avec tout son cœur dans la cérémonie de ce jour.

---



L'usage de la poudre de charbon est très utile  
 pour la guérison de la peste. On le fait  
 avec du charbon de terre, qu'on a lavé  
 et séché, et qu'on a réduit en poudre  
 fine. On le mêle avec du vinaigre  
 et on le fait sécher au soleil. On le  
 prend avec du lait ou du vin.

Cette poudre est très utile pour la guérison  
 de la peste. On le fait avec du charbon  
 de terre, qu'on a lavé et séché, et qu'on  
 a réduit en poudre fine. On le mêle  
 avec du vinaigre et on le fait sécher  
 au soleil. On le prend avec du lait  
 ou du vin.

177  
 177



# Le Physicien au secours de l'Organicien

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION  
DE M. JEAN LECOMTE

par M. Pierre PETITCOLAS

Monsieur,

C'EST la deuxième fois que j'ai le grand honneur de vous accueillir à Rouen. La première, c'était dans le cadre confortable du Palais des Consuls où vous deviez faire, devant les membres de la section locale de la Société Chimique de France et devant de nombreux industriels, une conférence sur le spectre infrarouge qui suscita un intérêt passionné.

C'est dans cette modeste salle de réunion des sociétés savantes que notre Académie vous reçoit aujourd'hui. En sont la cause les architectes officiels qui, en haut lieu, ont retardé la construction de notre hôtel définitif en nous refusant la splendide façade de la Cour des Comptes. Je suis certain pourtant que l'accueil chaleureux de cet auditoire choisi d'intellectuels et de scientifiques vous a déjà fait négliger et l'exiguité du lieu et le mauvais goût de la couleur.

Quand j'arrivai à Rouen en 1927 pour y exercer mon métier d'ingénieur, je trouvai un logis au numéro 10 de cette petite rue Dulong qui conduit de la rue Beauvoisine à la rue Louis-Ricart. C'était un bel accueil pour un chimiste mais j'avoue pourtant que l'hommage rendu au grand savant me parut bien mince. Il est vrai que la rue débouche devant l'entrée du petit



lycée, pépinière des futurs potaches de seconde qui vont peiner sur la célèbre loi et peut-être, un peu plus tard, dans les laboratoires de chimie, préparer de l'iodure d'azote, objet des farces estudiantines classiques, sans savoir souvent que Dulong en fut l'inventeur.

L'Académie de Rouen est heureuse aujourd'hui de l'avoir vu magnifier par un de ses successeurs à l'Académie des Sciences.

Notre réception ne vous fera certes pas oublier celle qui vous fut réservée le 30 avril 1960 dans les grands salons de la Sorbonne pour la remise de votre épée d'Académicien devant un aréopage de savants français et étrangers, presque tous spectroscopistes de talent et qui n'avaient pas redouté la distance pour venir vous fêter. M. Louis d'Or, de la Faculté des Sciences de Liège, devait parler en leur nom et vous dire toute leur admiration.

Notre confrère, M. Clément Duval, et aussi votre collègue comme directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, cheville ouvrière de l'organisation de cette fête, pouvait dire : « Nul doute que ce comité ait permis la réussite de la souscription. De France, des Etats-Unis, de Russie, de Grande-Bretagne et d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Belgique et du Canada, de Hollande, du Brésil, du Mexique et du Pérou, de Yougoslavie et de Suisse, de la République centrafricaine, du Vatican et de combien d'autres lieux vos oboles me sont parvenues. J'avais demandé, continuait-il, de mettre seulement au dos du talon du mandat « pour l'épée » mais ce signe administratif paraissant trop sec, presque toujours il était accompagné de pensées aimables qui me causaient chaque fois une vive émotion. Même un professeur à l'Ecole Polytechnique a eu la délicate pensée de décomposer en facteurs premiers mon numéro de chèques postaux ; il s'y trouve le nombre 13. »

Quand on évoque Becquerel, Pierre et Marie Curie, Henri Moissant, Sabatier et Victor Grignard, Jean Perrin, Louis de Broglie, Irène et Frédéric Joliot-Curie, on dit aussitôt radioactivité naturelle et radium, fluor, hydrogénation catalytique



et organomagnésiens, discontinuité de la matière, nature ondulatoire des électrons et radioactivité artificielle ; quand on dit maintenant Jean Lecomte, on dit : infra-rouge.

C'est à dessein, Monsieur, que j'ai associé votre nom à ceux de ces savants prestigieux, tous prix Nobel français de physique et de chimie.

Dans mon discours de réception ici même, il y a douze ans, je m'indignais en disant que la modestie des ressources mises à la disposition de la recherche pure et la pauvreté de nos laboratoires étaient sans contredit responsables pour une grande part du petit nombre de prix Nobel accordés à nos scientifiques, puisque depuis près de trente ans, aucun n'est venu récompenser un Français.

L'un de vos collègues à l'Académie des Sciences devait me dire plus tard que ce n'était pas faute d'avoir en France des chercheurs méritant cette haute distinction mais, qu'entre autres, alors que les ambassades étrangères, à Stockholm, savent avec beaucoup de bonheur faire briller les mérites de leurs ressortissants près de l'Académie suédoise, nos services diplomatiques semblent se désintéresser de nos savants, surtout quand ils sont comme vous, Monsieur, la modestie et la discrétion mêmes.

Vous êtes Normand par votre mère ; vous revendiquez d'ailleurs hautement cette ascendance et quand vous reçûtes votre épée ornée de fleurs de pommiers et du blason de Vernon, vous pouviez dire : « Quoique appartenant par mon père à une famille parisienne depuis deux siècles, j'espère ne pas être traité par les Normands de « Horsain », terme bien connu de leur mépris pour les étrangers qui ne sont point d'ici. »

Je suis désolé que le hasard des successions présidentielles, alors qu'il y a tant de vrais Normands dans notre Compagnie, fasse que ce soit un chimiste des marches de l'Est qui vous accueille ce soir...

Vous avez eu cette chance de pouvoir choisir votre voie. Tant d'autres, comme vous bien nantis auraient pu suivre des chemins plus faciles, moins semés d'embûches ; vous avez



pris le plus dur, celui de la recherche scientifique à laquelle vous avez consacré toute votre vie. Votre père, M. René Lecomte, ministre plénipotentiaire, vous avait simplement dit : « Jean, fais ce que tu voudras dans la vie, de la musique, de la sculpture, de la science, mais fais-le jusqu'au bout ». Ce but, vous l'avez atteint mais au prix de quelle peine...

C'est à la Sorbonne que vous commencez vos études à 19 ans et vous y passez de multiples certificats de licence ; vous y êtes l'élève de Boussinesq, Lippmann et Cotton. C'est aussi à la Sorbonne que vous faites vos découvertes, que vous avez construit de vos mains le premier spectromètre enregistreur, que vous avez écrit vos livres et préparé vos conférences, notamment cette célèbre conférence-rapport de 1928, premier ouvrage d'ensemble paru sur le spectre infrarouge.

Il fallait être un apôtre à cette époque pour s'adonner à la recherche pure sans être ni professeur, ni maître de conférence, ni assistant, sans rémunération d'aucune sorte, et, vous le dites sans amertume, pour beaucoup de vos camarades, les fins de mois duraient trois semaines. Vous devenez très vite le premier adepte de l'infrarouge en France, malgré l'indifférence à peu près générale même venant de maîtres brillants par ailleurs. Au mois d'octobre 1923, vous obtenez votre premier spectre : il avait demandé quatre ans d'efforts. C'était le merveilleux exemple que vous avez donné à vos futurs collaborateurs.

Très peu de temps après la soutenance de votre thèse en juin 1924, une intuition de génie vous fait entrevoir — et ce sont vos propres paroles — « que l'infrarouge possédait des développements presque indéfinis non seulement du côté de la physique mais aussi de la chimie et bientôt de la biologie, de la médecine, sans compter l'astronomie, la géophysique et même les mathématiques ». Dès 1928, dix ans avant les Américains, vous montrez que l'on pouvait analyser par l'infrarouge avec une facilité exceptionnelle les constituants des essences d'automobile et d'aviation, et, pendant l'hiver 1939-1940, vous pouvez donner des renseignements précis sur les carburants utilisés par les Allemands, à la grande stupéfaction de nos alliés anglais.



Notre confrère, M. Liger, en présentant ici votre candidature — mais était-il besoin de vous présenter ? — disait que vous apparteniez à l'illustre lignée des Pascal, des Lavoisier et des de Broglie, savants de vocation sinon de profession, qui ont payé de leurs deniers leurs frais de recherches. Vous avez acheté vous-même votre matériel, vos produits, rétribué vos aides techniques. Il faut constater avec beaucoup d'amertume que si la première république n'avait pas besoin de savants, la troisième qui avait laissé jusqu'à 1915 le prix Nobel Victor Grignard, caporal garde-côte à Cherbourg, avait déjà oublié que les savants allemands tel Haber avaient manqué de peu conduire notre pays à sa perte.

Un peu avant la guerre, vos ressources s'amenuisant, vous avez sollicité d'appartenir comme maître de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, vous engageant à employer vos émoluments à des fins exclusivement scientifiques. On vous décerna le titre mais on ne vous accorda que trois mille francs... par an. En 1942, vous receviez encore la même somme. Ce n'est qu'en 1943, que vous devenez directeur de recherches à part entière.

Un tel désintéressement matériel ne pouvait que s'accompagner d'un égal désintéressement scientifique et vous avez toujours laissé à vos collaborateurs tout le bénéfice moral des travaux exécutés sous votre direction. M. Clément Duval pouvait me dire au printemps dernier que vous aviez fêté votre centième mémoire en commun sans qu'il y ait eu jamais une ombre dans vos rapports amicaux.

Plus de trois cents mémoires personnels, plus de trois cents mémoires de l'équipe infrarouge que M. Jean Coulomb pouvait qualifier de glorieuse, voilà le bilan exceptionnel de quarante cinq années de recherches.

Votre livre « le rayonnement infrarouge » de 1948, traduit d'ailleurs en russe, est sur la table de travail de tous les spectroscopistes infrarouge du monde entier. Mais le « monument », le mot est de Clément Duval, et qui a demandé des mois de travail et la lecture de milliers de mémoires, c'est votre contribution de sept cents pages au *Handbuch der Physik* que vous avez eu la noblesse d'écrire en français.



C'est en 1959, qu'en couronnement de votre carrière, vous êtes élu membre de l'Académie des Sciences. Vous êtes membre correspondant de l'Académie brésilienne des Sciences, de la Société royale de Liège, de l'Académie de Bologne et de l'Académie pontificale, Docteur « honoris causa » de l'Université catholique de Milan et de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, membre honoraire de la Société scientifique de Bruxelles. Vous me pardonnerez d'énumérer quelques-unes de vos récompenses. Vous êtes lauréat de l'Académie des Sciences avec les prix Clément Félix, Nourry et Dechelle, lauréat de la Société française de Physique avec le prix Louis Ancel, de la Société chimique de France avec le prix Lebel. L'Université de Bologne vous a décerné la médaille Ciamician et la Société chimique italienne la médaille Canizzaro, un nom qui résonne grandement aux oreilles de tous les organiciens. On reste confondu devant tant de science assortie de tant de simplicité.

Aujourd'hui, Monsieur, c'est un chimiste qui vient faire amende honorable et je pourrais intituler mon propos « le physicien au secours de l'organicien ». Nous avons coutume de dire en effet il y a plus de quarante ans « les chimistes font des mesures désastreuses avec des produits très purs, les physiciens des mesures très précises sur des produits désastreux et les physicochimistes des mesures désastreuses sur des produits désastreux ». Le mot désastreux était d'ailleurs remplacé par un autre beaucoup plus expressif mais qui n'aurait pas sa place dans un discours académique. C'était l'époque où je passais mon certificat de chimie physique avec mon excellent maître, le professeur Bourion, condisciple de Victor Grignard à l'école normale de Cluny et titulaire, en province, d'une des premières chaires de cette discipline. Nous lui faisons dire d'ailleurs, très irrévérencieusement, dans une revue de fin d'année de notre école : « on trouve dans ces déterminations les résultats expérimentaux suivants : 0,5 ; 25 ; 3.500, la concordance est des plus satisfaisantes ». J'étais l'auteur de cette boutade et je n'en suis pas particulièrement fier maintenant. Le physicien devait d'ailleurs prendre rapidement sa revanche sur le jeune étudiant frondeur car pour essayer de donner une explication plausible à des anomalies constatées dans une série



d'amines tertiaires que je venais de préparer, je fus amené à effectuer les premiers spectres ultra-violetts à Nancy avec un spectrophotomètre que nous devions à la charité publique ; il avait en effet été acheté avec une partie de la collecte nationale dite des « Fonds Pasteur ». C'était aussi l'époque où il fallait comme vous, tracer les courbes point par point avec un viseur fabriqué de nos mains.

Depuis, les physiciens et les physicochimistes ont œuvré si bien que les organiciens qui naguère avaient tendance à les brocarder ne peuvent plus se passer d'eux.

Si l'on peut dire encore que la chimie organique se passe à la pailasse, si les intégrales et les abaques ne peuvent remplacer le flair et l'esprit d'observation, « si nos prédécesseurs qui ne disposaient pourtant que d'un instrument théorique très infirme ont pu édifier — comme l'écrit votre confrère le Professeur Dufraisse — un corps de doctrine organicienne à l'épreuve des bouleversements de la science contemporaine », il n'en reste pas moins que nous nous heurtons souvent à un mur infranchissable. Avec nos seuls moyens, il nous est impossible de trouver la constitution intime de la matière et l'arrangement des atomes qui la constituent. Il faut pourtant reconnaître que les réalisations, les techniques et les démonstrations de formule que les organiciens ont réalisées depuis plus d'un siècle peuvent être regardées comme de véritables triomphes, eu égard aux pauvres moyens dont ils disposaient. C'était un travail harassant au moment où les formules développées naissaient à peine.

Si maintenant le technicien de la teinture et de l'impression peut réaliser ces merveilles de goût et de lumière que toutes les femmes admirent et convoitent, elles ignorent sans doute qu'elles le doivent à de remarquables expérimentateurs comme Friedländer qui, au début de ce siècle, réussit à extraire de plus de douze mille mollusques du « Murex brandaris » 1 gramme de colorant cristallisé et à mettre à jour la constitution de la célèbre pourpre de Tyr, un dibromo indigo, colorant rarissime puisqu'il était réservé aux empereurs. Quant à l'indigo lui-même qui faisait partie de la modeste palette du teinturier et qui était sans doute avec le jaune indien la



matière colorante la plus anciennement connue, il a fallu plus de trente ans d'efforts au savant allemand Adolf von Bayer, autre prix Nobel de chimie, pour réaliser sa synthèse complète. Ce n'est pourtant que tout récemment, après les remarquables travaux de Eistert et Alphen, que furent expliquées définitivement les variations du spectre d'absorption dans le visible, bleu franc, bleu violacé, bleu verdâtre, par un hybride de résonance résultant de six formes polaires possibles et d'une forme chélatée.

Le chimiste a maintenant à sa disposition un clavier de méthodes physiques d'une ampleur exceptionnelle sans lesquelles il ne peut absolument plus mener à bien ses recherches.

Spectres moléculaires, en microondes : dans l'infrarouge, le visible ou l'ultra-violet en lumière normale ou polarisée, dichroïsme infrarouge, spectre Raman qui vient d'accroître l'importance des recherches dans l'infrarouge,

- spectres de diffraction des rayons X, des électrons et des protons,
- moments dipolaires, parachor,
- mesures de viscosité,
- chromatographie en phase gazeuse et de partage,
- spectrographie de masse,

et tout récemment, la résonance magnétique nucléaire et paramagnétique électronique. La technique de la diffraction des rayons X par exemple vient d'avoir une apothéose ; pour la première fois, en effet, elle a été honorée d'un prix Nobel de chimie en la personne de la britannique Dorothy Crowfoot Hodgkin qui put déterminer la structure de la pénicilline et de la vitamine B<sub>12</sub>.

Le bleu Monastral de l'Imperial Chemical Industries, le premier colorant commercial de la série des phtalocyanines, que tous utilisent dans les nouveaux crayons à bille, a vu, depuis sa découverte en 1927 par Diesbach et von der Weidt et la détermination de sa constitution par le professeur Linsteadt du Collège Imperial de Londres, sa constitution intime démontrée par Robertson. Le spectre de diffraction des



rayons X permet en effet de voir comme projetés littéralement sur un écran avec un diapositif, les quatre noyaux hexagonaux du benzène et les huit atomes d'azote qui constituent le squelette essentiel de ces composés. Il a été possible de calculer à quelques centièmes d'angström près la position de chacun des atomes dans la molécule du pigment.

Quand j'étais jeune chimiste, mon idéal était de trouver des produits bien cristallisés, à points de fusion ou d'ébullition très nets, avec des caractéristiques rentrant dans le cadre de mes connaissances cristallographiques. Je me vois encore jeune thésard montrer avec fierté à mon maître, le Professeur Courtot, quelques grammes d'un produit répondant à ces normes en signalant pourtant que le rendement n'était que de 10 pour cent. « Et le reste ? » me rétorquait mon excellent maître ! Je devais avouer navré « ce sont des goudrons ». Les goudrons, ces produits mal définis, résineux, ont été considérés longtemps comme des résidus inutilisables dont il fallait absolument éviter la formation. J'ai compris plus tard qu'ils n'étaient pas aussi mystérieux que je l'imaginai. Mon laboratoire est en effet voisin de celui de l'étude des macromolécules et il est assez piquant de constater que son jeune titulaire vient de démolir la formule d'un monomère élaboré à grand peine il y a quarante ans, à Nancy, par un de mes camarades de thèse. Le produit a été préparé de nouveau et a confirmé les données analytiques mais la résonance magnétique nucléaire a permis de rétablir exactement l'enchaînement des atomes. Les molécules géantes, les macromolécules (le mot est de Staudinger) sont entrées dans notre vie courante à un degré que l'on ne pouvait imaginer il y a seulement trente ans. Le polychlorure de vinyle, les polyéthylène et polystyrène, les caoutchouc synthétiques, le nylon, le tergal, le crylor, les polymères fluorés, les silicones et combien d'autres, œuvres incontestables des chimistes, n'ont pas résisté longtemps aux assauts des physiciens. Leur structure, leur poids moléculaire, la place de leurs molécules dans les chaînes ont été déterminés souvent avec une très grande précision.

La cellulose, ce monstre, a défié physiciens et chimistes pendant plus de cent ans et n'a vu sa constitution à peu près



élucidée que récemment. Si les chimistes avaient bien réussi à la dégrader en molécules de plus en plus petites : cellotriose, cellobiose, glucose, et à préparer des polyméthylglucoses, là s'arrêterait leur pouvoir.

Le degré d'association des motifs celloglucane a varié au fur et à mesure des méthodes physiques utilisées. En 1894, Haworth donnait 100 à 200. En 1938, Kraemer par l'ultracentrifugation proposait 3.500. Golova et Ivanov par des mesures de viscosité de solutions cuproammoniacales, obtenaient en 1948, 15.000 avec un poids moléculaire de plus de deux millions. Le spectre de diffraction des rayons X a permis de caractériser la maille cristalline avec une grande précision.

Mais, Monsieur, si toutes ces méthodes donnent des résultats remarquables dans de nombreux cas, elles n'atteignent pas la presque universalité de la méthode infrarouge. J'en citerai déjà deux exemples précis dans un domaine qui m'est cher. La célèbre réaction de Bucherer de transformation des dérivés hydroxylés du naphthalène en dérivés aminés m'a été enseignée il y a quarante ans, et je l'ai enseignée pendant dix ans sur une formule fautive. Rieche et Seeboth devaient montrer la constitution exacte des produits d'addition avec le bisulfite en utilisant le spectre infrarouge et en caractérisant une cétotétralone. Le mode de fixation sur la fibre des tout derniers types d'une classe de colorants aux qualités exceptionnelles a été rapidement élucidé avec la même méthode, par le Professeur Rath et son assistant Pässler.

Je me souviens avoir vu, il y a une trentaine d'années, en première page d'un hebdomadaire illustré, une photographie de l'estuaire de la Tamise par temps de brouillard, prise d'avion avec plaque à l'infrarouge presque aussi nette que si elle avait été prise par temps clair avec une plaque ordinaire. Je ne pensais pas que ce procédé causerait de graves soucis à mes collègues chimistes vingt ans plus tard lorsque le Ministère des Armées leur demanda une gamme de colorants pour les uniformes militaires et les filets de camouflage ; les colorants de synthèse verts ou kaki n'échappent pas, en effet, à l'espionnage infrarouge car ils ont un pouvoir réflecteur très différent de celui des feuilles et de la végétation.



Si votre audience scientifique internationale, Monsieur, est immense et si le chimiste ne peut plus absolument se passer de vos méthodes, votre audience près des spécialistes industriels, des médecins, des artistes, des géologues ou des biologistes ne l'est pas moins. Ils font abondamment appel à l'infrarouge pour de multiples usages : analyse des huiles de graissage, examen des couleurs dans les arts graphiques, photographie de dessins, de gravures de sujets colorés. La photographie infrarouge est particulièrement précieuse pour l'identification des tableaux de maîtres ; elle permet en effet une étude approfondie des pigments utilisés par les différents peintres et elle fournit des preuves remarquables pour reconnaître la palette et même le coup de brosse d'un artiste déterminé. J'ai choisi un exemple dans votre livre « Le spectre infrarouge ». C'est celui qui s'est présenté à propos du tableau représentant Herman Doumer et attribué à Rembrandt. On craignait que cette peinture soit l'œuvre d'un faussaire ou tout au moins qu'elle ait été terminée par le maître. Quand on eût photographié en lumière visible le tableau en cause et une copie de celui-ci, les clichés appaurent semblables, mais, avec les radiations infrarouges, des différences considérables entre les reproductions photographiques des deux tableaux ont permis d'authentifier à coup sûr l'attribution à Rembrandt du premier d'entre eux.

Dans l'examen des documents, l'infrarouge a complété heureusement les études dans le visible et dans l'ultra-violet. Il est possible de lire des textes surchargés, des anciens manuscrits raturés, de déchiffrer des incunables. Des textes égyptiens datant de 1200 ans avant notre ère et écrits sur peau ont pu être examinés. Si les perles de culture peuvent faire illusion dans le visible, l'examen infrarouge ne permet pas de les confondre avec les perles naturelles. La méthode donne des résultats remarquables en médecine avec, entre autres, l'étude de la circulation veineuse, en paléontologie, en paléobotanique. La microphotographie infrarouge a permis par exemple d'étudier et d'identifier les bactéries qui existent dans les phosphates et dans les pyrites.

Les applications sont tellement nombreuses que je renonce même à en faire une énumération. Ceux, Monsieur, qui ont



douté de vous et qui vous ont regardé avec indifférence et peut-être avec commisération faire vos premiers essais dans cette technique nouvelle ne sont sans doute plus là pour assister au triomphe du pèlerin de l'infrarouge.

Certains savants, même parmi les plus grands, ont quelquefois de ces petites choses. Il y a toujours les tenants de la science provisoirement officielle et ceux qui sont des précurseurs. Cette opposition est quelquefois violente. A la fin du siècle dernier, deux remarquables chimistes allemands, Hantzsch et Bamberger, ont échangé pendant trente ans des phrases venimeuses dans presque tous les périodiques de leur discipline. La controverse ne s'est terminée que par la mort de l'un deux qui n'a pas vu la réussite de son adversaire.

Il est bien connu qu'actuellement les organiciens tenant du déplacement des doublets électroniques schématisé par des flèches, sont traités d'« indiens » par certains de leurs confrères. Je citerai un mot, pour terminer, pas très méchant mais significatif de l'animosité qui peut séparer des savants confirmés. C'est celui qui fut dit à un de mes amis par un professeur de l'Ecole de Physique et de Chimie de Paris, par ailleurs excellent pédagogue mais qui nourrissait une solide inimitié pour un de ses collègues : « Moi, mon ami, je ne suis pas comme Langevin, des électrons je n'en ai jamais croqué sous la dent ».



Écrits posthumes  
pour la France  
par M. Louis BOUTARD

**CONFÉRENCES PUBLIQUES**  
&  
**COMMUNICATIONS**



It is a pleasure to have you as a guest at the  
conference. We hope you will find it an  
enjoyable and profitable one.

The conference will be held in the  
conference room of the University of  
Chicago, Chicago, Illinois, on the  
dates indicated on the enclosed card.

## CONFERENCE PUBLISHED

The conference is published by the  
University of Chicago Press, Chicago,  
Illinois.

## COMMUNICATIONS

The conference is a part of the  
communications program of the  
University of Chicago. It is a  
forum for the exchange of  
ideas and information among  
scientists in the field of  
communications. The conference  
is held annually and is one of  
the most important events in  
the calendar of the University  
of Chicago.



## Écrivains normands morts pour la France

par M. Gabriel REUILLARD

---

*M. Gabriel Reuillard, élu membre correspondant de la Compagnie, y a pris publiquement séance le 21 novembre 1964 en présence notamment de M. Emmanuel Bondeville, membre de l'Académie des Beaux-Arts et membre associé de l'Académie de Rouen, et de M. Roland Dorgelès, président de l'Académie Goncourt. Il a prononcé le discours suivant :*

**L**E 16 novembre 1912, au Théâtre des Variétés à Paris, les invités d'une répétition générale parmi lesquels se trouvaient d'éminents académiciens, s'attendaient à l'éclat d'une bombe. Des bruits avaient couru : la pièce était une satire contre l'Académie. Des gens bien élevés étaient venus dans l'intention de protester comme protestent, au théâtre, des personnes de bonne éducation, en n'applaudissant pas. La bombe, eh bien, elle n'éclata pas, ou plutôt si : ce fut une succession de fusées d'esprit. L'œuvre fut accueillie à chaque acte par des bravos qui n'en finissaient pas.

Ainsi, consacré par un succès qui, plus d'un demi-siècle après, se renouvelle à chaque reprise et par une prestigieuse adaptation cinématographique avec notre compatriote rouennais Victor Boucher, venait d'être créé « l'Habit vert ».

Cette spirituelle œuvre est signée, nul ne l'ignore, par deux



auteurs qui remportèrent beaucoup d'autres succès. L'un était Robert de La Motte-Angot, marquis de Flers, sur la maison natale duquel, à Pont-l'Évêque, les autorités eurent le bon goût d'inaugurer une plaque commémorative il y a un ou deux ans. L'autre était Georges-Arman de Caillavet.

Ce soir, permettez-moi de voir dans le succès de « L'Habit-Vert », plutôt qu'une critique, un véritable hommage à l'institution qu'on avait pu craindre de voir brocarder. A l'épreuve du temps, ce durable succès s'affirme à mon sens comme une victoire persistante de l'esprit sur les préventions. Il s'affirme même comme une vertu de tolérance puisque, neuf ans après sa création, Robert de Flers était invité à pénétrer en habit vert dans l'illustre Compagnie. Mieux que tous les discours, cette attitude, et des uns et des autres, celle de Robert de Flers s'attribuant les mérites d'une totale liberté critique et celle de ceux qui le reçurent, ne plaide-t-elle point, une fois de plus, en faveur de cette qualité d'esprit, de cette courtoise aisance de manières et de ton qui règnent, quoiqu'en pensent certains, au sein des sociétés académiques de sciences, de lettres et d'arts ? Et c'est pourquoi, Messieurs, je vous remercie sincèrement de l'honneur qui m'est fait, par vous, d'entrer dans l'une d'elles, et des plus brillantes.

Tous ici connaissent la rue Beauvoisine. Lorsque je la rejoins ayant dégringolé la route de Neufchâtel où j'ai ma petite maison de famille sur les hauteurs, je ralentis le pas, je m'arrête même au voisinage de la grille du jardin public où, simple coïncidence bien sûr, se trouvent les assises de votre Compagnie. Au 184 de cette rue, où l'on a prétendu, à tort je crois, que venait remiser la diligence amenant Madame Bovary à Rouen, je revois, comme si c'était hier — et pourtant il y a plus de soixante ans — ma grand-mère franchissant sa porte, un lourd seau au bout de chaque bras, dont elle était allée puiser l'eau à la Crosse, pour la lessive de quatre gosses dont, femme de tête et de cœur, elle s'occupait bien.



Je salue donc cette maison au passage. Je lui souris, non sans mélancolie. Je continue pour refaire le chemin de mon père, petit garçon. J'arrive place des Carmes. Là, c'est la féerie d'une enfance choyée qui m'accueille. J'ai joué sur cette place avec les garnements voisins. On s'y battait ferme parfois, le plus souvent pour rien, comme des gosses, c'est-à-dire comme de futurs hommes qui, hélas ! recommenceront. Un jour que j'avais rendu coup pour coup, je me retrouvai haletant, mon tablier d'écolier déchiré, mon cartable à terre, devant mon père, soudain dressé, l'air sévère sous son haut-de-forme, dans sa redingote : « Ah ! c'est ainsi que vous vous montrez dans la rue ! Allez, Monsieur, nous verrons cela à la maison ! » Il m'aurait infligé une correction, je l'aurais trouvée méritée. Mais, m'appeler monsieur, c'était pire que tout. Cela me sembla si cruel, que j'en ai conservé le souvenir.

C'est de cette place des Carmes, si vaste pour nos jeux de gamins, si petite plus tard à mes yeux d'homme, que je partis au service militaire. Revenu à Rouen le 2 août 1914, pour la Grande Guerre, à la caserne Hatry, dans l'atmosphère d'une héroïque pagaille, un capitaine me hèle : « Et vous, là-bas, qu'est-ce que vous faites dans le civil ? » — « Journaliste, mon capitaine ». — « Bon, alors vous savez écrire. Allez marquer les sacs là-bas ». Savoir écrire n'a pas que des inconvénients, même s'il s'agit d'écrire sur du jute. Ainsi, suis-je resté deux mois à cette caserne, où les échos des terribles hécatombes de Charleroi venaient battre les murs. Ce répit m'a peut-être sauvé la vie... Ce n'est pas à Rouen, cependant, que j'ai revu mon cher camarade Dorgelès, qui s'était engagé au 39<sup>e</sup>. Il était à Saint-Sever, caserne Péliissier, et nous ne savions rien, ni l'un ni l'autre, d'un si proche voisinage. C'est dans la boue des relèves en Champagne, que nous devions nous retrouver.

J'aborde maintenant le sujet que plusieurs d'entre vous ont souhaité me voir traiter pour le cinquantenaire de la guerre de 14 : des écrivains normands morts pour la France.



Une plaque inaugurée à la Bibliothèque municipale de Rouen en 1938 sous la présidence d'honneur de l'écrivain des « Croix de Bois », en mentionne trente et un.

Trente et un ! Et tous authentiquement écrivains, et pour une seule province. C'est assez souligner l'intensité du foisonnement spirituel qui, parmi tant d'autres beautés, s'épanouit sur notre sol. Et, pour l'ensemble, ce n'est pas 31, mais 767 dont la poignée des survivants va lire les noms à haute voix, chaque 11 novembre, sur les plaques du Panthéon.

J'ai eu le privilège, douloureux maintenant, d'en connaître plusieurs. On comprendra, on voudra bien j'espère m'en excuser, que, dans le cadre d'une brève évocation, il soit impossible de donner à tous la place que chacun mérite amplement.



J'ai connu Roger Eng. Nous nous sommes battus dans la même section en Artois. Né dans les environs de Vire en 1892, sa poésie, nourrie d'abondante sève normande, chantait la grâce des chemins creux où il avait aimé rêver.

*...On entend siffler les merles,  
Tirelirer les pinsons.  
La rosée a mis des perles  
A chaque brin de gazon.  
Les ramures sur nos têtes  
Font une voûte en berceau,  
Et des guirlandes de fêtes  
Retombent sur chaque arceau...*

La guerre emporte dans sa marée de sang ce vibrant sensitif, qui ne rêvait que de communion spirituelle entre tous les hommes. Il est blessé et fait prisonnier sur la Marne. Du camp d'Alten-Grabow, il s'évade. Au retour, affecté à une section non combattante, il exige de partir à nouveau pour le front. C'est à Neuville-Saint-Vaast qu'il rejoint le 5<sup>e</sup> d'infanterie. Nous y devenons camarades.

Neuville ! Je revois le cimetière campagnard coupé en deux par notre tranchée, nos abris enfoncés parmi les caveaux



d'autrefois, la plupart éventrés par les obus, les anciens morts retués en quelque sorte pour la deuxième fois, pêle-mêle avec des fournées de jeunes vivants !

Puis Aix-Noulette... Verdun... Le tunnel de Tavannes, où nous avons été murés plus de vingt jours, entre des corvées, sur une litière fourmillante de poux, dans une étouffante atmosphère d'humanité fétide et de latrines.

Verdun. La montée à partir du faubourg Pavé, aux hallucinantes carcasses de maisons mortes sur un fond de ciel incendié. Les bois rasés, où nous butions sur les troncs d'arbres fauchés à ras de terre. D'anciens villages qui n'étaient plus qu'un amas de décombres autour d'une mare pourrie. Tant d'autres stations de cet interminable chemin de croix — de croix de bois, n'est-ce pas cher Roland Dorgelès ? — que j'ai retrouvées là, avec Maurice Dalleré, autre fier écrivain, tué dans les rangs du 39<sup>e</sup> d'une balle au front à son retour d'une unique permission.

Roger Eng, nommé aspirant en 1916, reçoit la croix de guerre pour sa conduite à l'attaque du Fort de Vaux. A la fin de l'année, le 21 novembre, il essaie de combattre un incendie de sacs à poudre en première ligne, près de Saint-Mihiel. Affreusement brûlé, il meurt quinze jours après, à l'hôpital de Bar-sur-Aube, à 24 ans.

A l'aurore d'une vie prometteuse : deux livres publiés, un troisième achevé, édité une année après sa mort par la Librairie d'Action d'Art.

En revenant de l'enterrement d'un camarade dans les dunes proches du camp d'Alten-Grabow, il avait écrit en 1915 :

*Et quand nous reviendrons, le cœur fou d'espérance,  
Vers la chère maison, vers la femme et l'enfant,  
Le vent dans les sapins clamera leur souffrance  
En adieu sans appel de la tombe aux vivants...*

L'année suivante, c'était l'adieu sans appel aux vivants, qui était son dernier message.



Maurice Foulon naît aux Andelys en 1893. Son père, instituteur à Brionne, rêve pour un fils reçu à quinze ans bachelier au lycée de Bernay avec dispense d'âge, d'une situation stable, comme la sienne mais à l'échelon supérieur, dans l'enseignement.

Maurice ne se croit pas fait pour les sujétions administratives dans le cadre élargi d'une carrière universitaire. Un échec l'en détourne définitivement. Attiré par les Lettres, par le Théâtre, il est bien, à seize ans, l'adolescent fougueux partant pour l'impossible conquête, gloire, beauté, justice, que nous peindra son ami André Lang.

Un rude apprentissage commence. Beau, spirituel, élégant jusque dans la gêne, il se glisse dans les salles de rédaction. Cette morose période, il l'accepte presque avec enthousiasme, en tout cas avec crânerie, car il a confiance, et il peut l'avoir puisque des aînés tels qu'Henri Bataille et Henry Bernstein, rois du théâtre, lui manifestent la leur.

Août 1914. A vingt et un ans, le journaliste, l'écrivain, le poète pose la plume. Il rejoint le 24<sup>e</sup> d'infanterie à Bernay, où les studieux souvenirs du lycée l'assaillent en lui ayant promis un aimable avenir.

Sergent en décembre 1914, aspirant en janvier 1915, il meurt le 9 juillet de blessures reçues à l'attaque de Neuville-Saint-Vaast.

Son regard loyal s'était posé sur toutes les choses de la nature avec ferveur :

*Autour de moi (avait-il écrit) la campagne adoucit ses teintes ;  
Chaque couleur s'efface et va s'affaiblissant.  
Silence précurseur du soir... Seule la plainte  
D'un chien lointain m'arrive, à peine, dans le vent...  
Le vent s'apaise et le chien s'est tu... Pur silence...  
Tout repose... Les moucherons cessent leurs danses...  
L'heureux sommeil du soir va prendre tout cela...  
Un sourire descend des cieux fanés... Silence...  
La campagne s'endort en rêvant, et voilà  
Qu'en moi naissent des vers tissés de ce silence...*



Un autre silence devait clore à jamais les lèvres de ce prédestiné, à vingt-deux ans.



Henri Chervet était rédacteur au « Gil Blas », que dirigeait notre ami Pierre Mortier, où je l'ai connu.

A peine avait-il dépassé quatre ans que, dans le milieu familial, à Caen, on l'appelait « le marquis » à cause de sa distinction naturelle et d'une certaine crânerie très vieille France, qu'il conserva jusqu'à son dernier jour. A cette époque boulevardière, on le rencontrait, impeccable, guêtré de blanc, le monocle vissé à l'œil droit, maniant un jonc désinvolte à pomme d'or. Des camarades s'émerveillaient de cette « piaffe », d'autres en souriaient sans méchanceté. Dans l'âge adulte se prolongeait, en ce gentilhomme de lettres, « le marquis » des premières années.

Licencié ès lettres en 1902, bibliothécaire du Musée Pédagogique en 1908, membre de la Commission des Monuments Historiques aux Beaux-Arts, son goût le porte et le maintient dans l'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, où il excelle. Derrière l'homme d'études, ou, si vous préférez devant, il y a toujours le « marquis », épanoui aujourd'hui en une sorte de redresseur de torts.

La vie, celle du passé, celle du présent, il l'aime sous toutes ses formes. Nul métier n'y plonge mieux que le journalisme. Il y entre en 1910.

Dès son premier article, « Les Nécrophores », où il vitupère ceux qui étalent dans la presse les turpitudes des héros de l'actualité, il est tout de suite remarqué. D'autres chroniques suivent, non moins virulentes. Si bien qu'un jour (22 novembre 1911) il croise le fer sur le pré avec un confrère qui n'est autre que Léon Daudet.

Ses chroniques du « Gil Blas » sont réunies en 1911 en volume, avec une préface de Maurice Barrès. Faguet leur consacre trois colonnes de son feuilleton hebdomadaire du « Temps ». Chervet, devenu rédacteur en chef du « Gil Blas »,



travaille dès lors en plein accord avec d'autres jeunes tirailleurs des lettres à leurs débuts : Jean Pellerin, Marcel Boulenger, André du Fresnois, René Blum et Francis Carco. D'autres chroniques vont être prochainement réunies. L'un des titres choisis est « Parc à la Française », et l'autre « Au Jardin du Passé ».

Lieutenant au 156<sup>e</sup> d'infanterie, le combattant est blessé en septembre 1915 de deux balles dans le ventre en entraînant pour la troisième fois ses hommes à l'assaut. On le ramasse entre les deux tranchées. Malgré d'atroces souffrances, le « marquis » reparait sous les traits du pauvre biffin boueux et sanglant. Son agonie reste marquée de l'exquise politesse à la française du gentilhomme à l'ancienne mode :

— *Que je vous donne du mal, mon cher, s'excuse-t-il* près de l'infirmier qui l'assiste dans l'ambulance de Maigneux où, transporté trop tard, il s'est éteint, à trente-quatre ans.



Né à Paris, où son père, le docteur Félix Valmont laissa le souvenir d'une science et d'une bonté quasi légendaires dans un exercice de vingt-huit années, Gustave Valmont était attaché à Caudebec, berceau de ses aïeux. Si l'ancien Caudebec, tel qu'il l'a contemplé de ses yeux d'enfant, survit, c'est grâce à son « Esquisse de l'Histoire de Caudebec-en-Caux ».

De brillantes études lui assurent deux licences : en lettres, et en droit. Il conquiert son diplôme de chartiste en 1908 avec une thèse sur Antoine-Paul-Joseph de Brou, intendant de Rouen, qu'il révéla comme un précurseur de Turgot.

L'historien se double d'un poète qui, dans une forme d'une rigueur classique absolue, enchâsse de délicates pensées et des sentiments d'une grâce exquise :

*J'ai peur des bois profonds, j'aime mieux les jardins ;  
Les jardins clos et doux aux balustres de pierre  
Ouvrant sur l'infini leur voûte de lumière  
Mais retenant le rêve en leurs tendres chemins...*



Un recueil, « L'Aile de l'Amour », est aussitôt salué par nos compatriotes Georges Dubosc, Edward Montier et Charles-Théophile Féret. D'autres écrivains, par exemple l'académicien Charles Le Goffic, vantent dans les vers de ce nouveau venu, le goût de l'achevé à l'exemple des vieux maîtres qui atteignirent la perfection en situant leurs écrits, comme il l'a dit lui-même par cette heureuse formule, « entre le dieu grec et la charmille française ». « Dans ses plus vives inquiétudes amoureuses ou philosophiques, put assurer Charles-Théophile Féret, Valmont appellera à son secours l'orgueil de sa jeunesse, les assurances de sa culture, surtout l'équilibre de ses facultés d'imagination et de jugement, le sens de sa race positive. »

De sa race positive. Si magnifiquement positive certes ; mais avec, en lui, cette touche suprême d'idéal qui, dans les rangs du 274<sup>e</sup>, lui fit sacrifier à cet idéal tant de beaux dons et le plus grand des biens.

Son frère, l'avocat Pierre Valmont, du barreau de Rouen, devait bientôt le rejoindre dans la tombe, des suites de blessures de guerre. Au service funèbre à la Madeleine de Rouen, le 28 février 1919, son confrère, M<sup>e</sup> Le Hucher, en faisant son éloge, n'oublia point d'associer à ce souvenir celui du premier des Valmont tombé à l'ennemi pour la défense des valeurs spirituelles françaises dont ils furent, l'un et l'autre, d'impeccables artisans.



Le plus connu de ces excellents écrivains de souche normande morts pour la France, fut Charles Muller.

J'ai eu l'honneur de l'évoquer en mars dernier, à l'Hôtel de Massa, siège de la Société des Gens de Lettres, pour le cinquantième de sa mort le 1<sup>er</sup> octobre 1914.

Lui aussi fut fauché en plein talent, en plein succès, à trente-sept ans.

Né à Elbeuf en 1877, il s'est affirmé partout très brillant, au lycée de Rouen, à celui de Rennes. Il s'y fit remarquer par une tournure d'esprit délibérément anti-conformiste, qui ne



l'empêcha point d'emporter haut la main son agrégation de lettres à Paris.

Féru de lettres, il incline, lui aussi, vers le journalisme, comme son père, Louis Muller, originaire de Vitry-le-François, venu à Dieppe, à Elbeuf et à Rouen. Il fut rédacteur en chef du *Petit Rouennais*. A ce titre, il eut sous ses ordres un « teneur de copie » (c'est ainsi qu'on disait) à quatre francs par nuit, Pierre Dumarchey, qui devait se faire mieux apprécier en littérature sous le pseudonyme de Pierre Mac Orlan. Fixé chez nous, il avait épousé une Normande du Neubourg. Il en eut six enfants qui, à des titres divers, témoignèrent de dons artistiques.

Charles, entré dans le journalisme, y conquiert une place éminente. Avec son ami Paul Reboux, qu'il a connu à Rouen sous l'uniforme du 39<sup>e</sup>, il devient rédacteur en chef de la « Page Drôle » du *Journal*, dont le succès fut si vite affirmé que le directeur Henri Letellier en demanda d'autres : une littéraire, une artistique, une scientifique, également réussies, ce qui prouve à quel point le clavier des dons et des connaissances de Charles Muller et Paul Reboux était étendu. De nombreux journaux reprirent la formule. A la création de *L'Homme Libre*, en 1913, Clémenceau confia la critique dramatique à Charles Muller, qu'il conserva jusqu'à la mobilisation.

Quant au succès des « A la manière de... », ces pastiches qu'il signa avec Paul Reboux, il n'est pas épuisé après un demi-siècle puisque le Club du Meilleur Livre en a réédité les trois volumes il y a peu de mois.

La promptitude de Charles à voir, à déduire, à transcrire lui permettait de toucher à tout avec élégance. Il semblait tout connaître. Il savait, en effet, une foule de choses et dans tous les domaines. Sa prodigieuse érudition jaillissait sans effort — sans effort apparent — de sa conversation.

A la mobilisation, il avait retrouvé, au 21<sup>e</sup> territorial, d'anciens condisciples du lycée de Rouen. L'un d'eux se souvenait qu'après une dure étape, Muller, parti sergent, promu lieutenant, avait improvisé devant la compagnie arrêtée dans le bas de la côte de Buzencourt, une véritable conférence littéraire



pour distraire ses hommes. Il avait récité des poèmes de Clément Marot. Un autre ancien élève, Bonnerot, avait enchaîné aussitôt sur des poèmes de Mathurin Régnier. Ainsi même là, sous la mitraille et si près de la mort, le vénérable enseignement du lycée Corneille épanouissait son exquise floraison. Un autre témoin, Jacques Baron, le confirmait au père de Charles en écrivant : « Sans pédanterie, mais comme par le simple jaillissement d'esprits cultivés, notre vieux fond de douceur et de malice gauloise apparaissait aux yeux de ceux qui combattaient contre la barbarie scientifique, ennemie de ce sourire ailé, qu'elle taxe de frivole ! » Combattre. Et pour Charles Muller, comme pour beaucoup d'autres, hélas ! jusqu'au sacrifice suprême. Peu après, Clémenceau affirmait que son ancien collaborateur de *l'Homme Libre* (je citai mot à mot) « était de ceux qui croient n'avoir jamais assez fait tant qu'il leur reste un souffle de vie ». Maintenant, ajoutait-il, « il peut dormir dans sa pure gloire. Il a tout donné ».

Tout donné, en effet. Toute la grâce de l'esprit, toutes les forces du cœur. Il alliait la finesse à la profondeur. Il brillait parmi les plus représentatifs, au salon de Madame de Caillavet comme dans la cité des livres, à la villa Saïd, où Anatole France recevait en douillette et en toque pourpre. Fêté, tout à coup porté à la réussite, élégant sans affectation, fier sans morgue, « droit comme une épée », a écrit d'Annunzio, Charles Muller sut rester jusqu'au bout ce que la nature l'avait fait : charmant, certes, mais plus profond qu'il ne se plaisait à paraître par une sorte de pudeur intellectuelle à la française, cœur magnanime, brave jusqu'à la témérité.

Blessé au ventre en portant secours à ses hommes, il reprend connaissance à l'hôpital. Il aperçoit son linge souillé sous la violence du choc mortel. Il se tourne vers l'aide-major et, dans un sourire indéfinissable, presque en s'excusant :

— Vous savez, ce n'est pas *avant* que c'est arrivé.

Il écrit aux siens, la chère maman Line, le cher papa Louis. La dernière lettre. Et il le sait. Pas un mot d'amertume. Son attitude reste jusqu'à la fin celle d'un héros, comme put le certifier son capitaine. Pas de grands mots, de phrases décla-



matoires, de pauses en bronze pour la postérité. Un homme, toujours. Un homme, tout simplement. Un homme humain (qu'on pardonne à ce pléonasme). Un homme tout à la fois narquois et tendre, le type supérieurement accompli — et c'est toujours à cette définition qu'il faut revenir avec lui — de l'humaniste français.

Je n'avais pas eu l'occasion de le rencontrer à Paris dans les derniers temps. De garde à la gare Saint-Sever où les trains en partance pour le front se succédaient, je m'entends soudain appeler et j'aperçois dans les grappes d'hommes entassés aux portières, une main qui s'agite au bout d'un long bras :

— Reuillard !... Reuillard !...

Baïonnette au canon, jugulaire au menton, figé dans l'attitude du factionnaire, je ne pus répondre à ce geste d'amitié que par un autre :

— Au revoir !... Au revoir !... criait la voix dans le hourvari du départ.

— Au revoir !... hurlai-je à mon tour.

J'eus l'impression que la longue main battait l'air contre le wagon, comme l'aile d'un grand oiseau blessé. Le train disparut. Le revoir était un adieu.

Peu avant que ses yeux se ferment à la lumière, tel qu'on avait connu Charles Muller, tel qu'on pouvait l'imaginer dans sa chambre d'hôpital, je pense qu'il rassembla ses dernières forces pour se débarrasser des horribles images de la guerre, afin d'emporter seulement celles des êtres et des choses qu'il avait aimés, parce qu'il avait prodigieusement aimé la vie.

★  
★ ★

Un autre écrivain de chez nous, de talent non moins authentique, doit, lui aussi, être évoqué.

Le sort de ce vaillant, trop jeune pour s'engager en 1914, allait être réglé dans une autre guerre, pas sous le nom de Jean Prévost qui était le sien, mais sous celui de capitaine Goderville, qu'il choisit dans la Résistance en 1943. Ce nom,



nul Normand ne l'ignore, est celui d'un paisible chef-lieu de canton de l'arrondissement du Havre, dont la famille était originaire.

Physiquement, Jean Prévost était un des spécimens les mieux accomplis de notre terroir : une corpulence d'athlète, perfectionnée par la pratique intelligente des sports. Il aimait à revendiquer, comme un brevet de force et de courage, l'ancstralité des Vikings, coureurs de mers sur leurs drakkars à la pointe des combats. En 1930-31, à cheval dans les montagnes de la Sierra, près de son camarade André Chamson, qui nous l'a rapporté, il déclarait avec une pointe d'orgueil :

— Je monte comme un Viking !

Fils d'un père et d'une mère instituteurs, la même ardeur le pousse intellectuellement. Au sortir de l'École Normale, il s'essaie dans le reportage pour aller plus loin en visant plus haut car, en réalité, il n'y a qu'une fonction qui le passionne : écrire même comme exigeant gagne-pain.

Jacques Rivière l'accueille à *La Nouvelle Revue Française*. Littérairement, il se situe entre Stendhal et Claudel. Son premier livre, « Plaisir des Sports », est un hymne à la joie physique et intellectuelle de se dépenser.

Il a femme et enfants. Pour les nourrir dans une précaire période, il dicte une « Vie de Montaigne » en deux jours et demi, besogne qu'il se reproche comme (je le cite) « son seul péché littéraire ». Il eut aussi bien pu, à mon avis, s'en prévaloir comme d'une véritable prouesse. Le roman qui suit, « Les Frères Bouquinquant » est mieux apprécié. Quant à se fixer dans un genre, même s'il y réussit, pas question pour ce gars normand qu'anime une bouillante sève créatrice. Il passe d'un genre à l'autre. Des « Essais sur l'Introspection » à « L'Économie d'après Guerre », que suit peu après une étude sur la mimique dans le jeu des acteurs. Que d'œuvres diverses il aurait pu produire dans une existence de durée normale.

Mais l'envahisseur est entré chez nous. Hitler veut imposer sa loi, et pour mille ans, au monde entier !

Plutôt mourir !



Jean Prévost, pacifiste, s'engage comme volontaire dans les F.F.I., avec son fils aîné Michel, qui a dix-sept ans. Curieux soldat, en vérité. Plus curieux capitaine encore. A l'ordinaire, un colt dans une poche, un livre dans une autre, des camarades rappellent qu'en une période d'accalmie il a commenté Montaigne à ses hommes. Au lumignon d'une grotte du Vercors, il entasse page sur page d'une étude sur Baudelaire.

Il avait son P.C. à la ferme d'Herbouilly. Des Allemands puissamment armés se ruent à l'assaut des rebelles. Nuit et jour, Jean Prévost parcourt les fragiles positions. Il tend des embuscades. Il monte des contre-attaques. Il dirige tout en personne, d'une crête à l'autre, et fait, quand il le faut, le coup de feu dans le rang :

— Je déteste la guerre ; mais il faut la faire, et quand on la fait, proclame-t-il, la bouche amère, l'œil fulgurant, c'est sans merci, sans merci pour les autres et sans merci pour soi.

Les Allemands atteignent les points-clefs, soutenus par une puissante aviation.

Le dernier jour, l'ordre de repli touche le capitaine Goderville. Il tient à partager le sort des camarades dans la forêt où le réseau d'encerclement se resserre d'heure en heure.

Se rendre ? Jamais ! Tenter l'impossible peut-être, échapper vers Grenoble pour s'y offrir à d'autres combats. Il ne reste plus qu'un sentier qui, des Portes d'Engins, au-dessus de Sassenage, dévale le long d'un torrent. L'embuscade est presque fatale. Il avance pourtant. En bas, il est arrêté, fusillé.

En liaison avec d'autres secteurs de la Résistance, on avait pu l'apercevoir deux ou trois fois en Normandie, notamment au printemps de 1942, sur la tombe de sa mère, morte à la fin de l'année précédente. En même temps, ayant achevé sa thèse de doctorat, il en avait porté une copie à son maître Paul Hazard, dans un voyage clandestin à Paris.



En évoquant quelques écrivains de chez nous morts pour la France, aussi différents que possible par le tempérament, la



formation et le talent, par leurs tendances spirituelles et morales, j'ai tenté — comment dire ? — de composer une brève synthèse d'un ensemble de pensées et de sentiments qui ne cessent de s'épanouir sur notre sol.

Le film admirable et terrible « Les Croix de Bois », de notre cher Dorgelès, que vous allez voir, rappelle de si atroces batailles entre des hommes faits de la même chair, qu'ils n'y ont consenti que parce qu'on leur avait promis que ce serait la « der des der ».

Certes, la France a besoin de tous ses enfants. Elle a besoin de paysans, d'ouvriers, de techniciens. Elle a besoin d'ingénieurs. Pas d'homme, si modeste que soit sa fonction, qui ne collabore consciemment ou non à l'essor du pays où il trace chaque jour son petit ou son grand sillon. Elle a besoin aussi de savants et d'artistes. C'est par eux, en définitive, que sa culture humaniste pénètre dans le monde et lui conquiert, au loin, des amitiés qui s'affirment aux jours de malheur. Qui oserait nier que le rayonnement d'un Pascal, d'un La Fontaine, d'un Molière, d'un Corneille et de tant d'autres, maintient partout depuis des siècles sa renommée ?

Tant de jeunes hommes, nous l'avons vu, qui se promettaient les plus hautes tâches, furent détruits, comme moissons en fleurs, dans le réseau serré de la mitraille !

Quand, revenu en 1945, j'ai retrouvé mon vieux Rouen, l'une des villes les plus mutilées de France, son Palais de Justice, cette merveille, écroulée ; sa cathédrale mutilée, Saint-Ouen abîmée ; Saint-Maclou éventrée, j'ai cherché ma maison natale, rue des Carmes, je ne l'ai pas trouvée ; non plus que d'autres demeures qui m'accueillaient jadis.

Je me suis sauvé.

J'ai fui vers les hauteurs, vers la campagne qui m'était familière, vers la rue de l'Eglise, vers la rue de la Haie, à Boisguillaume. J'ai gagné le vaste plateau où le clocher se dresse. Enfin, j'avais devant moi des labours, des bois qui ne paraissaient pas avoir souffert. Je reprenais contact avec des choses qui semblaient éternelles.



Quel réconfort avait besoin mon cœur surmené de vieil homme ! Je l'ai trouvé peu à peu sur cette terre qui est mienne, qui est nôtre, où les nuances qui enchantèrent mes yeux d'enfant, scintillaient encore. Nous en évoquions les grâces tout à l'heure à travers les poètes qui l'ont chantée, et sont tombés sur elle, pour elle, pour défendre les valeurs qu'elle a produites au cours des siècles et qui nous sont transmises.

Messieurs, nulle Compagnie ne peut mieux que la vôtre apprécier ces valeurs. Merci encore de m'associer à des travaux qui ont pour but de maintenir et d'accroître leurs prestiges.

---



## Combattants de 14-18

par M. Pierre PETITCOLAS

---

*La conférence de M. Gabriel Reuillard, publiée dans les pages précédentes, fut suivie d'une allocution de bienvenue prononcée par M. Pierre Petitcolas, président de l'Académie. En voici le texte :*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen se devait, au cours des manifestations qui se déroulent cette année, de tenir une séance solennelle pour commémorer le cinquantenaire de la déclaration de guerre du 2 août 1914, et fêter le 22 novembre 1944, date du retour à la France de ses deux provinces de l'Est. Notre Compagnie a, aujourd'hui, la chance exceptionnelle de recevoir comme membre associé, M. Gabriel Reuillard, fantassin de 14, vice-président honoraire de l'Association des Ecrivains Combattants. Son ami de toujours et camarade de combat, M. Roland Dorgelès, engagé volontaire au 39<sup>e</sup> de Rouen, président de l'Académie Goncourt, a tenu à l'accompagner.

Une grande partie de son œuvre est dédiée aux combattants de l'infanterie. *Les Croix de Bois! Le Cabaret de la Belle Femme!* quel fantassin de 14-18 n'a pas parlé avec émotion de ces livres qui les vengeaient des excès de la littérature pseudopatriotique bourrée de récits d'exploits aussi stupéfiants qu'imaginaires, peut-être excusables chez ceux que l'on chargeait de maintenir le moral de l'arrière, mais assurément pas chez certains de nos Académiciens français. Heureusement



que nos camarades de combat, plus volontiers frondeurs que rancuniers, haussaient les épaules après avoir extériorisé leur hargne. *Les Croix de Bois!* La vie dure, souvent inhumaine d'une escouade dans la boue et le froid, les tranchées de l'Artois, l'enfer de Verdun, assassinée dans les massacres de la Somme, de l'Argonne et du Chemin-des-Dames, mais aussi quelquefois presque heureuse dans l'atmosphère de détente de quelques jours de repos et la chaude ambiance bien modeste d'une grange à peu près close, à la lumière d'une bougie autour d'un bouteillon de vin chaud préparé par Sulphar. Le paradis, c'était une vraie maison, une vraie table, de vraies assiettes — expérience impossible à transmettre. Tous nos dangers, tous nos drames comme nos petites joies, nous les avons vus enfin traduits dans le langage simple et direct du combattant. Nous y avons retrouvé tous ceux qui réunissaient la verve enthousiaste ou gouailleuse de la capitale, le bon sens patient des Normands et des Morvandiaux et l'opiniâtre entêtement des Montagnards. Nous avons mis un visage ami derrière les noms de Bourland, du petit Belin, des Fouilloux, Bréval, Hamel, Lemoine, avec, un peu estompés, ceux du sergent Ricordeau, du lieutenant Morache, du sous-lieutenant Berthier et du capitaine Cruchet.

Mais, il y avait aussi un Gilbert Demachy crânant toujours, il le fallait à cause de son pyjama à brandebourgs ; la peur lui tenaillait le ventre quelquefois, comme elle le tenaillait à nous tous, mais il allait en patrouille arracher le fanion rouge sur le réseau boche, et, ne pouvant résister à la joie de cingler quelqu'un d'une réplique, refusait de se laisser embusquer dans le service-automobile : « En fait de voiture, je ne conduis que la mienne ». Ce Gilbert Demachy, le roman le fait mourir, mais il est bien vivant et c'est sans nul doute Roland Dorgelès. Vous verrez tout à l'heure, projeté sur cet écran, le film qu'un metteur en scène de talent, Raymond Bernard, a tiré de cette œuvre colossale.

Je ne veux pas insister davantage, le livre et le film se suffisent à eux-mêmes.

Il y a, dans notre Académie, de nombreux combattants



de 14, beaucoup blessés gravement dans leur chair. Deux d'entre eux aussi sont membres de l'Association des Ecrivains Combattants, M. René Herval, artilleur de Verdun, et notre secrétaire perpétuel, M. Nobécourt, soldat de l'infanterie, auteur d'un livre puissant qui va paraître dans quelques semaines : « Les fantassins du Chemin-des-Dames » qui, chose exceptionnelle, a été accueilli d'enthousiasme à la fois par l'éditeur, l'Etat-Major qui avait ouvert toutes grandes les portes des archives et par nos collègues qui ont eu la primeur de quelques pages. C'était à lui de vous accueillir, Messieurs. Je le lui ai demandé. Il n'a pas voulu prendre la place d'un scientifique, fantassin authentique certes, mais qui n'est pas un écrivain.

Je souhaite que la chaleur du cœur pallie les défaillances de la plume.

I Monsieur,

Quand notre collègue, André Renaudin, présenta votre candidature à la séance du 11 avril dernier, vos titres parurent à tous tellement évidents que l'unanimité se fit aussitôt sur votre nom. Vous êtes d'abord Rouennais et bien que je sois un « horsain » c'est une qualité certaine à nos yeux. Vous ne passez d'ailleurs que votre prime jeunesse dans notre ville, et, après un voyage à Paris que vous avait offert votre père, vous prenez goût à la capitale sans abandonner pour autant Rouen. Vous y revenez fréquemment et vous montez quelques scènes dans une brasserie de la rue Guillaume-le-Conquérant que l'on appelait « La Boîte à Gabel ». Comme le disait votre ami Renaudin : « Ce ne sont peut-être pas des références sérieuses pour que l'on vous ouvrît une des portes de l'Académie » mais il ajoutait aussitôt : « On n'est pas toujours nanti quand on débute ». Vous devenez assez rapidement le secrétaire de notre ancien président, l'auteur dramatique René Fauchois : nourri à midi et 80 francs par mois... quand il vous les donnait.

Vous présentez votre premier conte « Le cadeau » à *Comœdia*. Comme la réponse tardait, vous allez prendre à partie assez vivement le responsable d'alors Gaston de Palovski, qui, sous l'avalanche, finit par vous dire : « Mais, Monsieur,



il y a longtemps que votre conte serait publié si seulement j'avais pu déchiffrer votre signature ».

Votre activité littéraire s'est surtout concentrée entre les deux guerres. Dès votre retour des camps allemands, vous vous essayez avec bonheur au théâtre et l'Odéon présente en 1921 les quatre actes de « Notre Passion » et en 1924 « L'Égale ». Une douzaine d'ouvrages s'échelonnent de 1924 avec « Le Réprouvé » à 1948, date de la sortie en librairie de « l'Adoration ». Successivement paraissent « La fille » en 1925, « L'homme nu », « Histoire d'un billet de banque » en 1926. En 1926 également « La prière des captifs » et « La chair en peine ». En 1929 « Le calvaire des héros ». Dans toutes ces œuvres, on sent l'horreur de la guerre et le drame de la captivité. Vous êtes plus apaisé quand, en 1927, le grand peintre Vlaminck vous donne cent dessins pour illustrer votre livre « Grasse Normandie ». En 1930 et 1931, vous publiez « L'amour » et « Les clandestines ».

Tout ceci ne vous empêche pas d'être un journaliste de grand talent. Vous collaborez à *Comœdia*, à *l'Intransigeant* dans la fameuse rubrique littéraire des treize, au *Journal*, puis à *l'Excelsior* où vous fûtes grand reporter jusqu'à 1939.

D'aucuns auraient pu s'étonner qu'à cette date votre production s'arrête. Le combattant de 14 et le prisonnier de 16 ne pouvaient rester insensibles devant la défaite. Aussi collaborez-vous au journal clandestin *Bir-Hakeim*. Ce n'est qu'en 1944 que vous regagnez Paris où vous reprenez votre collaboration au journal *Le Monde*, à *France-Illustration*, à la Radio, à *Paris-Normandie*. Vous aimez tant votre province que sous la rubrique « La Normandie et les artistes » vous publiez une centaine d'articles dont notre collègue M. Renaudin pouvait écrire : « la réunion de tant de chroniques équivaldrait à une gerbe particulièrement éloquente en faveur de notre belle province ».

Mais ce qui donne plus de prix aujourd'hui à cette réception, c'est votre passé de combattant et, ce qui à mes yeux est encore plus cher, de fantassin de 14-18.

Vous vous êtes battu dans tous les secteurs du front et



particulièrement en Artois et à Verdun où vous êtes fait prisonnier sous Douaumont le 1<sup>er</sup> juin 1916. Vous êtes décoré sur le front de la croix de guerre avec palme, chevalier de la Légion d'honneur en 1931 et officier en 1939. Votre souci d'altruisme est profond. Vous avez, loin des chapelles, combattu l'injustice et lutté pour le progrès social.

Au camp de Tauberbischofsheim, vous faites partie du comité des cinq Français qui défendaient leurs compatriotes contre les abus de l'autorité allemande. C'était beaucoup de courage car je sais par expérience que les Allemands n'étaient pas tendres pour ceux qui essayaient d'être les porte-paroles de leurs camarades.



Vous venez, Monsieur, avec quelle chaleur et quelle affection d'évoquer la mémoire de magnifiques écrivains normands morts pour la France. Ils étaient tous jeunes par l'âge mais déjà de talent bien assuré. Nous vous avons écouté avec émotion. Je n'ajouterai rien mais rompant avec la tradition qui voudrait un discours en réponse, je vais essayer d'apaiser leurs mânes en leur montrant qu'ils ne sont pas oubliés.

Ce sera une histoire très simple et courte comme il convient de les raconter entre gens du même monde combattant ; quelques épisodes de guerre d'une unité comme il y en eut tant d'autres : le 10<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à pied. Je la dédie à tous mes camarades anciens chasseurs alpins ou à pied qui sont dans cette salle et particulièrement à notre collègue M. Troude, professeur agrégé de philosophie, tellement discret que j'ai appris seulement la semaine dernière qu'il avait quitté son poste de secrétaire d'état-major pour rejoindre volontairement le 66<sup>e</sup> bataillon de notre arme.

Le 10<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs s'est battu dans tous les endroits que vous avez évoqués, Monsieur, et où sont morts vos amis. Je ne l'ai guère quitté de novembre 1914 à novembre 1918 que pour quelques séjours plus ou moins prolongés dans les hôpitaux. Il était caserné à Saint-Dié, ville où j'ai fait une



partie de mes études secondaires, et appartenait aux troupes de couverture qui s'échelonnaient le long de la frontière de l'Est. Il a participé à tous les « coups durs ». En Alsace, au début d'août, à Walleristal, il perd un tiers de son effectif. Il fait retraite sur la Meurthe, participe aux furieux combats en pleine forêt, à quelques kilomètres de mon village, et qui devaient interdire à l'ennemi l'accès de la plaine des Vosges et du camp retranché d'Epinal. Il perd là, à Saint-Benoît-la-Chipote, son premier chef de corps, le commandant Eveno. Puis c'est la Marne, la course à la mer, Carency près de Saint-Pol où le drapeau dont il avait la garde, le seul pour les 31 bataillons d'active et les 31 bataillons de réserve, est décoré de la médaille militaire par le général de Maud'huy, commandant la 10<sup>e</sup> armée. Puis ce fut la Belgique et Poperinghe. Le 26 novembre 1914, le bataillon est déjà réduit à 400 chasseurs ; ils étaient 1.500 au départ de Saint-Dié. Quatorze mois dans l'enfer de Notre-Dame-de-Lorette. Angres, la tranchée des saules, les attaques meurtrières de mai 1915. Puis ce fut la sinistre semaine qui débuta le 25 septembre. Le bataillon essaie en vain de déboucher du ravin après les « ouvrages blancs » devant les réseaux intacts sous les schrapnels et le feu des mitrailleuses. Le cimetière de Souchez à flanc de coteau a été attaqué successivement par nos six compagnies de jour et de nuit pendant que les Canadiens sur notre droite escaladaient la crête de Vimy. Nous n'avons jamais pu pratiquement sortir de nos parallèles de départ. Nous marchions sur les cadavres. A la dernière tentative en plein après-midi, on nous fait passer un papier : « Vous attaquez pour maintenir des troupes devant vous. Courage ! le général vous regarde ». Les pertes sont énormes.

Verdun. Le bataillon s'entraînait au camp de Saint-Riquier près d'Abbeville où le général Pétain formait une armée de choc, quand nous parvient la nouvelle d'une offensive sur Verdun. Le corps d'armée fait mouvement et en quarante-huit heures débarque dans la région de Bar-le-Duc, remonte en camions ce qui fut un peu plus tard la célèbre « voie sacrée » et s'achemine vers le front. Il fait très froid. Après le succès de sa première offensive, l'ennemi a fait avancer ses batteries



et elles cherchent sans arrêt à atteindre les routes, les couloirs, les ravins. Dans la neige, sous une avalanche d'obus, le bataillon monte au bois de la Caillette le 13 mars. Son nouveau chef, le commandant Randier, dit à ses chasseurs : « Ici nous serons pris ou tués mais on ne reculera pas ». Les pertes sont graves, moins en première ligne que dans les compagnies de soutien écrasées au cours des corvées et des liaisons vers Fleury et le ravin de la mort. Mais à Verdun, tous les ravins n'étaient-ils pas des ravins de la mort ? Le bataillon est sévèrement éprouvé sans avoir attaqué ni avoir été attaqué et il est relevé le 16 mars pour aller passer quelques jours aux casernes Beveaux du Faubourg pavé et dans les péniches sur la Meuse : vermine et crasse. Le 27 mars, nouvelle montée en ligne cette fois au tunnel de Tavannes sur la ligne Verdun - Etain. Ce tunnel, seul abri sérieux de tout le secteur, fourmillait de troupes, territoriaux pour les corvées de munitions, de claies, de sacs à terre ; postes de secours ; artilleurs de tranchées avec leurs stocks de torpilles, unités en réserve. Ne pouvant rien contre le tunnel lui-même, l'artillerie allemande s'acharnait sur l'entrée. Toutes les 30 secondes, une marmite de 210 éclatait à proximité qui était semée de cadavres. Le 29 mars, les unités vont prendre position en avant du fort de Vaux dans une série de trous d'obus vaguement réunis par des éléments de tranchée, pratiquement sans réseaux. L'ennemi manifeste aussitôt ses intentions agressives. Le 31 mars, de 15 h. 30 à 17 h. 30, il lance cinq assauts chaque fois avec des lance-flammes. La 3<sup>e</sup> Compagnie, la plus éprouvée, cède du terrain mais son chef, le capitaine Barre, aidé des chasseurs du sous-lieutenant Roche résiste énergiquement ; les Allemands sont stoppés par nos grenadiers. Notre 2<sup>e</sup> Compagnie tenue en réserve dans le fort, contre-attaque le soir, reprend la tranchée perdue et relève la 3<sup>e</sup> Compagnie. Terrée pendant deux jours, elle subit un marmitage effroyable. Le sergent Gilbert monte sur le parapet et abat l'incendiaire allemand avant qu'il ait pu aborder la tranchée. Il sauve ses camarades qui, après un instant de confusion résistent et tiennent. Nous n'avons pas perdu le fort de Vaux. Le bataillon cette fois est suffisamment éprouvé pour une relève définitive.



Il y a dans l'ossuaire de Douaumont une simple inscription : « 43<sup>e</sup> Division, Mars 1916 ».

Le repos n'est pas long et, les effectifs complétés par des Marie-Louise de la classe 16, nous remontons en Champagne dans les boyaux et les parallèles de départ où restaient encore des morts de la triste offensive du 25 septembre 1915. Le bataillon occupait les tranchées de la Butte-du-Mesnil entre la main de Massiges et Tahure avec, à quelques kilomètres en arrière, Mesnil-les-Hurlus complètement rasé.

Le secteur était calme, le moral excellent, le vin abondant dans les cantines des artilleurs et pourtant si j'y fus blessé physiquement, j'ai reçu une blessure morale beaucoup plus grave que le temps n'a pas encore réussi à panser.

Nous étions au repos dans une série de baraques Adrian à demi enterrées à contre-pente, dans la zone des batteries de 120 long. Un matin de juin, la Compagnie est alertée : tenue de campagne sans sac. Nous sommes à peu près seuls sur la route de Suippes précédés de notre commandant à cheval. On nous forma sur trois fronts dans un pré, auprès d'une ferme, et, figés d'effroi, nous vîmes le sinistre poteau. Le fourgon amène le condamné soutenu par l'aumônier. Qu'avait-il fait ? Je n'écoutais rien de la lecture du greffier du conseil de guerre. Je regardais intensément le malheureux qui ne faisait pas un geste. La suite fut rapide, brutale : la salve, le coup de grâce, le défilé clairons en tête devant le corps. « Mourir pour la patrie » Monsieur Dorgelès. Mais je crois, moi, à la nécessité de cette musique, car si je n'ai pas eu le courage de jeter les yeux sur cette pauvre dépouille, du moins pouvais-je voir le visage décomposé de mes camarades et s'il n'y avait pas eu ces clairons, je suis certain que plusieurs se seraient évanouis. J'avais 19 ans. Si cette exécution était pour l'exemple, elle n'a fait que provoquer des grondements dans la colonne de retour, présage avant-coureur des mutineries de 1917 auxquelles pourtant le bataillon n'a pas participé. Ce n'eût pas été digne d'une unité de chasseurs malgré son ressentiment.

Je citerai un dernier souvenir, celui de l'arrivée au repos de ce qui restait des chasseurs des 10<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B.C.P. : 80 combattants,



3 officiers et le commandant Nicolas qui avait conduit avec ces débris une dernière contre-attaque désespérée. C'était le résultat du terrible combat du plateau de Pernant lors des furieuses attaques allemandes sur Soissons fin mai 1917.

Je devais y perdre un cousin très cher et mon ami, aspirant comme moi au même bataillon, le fils de Jean Jaurès, Louis Jaurès, qui fut volontaire pour quitter le dépôt divisionnaire et aller se faire tuer.

Et maintenant que les clairons se sont tus et que les drapeaux sont rentrés dans leur gaine, on baisse la tête et pense aux morts et aux disparus.

Ont été tués au 10<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs : 2 commandants chefs de corps, 16 capitaines, 34 lieutenants et sous-lieutenants, 1.725 sous-officiers, caporaux et chasseurs. Ont été blessés : plus de 5.000.

Le bataillon a ainsi été reformé sept fois.

---



Le premier est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le second est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le troisième est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le quatrième est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le cinquième est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le sixième est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le septième est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le huitième est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

Le neuvième est de constater que les données de la statistique sont en accord avec les données de la statistique officielle.

*[Faint handwritten notes or signatures at the bottom of the page.]*



# Les fluctuations de quelques grandeurs en Physique

par M. François LENOUVEL

---

*Elu membre correspondant de l'Académie, M. François Lenouvel, prenant séance publiquement le 8 février 1964, y a fait l'exposé que voici :*

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

**A** PRÈS mon père en 1931, vous me faites l'honneur de m'accepter dans votre Compagnie. Il est d'usage d'y subir un nouvel examen probatoire sur un sujet que vous avez bien voulu retenir. C'est pourquoi, je sollicite votre amicale indulgence sur l'exposé des limites infranchissables de précision que l'essence même des phénomènes physiques impose à nos connaissances.

Nous vivons tous habitués au Progrès, cette transposition contemporaine du merveilleux du Moyen Age. Rien ne nous étonne dans le domaine de la transmission des informations. Le transport électromagnétique d'une image d'un continent à l'autre nous surprend à peine le jour de sa réussite. Mais tout a une *limite* et depuis longtemps, on sait en calculer les bornes bien que la technologie ne fournisse pas toujours, à une époque donnée, les moyens pour l'atteindre.

Dès le début de notre siècle, il fut reconnu que tout ce qui existe est quantifié : les corps, l'électricité, l'énergie. Or la mesure de toutes les grandeurs physiques implique la coopération d'un certain nombre d'éléments identiques et le nombre



de ces éléments fluctue nécessairement d'un instant à l'autre et d'un point à l'autre.

Une grandeur physique est un signal, c'est-à-dire, une énergie prélevée au phénomène. Aussi ce vaste et fondamental problème dérive-t-il directement du chapitre le plus ardu et le plus général de la Physique, « la Thermodynamique ».

Nous n'envisageons pas ici, dans le court moment d'attention que vous m'accordez, de broser la genèse des différentes thermodynamiques statistiques valables pour les différentes particules élémentaires. Elles sont au nombre de trois et portent les noms de leurs promoteurs : Maxwell-Boltzman, Fermi-Dirac, Bose-Einstein.

Pour mieux faire sentir la présence de ces fluctuations, en un mot pour rendre cet exposé plus didactique, nous vous proposons d'expliquer l'origine de cette limite absolue par quelques exemples concrets :

Fluctuation de position - de densité - de température - de courant - de rayonnement.

*Fluctuation de position.* — Le cadre d'un galvanomètre Déprez d'Arsonval est soumis aux chocs des molécules de l'air. On peut dire en grossière approximation, que l'effet sur les deux faces ne s'équilibre pas à *un choc* près. Les appareils les plus sensibles ont un cadre aussi léger que possible et un fil de suspension aussi souple que possible. L'énergie moyenne d'agitation brownienne du cadre est alors environ égale à celle d'une molécule d'air à la température de l'expérience. Ce mouvement est détectable par observation photoélectrique du spot, il resta du domaine des laboratoires hautement spécialisés mais depuis peu on trouve sur le marché français un appareil commercial de ce type pour un prix inférieur à celui d'une 2 CV.

*Fluctuation de densité.* — Isolons dans l'air qui nous baigne un volume géométrique  $V$ . A l'instant  $t$ , ce volume contient  $N$  molécules qui s'agitent en tous sens, c'est le mouvement brownien. Un moment après, à l'instant  $t + dt$ , le nombre



des particules aura légèrement varié ; certaines auront quitté ce volume, d'autres y seront entrées. C'est seulement pendant un temps infiniment long à cette échelle et très court aux nôtres, que le nombre moyen de particules a un sens. Il est loisible d'écrire les relations algébriques qui expriment ce fait et c'est par ce moyen que Lord Rayleigh a donné l'expression exacte de la diffusion de la lumière par les molécules de l'air dont nous constatons le bleu par un ciel serein.

*Fluctuation de température.* — Il n'est plus l'heure de définir la température au moyen d'une dilatation, car cela présuppose déjà le Second Principe. La température est simplement ce qui repère l'agitation parfaitement folle des particules. Or ces vitesses équiréparties en tous sens ne sont pas absolument égales en grandeur. La température d'un volume  $V$  à l'instant  $t$  est alors simplement l'expression de la moyenne des carrés des vitesses de toutes les particules présentes dans ce volume à cet instant. Il en appert que ce nombre fluctue autour d'une valeur moyenne. La théorie montre que les fluctuations relatives  $dT/T$  sont d'autant plus grandes que le volume considéré est plus petit. La sonde détectrice de température présente un volume que l'on cherche toujours à réduire et la température n'y est donc définie qu'en moyenne. Actuellement on sait réaliser de très petits thermocouples et les moyens électroniques d'amplification mettent « facilement » en évidence ces fluctuations.

*Fluctuations de courant.* — Votre ancien président vérifie constamment dans son antre que l'électricité est constituée de particules élémentaires. Le dépôt métallique qu'il forme sur tout objet c'est l'annulation particule par particule des charges élémentaires portées par les ions au contact de la cathode.

Que ce soit dans le vide très relatif d'une lampe électronique, dans un semi-conducteur ou dans un conducteur, le courant est constitué par un flot d'électrons ou de trous tous identiques. Ce nombre ne peut rester absolument constant d'un court instant au suivant et notre vulgaire ampèremètre n'en donne que la valeur moyenne par suite de son inertie.



Deux moyens permettent de mettre en œuvre ces fluctuations :

a) observer un courant constitué par un très petit nombre d'électrons, 100 à 1.000 électrons par seconde ;

b) enregistrer avec la plus grande vitesse possible un courant afin que le temps d'indication (ou constante de temps) corresponde au passage d'un petit nombre d'électrons.

L'expérience confirme bien la théorie que l'on a établie pas à pas.

*Fluctuation de densité de rayonnement.* — Les ondes électromagnétiques n'échappent pas non plus à cette limitation. En effet, un rayonnement, c'est le bombardement incessant de ces particules nommées *photons*. L'énergie de chacune d'entre elles est le phénomène élémentaire réel. Ainsi l'information qui parvient au détecteur est la somme d'actions individuelles toutes identiques qui nous arrivent les unes après les autres. Mais, au sens strict, un corps est non seulement un récepteur de rayonnement mais un émetteur et la précision ultime est donnée par la somme des fluctuations du rayonnement reçu et émis.

Les astronomes qui mesurent la très faible quantité de lumière que nous dispensent les étoiles les plus lointaines connaissent bien ce phénomène quand ils s'adressent à l'effet photoélectrique pour obtenir un signal. La connaissance parfaite de la théorie permet d'extraire au mieux les informations et d'approcher du récepteur parfait qui n'ajoute rien aux fluctuations inhérentes.

Or les lois du rayonnement montrent que le niveau des fluctuations décroissent avec la température ; ainsi, il peut être avantageux dans des cas difficiles, de refroidir le récepteur pour que son bruit propre n'intervienne presque plus. C'est le cas du *maser* de la station de Pleumeur-Boudou qui utilise à cette fin de l'azote liquide.

Nous avons passé ainsi en revue à l'aide de quelques exemples l'origine des fluctuations de tout signal. Au fur et à mesure que la précision d'une expérimentation augmente, nous



arrivons infailliblement à « sentir » la nature granulaire de tout ce qui nous entoure. Cette nécessité théorique a pour base la physique contemporaine où tout est quantifié et qui est dominée par la nature probabiliste de tout phénomène.

Le déterminisme existe toujours dans les expériences à notre échelle mais il devient seulement une très grande probabilité, *rien de plus*.

Mais, il est aussi rare que difficile aux plus grands maîtres de la physique d'atteindre cette limite théorique. A ce stade, le soin apporté à la première chaîne d'amplification relève de l'absolu. En somme, nos expériences ne peuvent dépasser une précision calculable et tout l'effort consiste à s'en approcher comme on tend vers le zéro absolu. C'est la perfection de cette approche qui matérialise notre labeur obscur pendant des années et c'est aussi là la meilleure preuve de la validité de nos théories.

Mais en dehors de toutes les grandeurs physiques que nous avons passées en revue, il en est deux fondamentales qui présentent un caractère bien singulier : la longueur et le temps. Il est, en effet, absurde de penser qu'une longueur de  $10^{-50}$  cm est définissable, car la physique est d'abord la connaissance de ce qui est.  $10^{-50}$  cm pour être défini doit avoir une existence. Prenons ce chiffre pour une longueur d'onde d'un rayonnement bien plus pénétrant que les meilleurs gamma. Ce photon possède une énergie  $hc/\lambda$  de  $6,12 \cdot 10^{33}$  ergs. Or cette énergie est une masse au sens d'Einstein :  $E = mc^2$ . Ce photon a alors une énergie équivalente à l'annihilation d'une masse de 10 millions de tonnes. C'est sans commune mesure avec les meilleures bombes atomiques. La seule distance définissable minimum est aux environs du diamètre possible de l'électron, soit  $10^{-13}$  cm.

Mais la vitesse de la lumière est un invariant et à ce minimum de distance équivaut un temps minimum voisin de  $10^{-23}$  sec. Or le temps est une grandeur qui jouit d'une propriété encore plus remarquable, c'est une grandeur dirigée. Le temps avance toujours dans le même sens, à certaines époques on aspire à le voir fuir, puis on l'accompagne, enfin



il faut le subir. Nous ne pouvons guère assimiler cette directivité qu'à la force invincible de notre esprit humain d'imaginer toujours autre chose : c'est là une caractéristique de l'homme par rapport à tout ce qui est et qui vit autour de nous.

Il est temps de quitter là cet aspect dogmatique pour chiffrer les performances actuelles. Dans quelques cas assez rares, les fluctuations réelles enregistrées sont le double des fluctuations théoriques, aussi il reste un champ immense d'activité pour nos enfants et les problèmes difficiles ne manquent pas. En effet, la mise en évidence de fluctuations exige des moyens puissants subtils et astucieux d'amplification et peu de moyens actuels n'apportent pas par leur présence un supplément rhédibitoire de fluctuations propres indésirables. Bien souvent un démon de Maxwell est caché et devient l'élève insupportable de la classe.

Il y a donc encore beaucoup de travaux en perspective pour s'approcher de la borne asymptotique qui nous échappera toujours. Heureusement notre esprit se refuse à se sentir borné et nous sommes fiers de voir nos enfants nous ressembler sur ce point.

---



## Propos d'un Chimiste

par M. Pierre PETITCOLAS

---

*A la suite de l'exposé de M. François Lenouvel qu'on vient de lire, M. Pierre Petitcolas, président, a tenu les propos suivants :*

Monsieur,

**C'**EST un redoutable privilège pour un chimiste organicien de recevoir parmi nous comme membre correspondant le physicien de grand savoir que vous êtes et dont la renommée d'astronome a dépassé largement les frontières de notre pays.

L'accueil que nous vous réservons aujourd'hui revêt encore plus d'ampleur du fait qu'il y a trente-deux ans presque jour pour jour votre père, M. Léon Lenouvel, organisateur des premiers certificats de licence à l'École des Lettres et des Sciences de Rouen, dont il était le directeur, prononçait son discours de réception à notre Académie sur « La Science et le Progrès ».

Ce discours devait d'ailleurs provoquer quelques murmures discrets quand il eut dit : « Le surmenage scolaire est un phénomène d'hallucination collective. Seuls s'en plaignent les mauvais élèves et les parents des mauvais élèves qui trouvent ainsi une justification à la médiocrité de leurs enfants ». Heureux père qui avait, lui, des enfants particulièrement brillants.

Vous êtes, Monsieur, né à Paris mais Rouennais d'adoption. Après de brillantes études au lycée Corneille, vous êtes reçu à 20 ans à l'École Normale Supérieure, non sans avoir glané au préalable des lauriers au Concours général.



Déjà passionné d'astronomie, vous suivez les cours de l'Institut Henri-Poincaré. La guerre interrompt vos études comme elle avait interrompu celles de votre père en 1914 alors qu'il venait, lui aussi, d'être reçu à l'École Normale. Vous ne regagnez la rue d'Ulm qu'en 1942 et vous y vivez la période trouble des années précédant la Libération. Au moment de passer l'agrégation, le concours est annulé. Vous vous engagez alors dans la 1<sup>re</sup> Armée et, au cours d'une brillante campagne, vous êtes décoré de la croix de guerre. Ce n'est qu'en 1946 que vous pouvez accéder dans un excellent rang à l'agrégation de physique.

Nommé professeur à Rouen dans les classes terminales, vous êtes aimé de vos élèves à qui vous donnez bénévolement des cours de photographie et mon fils se souvient toujours avec reconnaissance de l'enthousiasme que vous lui avez communiqué.

Vos travaux scientifiques sont multiples, dès votre première année de « spéciales » vous disposez déjà d'un miroir parabolique de 30 cm et avec votre père vous mettez au point deux procédés interférentiels qui permettent l'étude précise de la forme des miroirs et qui font l'objet d'une communication aux Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences.

L'astronomie vous passionne. Vous entrez au Centre National de la Recherche Scientifique où vous accédez bientôt au grade de Maître de Recherche ; à l'Observatoire de Haute-Provence vous vous occupez du montage et du perfectionnement d'un télescope électronique infra-rouge de 80 cm. Une centaine d'étoiles rouges sont détectées dès 1949.

Des travaux très importants sont effectués sur les photomultiplicateurs, en particulier sur celui à 19 étages dont vous étudiez minutieusement l'alimentation en haute tension, de même que la mesure du courant anode. Entre temps vous soutenez votre thèse de doctorat ès sciences physiques et après une vingtaine de mémoires parus aussi bien aux Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences que dans les publications spécialisées françaises et étrangères, votre renommée internationale d'astronome est bien établie. Depuis 1957 toute votre



activité scientifique nous échappe car vous entrez au Commissariat à l'Energie atomique. Nous savons seulement que vos importants travaux vous ont valu la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Vous venez, Monsieur, et avec quelle maîtrise, de nous parler des limites ultimes de la mesure physique. Comme j'envie votre certitude mathématique, car notre science organique qui n'a guère que 130 ans, n'en est toujours qu'à des balbutiements et, dans la plupart des cas, nous mesurons encore une température par une dilatation. M. le professeur Dufraisse, membre de l'Institut, disait récemment pour caractériser notre travail : « La chimie organique se pratique sur la paille, chacun le sait, et nous sommes encore loin de l'époque où on pourra calculer au tableau le bon catalyseur, le solvant déterminant et les conditions opératoires permettant ensuite à un simple manoeuvre, voire à un robot, d'exécuter à coup sûr les synthèses les plus compliquées. Pour le présent rien ne saurait tenir lieu au technicien de ce « flair » qu'il acquiert péniblement au cours de longues années d'expérience et que lui inspire au moment voulu l'astuce triomphale. »

Il est en effet courant, maintenant, d'estimer que par exemple dans une grande usine de produits pharmaceutiques sur un millier de composés préparés et testés, cinq à six seulement sont d'un rendement commercial intéressant.

Ce n'est pas une raison toutefois pour négliger les enseignements de la théorie, aussi imparfait qu'en soit le développement. Nos prédécesseurs qui ne disposaient pourtant que d'un instrument théorique plus infirme encore n'ont pas manqué d'en tirer tout le profit possible et c'est ainsi qu'ils ont pratiquement édifié un corps de doctrine organicienne d'une solidité à l'épreuve jusqu'ici de tous les bouleversements de la science contemporaine. Les physiciens nous y ont certes puissamment aidés et les orbitales, les effets électromères et inducteurs sont dans le langage courant des étudiants en science.



La loi de Lavoisier est pourtant encore le credo pour les organiciens, alors qu'elle ne l'est plus pour les physiciens. Si la combustion d'un atome gramme de carbone, soit 12 grammes, s'accompagne d'un dégagement de chaleur de 95 kilocalories, la perte correspondante de masse du système calculée par la formule d'Einstein est d'environ  $4 \times 10^{-6}$  milligrammes, c'est-à-dire pour nous insignifiante. L'énergie libérée pourrait théoriquement permettre de lancer un modeste poids de 4 kg à 10 km de hauteur. Au contraire, une de vos réactions nucléaires entre protons et neutrons produisant un atome gramme d'hélium, soit 4 g, s'accompagne d'une perte de poids, de seulement 3 centigrammes il est vrai, mais d'une libération d'énergie qui serait susceptible d'élever à 10 km de hauteur 27.000 tonnes. Voilà des nombres suggestifs.

Revenons pourtant à nos tests de pureté, puisque aussi bien le chimiste organicien et le physicien ont la même préoccupation : les limites de la précision de leurs mesures.

Qu'est-ce d'ailleurs que la pureté pour un produit chimique organique ? Est-il pur analytiquement, chromatographiquement, spectrographiquement, pharmaceutiquement ? Telle trace d'impureté qui ne présente aucun caractère de gravité pour de nombreux usages, devient catastrophique pour d'autres.

Avant les travaux de M<sup>me</sup> Ramart-Lucas on peut dire que de très nombreuses déterminations de spectres ultra-violetts étaient entachées d'erreurs, quoique effectuées sur des produits dont l'analyse élémentaire semblait correcte.

Je ne pense pas après quarante ans d'expérience que l'on ait gagné beaucoup en précision dans ces dosages d'éléments. On admet toujours pour le carbone, le soufre et les halogènes une erreur de 0,2 à 0,3 % en valeur relative, pour l'hydrogène et l'azote, suivant les teneurs, une erreur pouvant aller jusqu'à 2 %.

Mais si, par contre, la précision intrinsèque des méthodes n'a guère varié, la rapidité des déterminations a été considérablement accrue. Il y a quarante ans je pesais 4 décigrammes avec une balance au 1/10 de milligramme. Depuis trente ans on pèse 4 milligrammes au 1/1000 de milligramme et maintenant



on va peser 400 gamma sur un balance au 1/10000 de milligramme.

La précision n'a pas augmenté mais au lieu d'une analyse par jour, puis de deux par heure, la dernière méthode analytique va nous permettre de doser avec une seule prise d'essai le carbone, l'hydrogène et l'azote et ceci cinq fois par heure.

Ces méthodes d'analyse physique : colorimétrie, potentiométrie, conductimétrie, ampèrométrie, chromatographie, nous aident grandement, certes, mais avec une précision pour nous encore très limitée. S'il s'agit de trouver quelques parties par millions, la précision peut n'être que de 100 à 200 % en valeur relative.

Vous voyez, Monsieur, que nous, organiciciens, cherchons encore péniblement notre vérité sur terre dans des sentiers tortueux, avec des moyens qui paraîtront peut-être à nos descendants aussi archaïques que nous paraissent ceux de Paracelse, alors que vous, déjà, vous voguez vers les astres.

---







# LA BASSE SEINE

## Origine et évolution géologique

---

par M. l'abbé M.-J. GRAINDOR

*Maître de Recherche au Collège de France,  
Directeur régional des Antiquités préhistoriques.*

### INTRODUCTION

**L**A morphologie des paysages que nous contemplons résulte de la conjonction de nombreux facteurs dont la connaissance est classique. Les phénomènes empiriquement observables, ou de données plus immédiates, étant plus facilement perceptibles, les phénomènes fondamentaux sont souvent oubliés. Certes, chacun sait qu'il y eut jadis dans notre région, avant le Paléozoïque, des plissements énergiques dont la vigueur ne le cédait en rien à celle des plissements alpins, mais à ces lointaines cordillères qui se formèrent, il y a bien plus de 600 millions d'années, succédèrent bien des événements géologiques. Ceux-ci aboutirent en définitive à la constitution d'un socle primaire sur lequel le va-et-vient de la mer, au cours des ères secondaire et tertiaire, a déposé des sédiments de couverture. Volontiers nous nous considérerions comme installés sur un bloc immuable et solide, différent en cela de zone plus tragiquement secouée par les séismes. Il est incontestable que l'ouest de la France se trouve jouir, actuellement, d'une tranquillité relative, mais ceci est tout à fait relatif : à l'échelle des temps géologiques, il n'y a pas de régions immuables pas plus d'ailleurs qu'à l'échelle de notre planète.



La mince écorce sialique qui constitue les continents n'excède guère 1 % du rayon terrestre. A l'intérieur de cette mince enveloppe se trouve une masse énergétique potentielle énorme dans un état qui, selon toute probabilité, doit être très comparable au quatrième état de la matière, le plasma-gaz. De la dynamique spécifique consécutive à l'énergie libérée, il résulte que les masses sialiques sont constamment sollicitées par des mouvements complexes qui, sommairement résumés, peuvent être schématisés en phénomènes tangentiels et en phénomènes verticaux. Immédiatement, l'imagination évoque les grands mouvements tectoniques ou orogéniques des traités, oubliant, peut-être, des phénomènes de moindre amplitude qui pourtant conditionnent fondamentalement la géographie. Il semble, en effet, à la lumière des données actuelles de la géologie, que la mobilité des continents soit bien plus notable que l'on n'a pu longtemps l'envisager. Sans doute, lorsque l'on parle de mobilisme, est-on enclin à songer d'emblée à la dérive des continents, problème particulièrement d'actualité, mais ce n'est point de cet aspect très général que je veux traiter, encore que, peut-être, souhaiterais-je y revenir un jour en votre présence, plus simplement, je voudrais évoquer les répercussions superficielles de ces mouvements profonds auxquels je viens de faire allusion. Beaucoup de ces phénomènes dynamiques n'impliquent pas nécessairement une sismicité élevée. Sans qu'il se produise de tremblements de terre spectaculaires, à l'instar des zones de rupture — consécutives à la dérive des continents — ainsi que tendent à le montrer les recherches actuelles, la géographie de notre région, comme toutes celles de toute partie du monde, est conditionnée par les manifestations profondes de l'activité interne de notre planète.

Nous avons, entre autres, sous les yeux, un exemple qui témoigne de telles manifestations de la mobilité de notre sol : celui de la vallée de la Basse-Seine dont je me propose de développer succinctement l'histoire depuis la fin du Cénozoïque, déchiffrant avec vous quelques-unes des données accessibles à notre observation. Pour cela, nous noterons tout d'abord le lien existant entre le tracé de cette vallée depuis Montereau jusqu'à la mer d'une part, et la tectonique profonde d'autre



part, cette vallée étant en effet orientée suivant un accident profond consécutif, lui-même, à des phénomènes tectoniques remontant à la fin du Paléozoïque (mouvements varisques). Puis, nous évoquerons les épisodes principaux des variations qui affectèrent la Seine au cours des temps quaternaires. Enfin, l'homme ayant été le témoin de tous ces épisodes géologiques, nous pourrions tenter quelques remarques de chronologie anthropologique.

## I

Le réseau orographique est toujours en relation plus ou moins évidente, plus ou moins directe aussi, avec la structure géologique d'une région et, en formulant cette proposition, je puis obtenir un accord unanime, mais, si je précisais ma pensée en affirmant que ce réseau est en liaison avec la structure tectonique, je sais que je m'écarterais délibérément de l'enseignement classique des géographes. Pourtant, il est aisé de lire sur une carte géologique et structurale que la direction des cours d'eau est liée aux directions tectoniques. Cela est particulièrement bien observable dans les régions où affleure le socle, c'est-à-dire les régions les plus profondes que l'on puisse observer, où la tectonique résultant des mouvements internes affecte plus immédiatement les roches. Dans mon mémoire sur le Précambrien de Normandie, j'ai montré la relation évidente entre le tracé du réseau orographique et les directions tectoniques qui se traduisent principalement par les fractures de la roche. J'ai pu montrer, par exemple, l'existence de confluents constituant de véritables carrefours orthogonaux, précisément dans des régions où existaient des directions orthogonales de fracture.

Dans les sédiments de couverture du socle, sédiments mésozoïques ou cénozoïques, la relation n'est pas moins certaine. Toutefois, ce n'est généralement pas ce qu'admettent des géographes qui font appel à d'autres facteurs dont je ne



conteste pas l'influence, mais comme je le rappellerai, la couverture sédimentaire, formée dans notre région d'assises calcaires pour la plupart, est loin d'être demeurée parfaitement horizontale. Sollicitée par son substratum en voie de constante mobilité, cette couverture s'est plus ou moins gauchie, voire même notablement déformée, en sorte que des fractures ont affecté les roches. Ces fractures traduisent avec une indiscutable atténuation des fractures sous-jacentes, mais elles n'en sont pas moins conformes en direction générale. Or, dans l'établissement d'un réseau orographique, si la pente du terrain, la nature du sol érodé, jouent un rôle certain, la logique oblige à reconnaître que ce seront les fractures, ou les fissures multiples, groupées parallèlement entre elles qui formeront inévitablement les directions que l'eau suivra. Sans aborder une discussion sur l'hydraulique, je pense que l'empirisme nous suffit pour savoir que rien n'est plus décisif pour le passage de l'eau qu'une fissure : quelle que soit la nature du matériau d'une digue, celui-ci importe moins que l'étanchéité, c'est-à-dire l'absence de fissuration.

Le même principe rend compte de ce que les rivières peuvent traverser des crêtes gréseuses particulièrement résistantes. On a parfois invoqué ce que l'on appelle la surimposition des cours d'eau pour expliquer la traversée de larges bandes de formations très dures, mais la démonstration n'en est pas faite.

Ce principe d'interprétation que je viens d'énoncer permettrait donc de rendre compte de ce que les rivières puissent parvenir à entailler les assises les plus résistantes : selon les géographes qui l'invoquent habituellement cette théorie de la surimposition des vallées rendrait compte, comme son nom l'indique, de ce que le cours d'une rivière puisse s'enfoncer à partir de couches superficielles tendres dans des couches inférieures plus dures sans modification de direction. Initialement la rivière coulait dans une vallée creusée dans des formations mésozoïques, puis les variations du profil ayant amené le lit au contact de roches indurées du socle, en dépit de la résistance de ces roches, le cours ne se serait pas trouvé modifié. J'ai eu l'occasion de contester, à diverses reprises, le bien-fondé de la théorie de la surimposition telle qu'elle est énoncée par les



géographes et de mettre en évidence l'existence des deux cas opposés, l'un concerne la Vire et l'autre, l'Orne, rivières de même débit et de même profil au cours de leur traversée de la Zone Bocaine. La Vire contourne d'abord la Zone Bocaine puis finalement trouve un passage tandis que l'Orne la traverse à l'emporte-pièce : identiquement, dans l'un et l'autre cas, le passage se fait, précisément, dans une zone incontestablement faillée<sup>(1)</sup>. Parler de loi en l'occurrence, comme de la plupart des phénomènes naturels, à la manière des géologues du passé, serait peu rationnel ; en l'état actuel de nos connaissances, on peut considérer qu'il serait hasardeux d'énoncer quelque loi que ce soit se rapportant à une science aussi complexe que la géologie. Toutefois, il n'en est pas moins possible de mettre en évidence des faits auxquels la fréquence et l'extension confèrent, en quelque sorte, la valeur de règles générales. Ainsi la coïncidence entre les directions tectoniques des grands axes structuraux ou des accidents majeurs et le réseau orographique est-elle, à mon avis, une règle générale de cet ordre.

Le cours de la Basse-Seine est conditionné par l'existence d'un accident profond du socle. Il y a près d'un siècle et demi, en 1826, notre Académie avait mis au concours une étude relative à la « Statistique minéralogique du département de la Seine-Inférieure » avec un programme détaillé dénotant une particulière compétence scientifique en matière des connaissances géognostiques comme l'on disait alors. Les Normands, il nous est agréable de le rappeler en passant, ont largement contribué à l'essor de la géologie. A cet égard, je pense que nous en trouvons une raison parmi d'autres dans la situation géographique de notre Province. Ainsi que l'écrivait Antoine Passy (1832), le lauréat du concours, « l'Académie de Rouen... a voulu... qu'un département si riche et si éclairé, situé entre Londres et Paris, les deux villes du monde où la géologie est le plus en honneur, continuât cette chaîne de contrées où la science a porté ses investigations les plus détaillées. » (Passy, *op. cit.*, p. 303). Déjà, dans ce travail digne de remarque, l'existence d'une faille était soupçonnée, celle-ci amenant à

(1) Cf. M.-J. GRAINDOR, 1963, « Tectonique, capture et surimposition des cours d'eau », *Bull. Soc. Lim. Norm.* (10), t. 4, sous presse.



Rouen le Crétacé au niveau du Jurassique. Ainsi Passy reconnaissait-il que « dans nos contrées horizontales, qui ne portent pas de marques saillantes de bouleversements et qui semblent formées de dépôts successifs de couches variées, assises dans des circonstances paisibles, on reconnaît, cependant, la trace... de mouvements internes qui paraissent dépendre du principe unique des volcans et des soulèvements des chaînes de montagnes. » (Passy, 1832, p. 314). J'ai tenu à vous faire part de cette citation qui met en évidence la valeur de cette étude d'un précurseur. D'Archiac (1851) fait, à son tour, état de ce contact anormal, à Rouen, du Jurassique et du Crétacé, mais ce fut notre compatriote E. Harlé (1862 a et b) qui, le premier, mit en évidence les dislocations auxquelles est due la configuration de la vallée de la Seine aux environs de Rouen. Cependant F. Hébert (1862), titulaire de la chaire de Géologie de la Sorbonne, contesta le point de vue de Harlé, montrant que la faille n'existait pas au sud-est de Rouen, pas plus qu'au nord-ouest, puisque les mêmes terrains se trouvaient affleurer aux mêmes altitudes. Dix ans plus tard cependant, Hébert (1872) montra le tracé de la faille telle qu'elle figure encore sur la carte géologique au 1/80.000. Rappelons qu'elle passe par Bapeaume, de là, sur la rive gauche, par l'église Saint-Sever, puis le val Saint-Denis, Alizay, Cormelles, Muids, Tosny, Blaru. Dollfus (1890), dans une étude demeurée classique sur les plis tertiaires à grand rayon de courbure du Bassin Parisien, montra que la Vallée de la Seine suit une zone anticlinale. Cet axe anticlinal se retrouve à Villequier où G. Lennier (1881) figura l'existence d'une faille (planche hors-texte).

Toutefois les recherches géophysiques, menées au cours des quinze dernières années, ne faisaient point apparaître l'existence de cette « faille de Seine ». Une excellente étude récente de J. Dercourt (1959), résumant un travail de Diplôme d'Etudes Supérieures, conclut, à l'appui de nombreuses coupes faites entre Mantes et Rouen, qu'il n'est guère possible d'observer comme telle « la faille de Seine ». « La plupart du temps, écrit Dercourt (1959), on peut rendre compte des observations par une flexure plus ou moins accentuée... Une fois, peut-être, on ne peut échapper à la nécessité de l'existence d'une faille »



à Sotteville où il est évident que le Gault et le Turonien sont au contact. Sur ce point, les résultats des sondages F 43 d et F 43 p entrepris par la Compagnie française des pétroles, sous la direction de D. Berthe, à 50 mètres l'un de l'autre, ne permettent aucune hésitation. R. Fortin, dont on sait quelle fut la compétence en matière de Géologie régionale, a aussi mentionné cette faille (1901) [J. Dercourt paraît avoir ignoré l'excellent géologue rouennais]. De l'étude de J. Dercourt, il résulte que la faille observable à Sotteville, les forts pendages déjà notés à Villequier par Lennier (1881) et figurés par Dercourt dans ses coupes au nord-est de la presqu'île Rollet, en bordure de la Darse Babin, ainsi qu'au sud-est de la presqu'île Rollet ou bien encore à la Côte Maillet au sud-ouest de Belbeuf et plus particulièrement à Rue de Normandie, au sud de Vernon, pendages qui peuvent être interprétés comme des flexures, constituent autant d'arguments montrant l'existence d'un accident profond, dans le socle. Cette faille s'amortit vers la surface donnant tantôt des flexures, tantôt un système de faille. J'ajouterai que je pense que le tracé quelque peu sinueux proposé par la carte géologique au 1/80.000 confirmerait pleinement l'interprétation de J. Dercourt relative à la « faille de Seine », non seulement entre Rouen et Mantes, mais aussi, selon moi, s'accorderait avec le relais de la faille de Fécamp qui s'inscrit dans le prolongement de cet accident et met bien en évidence l'existence d'une direction tectonique majeure : les failles en relais observables en surface ne sont généralement que des incidents consécutifs au rejet en profondeur d'un accident majeur. Il resterait à expliquer le brusque changement d'orientation de la Seine à partir de Lillebonne et là nous n'avons pas encore d'explication tectonique à proposer qui n'ait un caractère hypothétique, aussi me garderais-je de l'introduire ici. Toutefois, il existe bien là un véritable champ de fracture dans le Mésozoïque qui correspond à l'accident profond que je viens d'évoquer. Je pense donc avoir formulé une interprétation satisfaisante quant à l'orientation constante de la Vallée de la Seine depuis Montereau : l'origine en est tectonique, liée à une direction Nord 135°, direction varisque, familière à tous les géologues armoricains.



## II

Si le cours de la Seine est orienté d'une manière générale suivant une direction constante qui est varisque, ainsi que je l'ai rappelé, le fleuve ne s'en promène pas moins paresseusement, formant les méandres bien connus au fond des alluvions de sa vallée, changeant maintes fois de direction sans aucun lien immédiat avec la tectonique, encore que tous ces méandres soient consécutifs à des variations verticales de caractère tectonique. En effet, le lit de la Seine occupe, comme le savent nos écoliers, le fond d'une vallée remblayée. Nous connaissons ces grandes ballastières qui exploitent les galets charriés jadis par le fleuve. A en juger par les dimensions de certains blocs, il fallait que le fleuve eut un débit particulièrement puissant pour véhiculer de telles masses. Cela implique logiquement un cours rapide et abondant. L'importance de la masse d'eau, supérieure à celle du régime actuel, nous est bien connue car nous savons que la Loire fut longtemps affluent de la Seine : les sables des terrasses supérieures de la vallée contiennent des éléments provenant du Massif Central, ce point est trop connu pour que j'y insiste. Ajoutons qu'à la fin du Tertiaire, le climat de la région était subdésertique, la flore subtropicale s'était raréfiée sous la sécheresse du climat, aussi lorsque se produisit une variation climatique entraînant un régime de précipitations abondantes, l'érosion devint-elle énorme dans nos régions. Au pied des reliefs se sont alors formés, à la fin du Tertiaire, d'énormes cônes de déjection. Parmi les plus classiques il en est un, près d'Alençon, au pied du massif de la forêt d'Ecouves. Selon toute vraisemblance, à cette époque, la Seine fut donc abondamment alimentée et, comme le niveau marin était inférieur au niveau actuel, le profil des rivières était plus accusé, d'où un régime de cours d'eau à grand débit.

Puis il y eut le Pliocène. Ses plages élevées permettent



d'affirmer que ce fut chez nous une période de transgression. A cette transgression fit suite une vaste régression ; le recul de la mer au Quaternaire ancien fut tel que le fond de la Manche fut mis à sec, la vallée de la Seine se prolongeait alors presque en direction de la « faille de Seine » mais avec un important décrochement, jusqu'à la fosse centrale de la Manche : l'Orne, la Vire, la Sélune, le Couesnon, la Rance, le Dossen, l'Elorn et l'Aulne étaient affluents de la Seine ainsi que l'Avon ; l'estuaire de la Seine se trouvait au large suivant le méridien des Iles Sorlingues, à égale distance du Finistère et du Cap Lizard. Il ne s'agit pas là de pures conjectures établies en fonction de la morphologie sous-marine de la Manche qui est évidemment aisément identifiable grâce aux cartes hydrographiques et aux diverses campagnes océanographiques, mais de conclusions géologiques sérieuses. On doit en effet à G. Boillot, qui vient de soutenir en Sorbonne une thèse de doctorat d'Etat ès sciences, de très importantes informations sur le caractère de la Manche au Quaternaire ancien, dans une série d'études déjà publiées.

G. Boillot (1960) a antérieurement démontré que plusieurs fosses de la Manche étaient d'origine karstique. Ceci implique l'existence d'une nappe phréatique au voisinage de la surface topographique ; par conséquent, la surface où se sont formés ces karsts se trouvait, lors des effondrements du calcaire, à l'air libre. Ces fosses se trouvant actuellement à des profondeurs voisines de 180 mètres, on mesure l'ampleur de la dénivellation marine entre la période où se sont produits les karsts et l'époque actuelle. Cette nappe phréatique se trouvait sous le calcaire, à la surface des argiles permo-triasiques qui ont été identifiées au fond des karsts.

L'ampleur d'une telle variation du niveau marin ne peut en aucune manière être envisagée comme résultant de la seule mobilisation de l'eau lors des grandes glaciations qui entraînent par ailleurs une compensation eustatique. Même en admettant que la compensation eustatique ait un retard par rapport à la glaciation, on ne peut expliquer, les calculs le prouvent, une telle dénivellation sans invoquer des mouvements du sol affectant le tréfond du socle sous-jacent.



Il est possible de dater approximativement la période de formation des karsts. En effet, on n'a pas trouvé au fond de ceux-ci la présence des cailloutis qui sont dispersés à la surface du fond de la Manche. Ces cailloutis existaient donc antérieurement à la formation des karsts ou l'ont précédée, si minime que soit la durée qui sépare leur genèse propre. De toute manière et suivant un schéma général — il n'est pas exclu que le détail soit plus complexe, mais on manque d'arguments pour le préciser — il exista une période où le fond de la Manche s'est trouvé à l'air libre. A cette période, il régnait un climat particulièrement froid ainsi que le prouve la présence de galets éclatés par le gel. Par ailleurs, ces galets ne sont pas d'origine marine comme le prouve leur faible indice d'émoussé : leur origine fluviale et éluviale est plus probable.

Ultérieurement, une notable partie des cailloutis remaniée a été cimentée avec des coquilles par un ciment calcaire où l'absence de foraminifères pliocènes oblige à conclure à une formation du conglomérat au cours du Quaternaire. Ces poulingues qui se sont formés sous l'eau, puisqu'il y a production de calcaires, appartiennent à une période de transgression marine. Bourcart, Fischer et Marie (1942) ont proposé — et ceci paraît difficilement contestable que cette transgression puisse être comparable à celle de la transgression tyrrhénienne de la Méditerranée ; pour autant que l'on admette la simultanéité des mouvements.

Une paléogéographie assez précise se dessine donc pour le Quaternaire ancien et moyen. En effet, nous avons initialement un niveau marin inférieur à  $-180$  m (par rapport au niveau actuel) au cours duquel le climat est froid, puis une transgression avec périodes de climat plus chaud, où il y a formation de calcaire ; on peut donc admettre que la première période correspond au Quaternaire ancien, tandis que la transgression correspondrait au Quaternaire moyen (Bourcart, Fischer et Marie, 1942).

Certes, les données sont encore bien incomplètes en ce qui concerne les détails de la transgression, car nous ne connaissons actuellement que les plages fossiles situées au-dessus du niveau actuel, tout au plus un niveau de  $-2$  m observable



dans la zone actuelle du balancement des marées. Ces plages soulevées ont été définies comme Normanniennes. Dans la première définition du Normannien (L. Dangeard, 1936), le niveau de la transgression atteignait l'altitude de 5-12 m. La découverte d'un niveau plus élevé amena la distinction d'un *Haut* et d'un *Bas Normannien* (L. Dangeard et M.-J. Graindor, 1956). La probabilité d'un niveau plus élevé, entre 30 m (Elhai, 1963) et 38 m (Graindor, 1958), m'a conduit provisoirement à admettre une transgression maxima atteignant cette altitude ; d'où le Normannien Ia et Ib et le Normannien II (Graindor, 1960). La mer, au cours de cette transgression, a considérablement envahi le domaine continental grâce à un abaissement du continent, abaissement voisin de 250 mètres.

Si l'esquisse des épisodes du Quaternaire ancien, puis de la grande transgression du Quaternaire moyen, n'est connue que dans ses grandes lignes, on a par contre davantage de détails en ce qui concerne les maxima de transgression, ceux-ci étant demeurés à peu près intacts depuis leur formation. C'est ainsi que nous connaissons plusieurs niveaux de *plages soulevées* sur les côtes de la Manche, en particulier à Jersey et dans le Cotentin où la corrélation est assez aisée (Graindor, 1958). On peut donc admettre l'existence de trois *plages soulevées* ; initialement, je le rappelle, un seul niveau défini comme *Normannien* à l'altitude de 5 à 15 m avait été reconnu (L. Dangeard, 1936) mais la découverte d'une plage de 18-22 m d'altitude (Graindor, 1955) amena une révision de la définition du Normannien (L. Dangeard et M.-J. Graindor, 1956). Puis un troisième niveau de 38 m fut découvert (Graindor, 1958), contesté par Elhai (1963) qui par ailleurs fait état d'un niveau de 30 mètres...

Alors qu'une oscillation de 250 mètres implique nécessairement un mouvement du socle, les variations d'altitude normannienne demeurent, à coup sûr, pour une part en dépendance des phénomènes de glaciation et de réchauffement successifs. On peut admettre — du moins est-ce là l'hypothèse la plus acceptable — que les trois terrasses marines correspondent à trois stades interglaciaires. La plus basse terrasse



étant recouverte par la dernière coulée de solifluxion, on peut admettre que le dernier épisode Wurmien est postérieur au Normannien II.

Ainsi envisagés dans leurs grandes lignes, les divers épisodes de la transgression normannienne paraissent devoir s'intercaler avec des épisodes glaciaires wurmiens. Cette transgression débute au Quaternaire moyen et se prolonge jusqu'au début de la dernière phase glaciaire, la solifluxion marquant la fin du dernier épisode wurmien recouvrant la plage de 5-10 m. On pourrait donc envisager éventuellement une certaine analogie, sans que le synchronisme puisse être considéré comme absolu, entre le tyrrhénien de la Méditerranée et le Normannien.

La régression qui fit suite au cycle sédimentaire Normannien amena le niveau marin jusqu'à —25 m, à —30 m, peut-être plus (Dangeard, 1936), d'où repartit la transgression flandrienne qui se poursuit actuellement.

Toutes ces variations de niveau se répercutent, bien entendu, sur le cours de la Seine. Celui-ci fut tour à tour impétueux en raison d'un profil accentué, puis nul, lorsque le niveau marin s'éleva à une cote supérieure à l'actuelle. La Seine devint même, pendant les transgressions Normanniennes, un véritable fiord, tandis qu'à d'autres périodes elle coulait dans une vallée encaissée et surcreusée.

Telles me paraissent être les grandes lignes de l'évolution de la Basse-Seine.

### III

De semblables changements dans la morphologie de la vallée n'ont pas manqué d'avoir leur incidence sur la vie des hommes préhistoriques, je tenterai schématiquement de proposer une corrélation, ne pouvant toutefois la considérer comme définitive faute de données chronologiques absolues et eu égard à la médiocrité de la documentation.



En fonction des indications paléogéographiques que nous venons d'évoquer, nous pouvons tenter une corrélation avec certaines données préhistoriques acquises, concernant le Paléolithique moyen et supérieur. En ce qui concerne le Paléolithique inférieur, les premières industries que nous rencontrons appartiennent déjà à l'Acheuléen moyen. C'est une industrie qui se rapproche du *Clactonien* de High Lodge (Breuil, 1932). Il y aurait donc une différence sensible quant au Paléolithique entre la Basse-Seine et la Somme. Entre l'embouchure de ces deux cours d'eau se place l'anticlinal du Pays de Bray. Ce dernier semble avoir joué un rôle important au cours des mouvements négatifs du socle qui ont accompagné la transgression du Quaternaire moyen. Suivant l'interprétation que j'envisage, le prolongement de l'axe du Pays de Bray a constitué alors une ligne de partage des eaux, la Somme se dirigeant vers le Nord où elle devient, comme la Tamise, affluent du Rhin. Comme d'autre part les différences d'altitudes relatives des régions cauchoises et brayonnes sont actuellement faibles, il est probable que, dans le mouvement du socle, la région du Pays de Bray s'est comportée comme une charnière par rapport à l'enfoncement au Sud. Ceci me semblerait rendre compte de ce que les terrasses de la Somme offrent une série quaternaire plus complète que celle qui a pu être identifiée dans la vallée de la Basse-Seine et son environnement immédiat ; les dénivellations marines ont été plus faibles dans la Somme et la base du Paléozoïque n'a pas encore été immergée au Flandrien.

Quoiqu'il en soit, nous constatons que le Clactonien se trouve actuellement dans une zone immergée qui nécessairement se trouvait initialement au-dessus du niveau marin. Le Moustérien est à la base des loess, il est donc sinon antérieur, du moins tout à fait au début de la période wurmienne. Le Micoquien d'Houpeville, moustérien de tradition acheuléenne de faciès Levallois, est tout à fait à la base des loess. A Oissel, une telle industrie se trouve sur un paléosol au-dessous du loess récent. D'une manière générale, on voit le Moustérien évoluer nettement avec ses différents gisements qui sont toujours à la base des loess correspondant à de brefs épisodes interglaciaires.



Au paléolithique Supérieur le niveau marin est en régression, la grotte de Gouy est bien au-dessus du niveau des eaux rendant le lieu propice à l'occupation. Si les fouilles devaient montrer, comme cela paraît à une première analyse, que les traces de peintures observables disparaissent rapidement à partir des parties supérieures des murs, il serait possible de considérer que leur effacement coïnciderait avec le maximum de la transgression marine, laquelle se situerait donc au cours du premier interstade glaciaire entre le Würm I et le Würm II et cela impliquerait une élévation des eaux d'une hauteur de vingt mètres environ, ce qui correspond au niveau du Normannien Ib. Antérieurement, la Seine aurait atteint une cote plus élevée correspondant peut-être à l'ouverture de la grotte, déjà amorcée par la présence d'une large fracture, cela ayant lieu au Normannien Ia.

C'est très probablement au cours des divers épisodes du Würm III que la grotte de Gouy fut occupée : cela s'accorde avec les données de l'industrie et de l'art qui y ont été trouvés ainsi qu'avec l'évolution du niveau marin que nous avons signalé.

Au cours de la période correspondant au mésolithique et son industrie campignienne, nous entrons dans une période presque contemporaine. Déjà en Orient, une civilisation remarquable se développe avec plusieurs millénaires d'avance : il ne faudra pas moins de 6.000 ans pour que l'équivalent de la civilisation sumérienne apparaisse dans nos régions, l'évolution se faisant vers les civilisations des métaux. On estime, comme chacun le sait, qu'il a fallu à la civilisation du cuivre deux millénaires et demi pour passer d'Est en Ouest en Europe et près de deux millénaires pour celle du bronze. On notera, en passant, que déjà l'accélération dont Teilhard de Chardin a développé le thème devenu classique, est déjà décelable.



## CONCLUSION

Cette brève notice sur l'origine de la Vallée de la Seine et son évolution au cours du Quaternaire nous a montré l'humanité, témoin de l'activité de notre planète. Il me paraît intéressant, aussi, de souligner que si notre vie trop brève ne nous permet pas de constater directement cette évolution constante de la terre que, du moins, nous sommes en mesure de concevoir, suivant une échelle qui demeure tout de même accessible à notre imagination, à quel point cette évolution est mesurable. Si de notre connaissance scolaire nous avons conservé le souvenir schématique de grandes lignes figées de la structure de notre planète, l'exemple que nous venons de voir nous permet de mettre en évidence une première notion fondamentale : celle de la perpétuelle mobilité de l'écorce terrestre qui corrige cette notion scolaire. A l'échelle humaine du mètre, nous qualifierons d'épaisse cette écorce, alors qu'elle est, tout au plus, la mince enveloppe d'une masse gigantesque d'énergie potentielle, et à notre échelle nous serions incités à croire cette écorce rigide, immuable.

Les grands plissements dont nous constatons l'édifice final ne sont donc manifestement pas le résultat de mouvements subits. Si nous avons pu en être les témoins, selon toute vraisemblance, nous n'en aurions pas spontanément dénoté l'existence pas plus que les mouvements actuels ne nous sont perceptibles, mis à part les accidents sismiques ou volcaniques, même en admettant, ce qui n'est pas exclu, qu'à certaines périodes il puisse y avoir eu, à la suite d'enchaînement de conjectures d'ordre cosmique, quelque accélération dans la libération de l'énergie interne, la violence des phénomènes ne pouvait guère excéder celle que l'on observe dans les tremblements de terre. Ces derniers n'étant, je le répète, qu'une conséquence secondaire du mouvement interne incessant et témoignant seulement de conditions particulières. A la lumière



de ce que montre la Géologie, je considère que les cataclysmes ne sont que des incidents mineurs. L'évolution dans son ensemble, et sur ce point Teilhard de Chardin a jeté une lumière décisive, se fait dans un ordre grandiose où, dans une pulsion ordonnée, la matière évolue vers l'énergie puis cette énergie vers un état libre sous forme de vie, laquelle aboutit à cet incomparable enroulement de la Noosphère. Pas plus que l'échec génétique ou l'accident physiologique, les cataclysmes ne sont la loi générale : ils n'apparaissent que comme des incidences inéluctables ou des conjonctures particulières. Les tremblements d'Agadir ou de Skopje ne sont que des conséquences qui pourraient d'ailleurs être prévisibles pour peu que les hommes veuillent donner aux recherches géologiques toute l'importance qu'elles méritent. Les séismes ne sont en effet que le résultat de contraintes consécutives à l'affrontement de masses continentales, en l'occurrence le bloc africain contre le bloc européen. Les ruptures ne se font point au hasard ; le socle est constitué suivant une mosaïque d'éléments qui, suivant le jeu de leurs points de suture, s'adaptent aux lois d'une mécanique à l'échelle de notre planète.

Ne pensez pas que ce soient là des spéculations hasardeuses et que je me sois éloigné du sujet traité. Tout au contraire, j'estime que l'exemple relativement simple que nous venons de voir souligne entre maints autres ce caractère toujours vivant de la terre dont on serait tenté de dire que la vie se régénère sans cesse. Certes, les 5 milliards d'années qui nous séparent de sa naissance ont-ils vu une masse énorme d'énergie libérée, mais celle-ci est loin d'être épuisée. Volontiers nous évoquerions la sagesse de nos maîtres de l'antiquité qui célébraient en elle la Mère.

Mais je ne voudrais point me laisser aller au lyrisme et, plus objectivement, je conclurai en soulignant à quel point tout s'enchaîne et se tient en géologie comme en préhistoire, il y a une admirable unité fondamentale.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- ARCHIAC (D') A. (1851). Histoire des progrès de la Géologie. *S.G.F.*, Paris, t. 4, p. 212.
- BOURCART J., FISCHER P.-H. et MARIE P. (1942). Sur un grès quaternaire à faune chaude recueilli sur la plage de la Baule. *C.R. somm. S.G.F.*, pp. 10-11.
- BOILLOT G. (1960). Sur le Permo-Trias en place sous l'Eocène au large de Roscoff (Finistère) et sur la signification des fosses de la Manche occidentale. *C.R. Ac. Sc.*, t. 251, pp. 2219-2221.
- BREUIL H. (1952). Le Clactonien. *Préhistoire*, t. I, pp. 125-190, 28 fig.
- CAYEUX L. (1963). Le Clactonien des stations sous-marines du Havre et de Sainte-Adresse. *Bull. Soc. Norm. Et. Préhist.*, t. 38, pp. 1-42, 7 pl. fig. 1 carte
- DANGEARD L. (1936). Sur la définition d'un étage normannien. *C.R. somm. S.G.F.*, pp. 164-165.
- DANGEARD L. et GRAINDOR M.-J. (1956). L'étage normannien et ses divisions. *C.R. Ac. Sc.*, t. 242, pp. 1744-1745.
- DERCOURT J. (1959). L'accident de Seine. *B.S.G.F.* (7), t. I, pp. 84-89, 2 fig.
- DOLLFUS G. (1890). Recherches sur les ondulations des couches tertiaires du Bassin de Paris. *Bull. Serv. Carte Géol. France*, t. 2, pp. 116-186, 16 fig., 1 carte h. t.
- ELHAI H. (1963). La Normandie occidentale entre la Seine et le golfe normanno-breton. Etude morphologique. *Thèse Fac. Lettres Paris*, 626 p., 32 pl. ph., 136 fig., 8 dépl., 1 carte h. t.
- FORTIN R. (1901). Observations sur le site de la ville de Rouen. *Bull. Ann. Sc. Nat. Rouen* (4), t. 37.
- GRAINDOR M.-J. (1955). Existence de deux terrasses littorales quaternaires au nord-est du Cotentin. *Bull. Serv. Carte Géol. France*, t. 53, pp. 21-24.
- GRAINDOR M.-J. (1958). Niveaux marins quaternaires dans le Cotentin et corrélations avec les îles anglo-normandes. *C.R. somm. S.G.F.*, pp. 31-34.
- GRAINDOR M.-J. (1960). Géologie du nord-ouest du Cotentin. *Bull. Serv. Carte Géol. France*, t. 57, pp. 475-556, 2 pl. h. t., 10 fig.



- HARLÉ E. (1862 a). Sur les dislocations auxquelles est due la configuration de la vallée de la Seine aux environs de Rouen. *B.S.G.F.* (2), t. 19, pp. 690-705.
- HARLÉ E. (1862 b). Deuxième note sur la vallée de la Seine dans le département de la Seine-Inférieure. *B.S.G.F.* (2), t. 20, pp. 114-118.
- HEBERT (1862). Observation à la note de E. Harlé. *B.S.G.F.* (2), t. 19, p. 705.
- HEBERT (1872). Ondulation de la craie du Bassin de Paris : la faille de la Seine. *B.S.G.F.* (2), t. 29, p. 453-472.
- LENNIER G. (1881). Etude géologique sur Villequier. *B.S. Géol. Norm.*, t. 8, pp. 71-87, 1 pl.
- PASSY A. (1832). Description géologique du département de la Seine-Inférieure. Rouen, Nicetas Periau éd.
-



## Des Vers

par M. Victor BOUTROLLE

---

### AUTOMNE

L'automne est entré dans la ville  
A pas feutrés,  
Comme une personne incivile  
Montre son nez.

En prodigue insolent d'aumônes,  
Pour les humains  
Il a cueilli des feuilles jaunes  
Dans les jardins,

Pour leur fabriquer la chimère  
De pièces d'or  
Que le moindre vent de la terre  
Condamne à mort.

De chaque côté de la rue  
Un clair ruisseau  
A glouglous tapageurs se rue  
Vers son tombeau,

Vers la grande Seine brumeuse  
Qui ne sait rien,  
Féroce ment insoucieuse  
De qui lui vient.



A part cette voix babillarde  
De l'eau qui court,  
Tout dort ; nul oiseau ne hasarde  
Son chant d'amour.

Et comme si dans un autre âge  
La vie entrait,  
Chacun, redoutant le passage,  
Reste muet,

Assoupi malgré soi, peut-être,  
Par le parfum  
Que répand jusqu'au fond de l'être  
L'été défunt.

L'âme de la dernière rose  
Pénètre ainsi  
Ceux que guette l'hiver morose  
Et son souci.

Elle éveille des nostalgies  
De ciels perdus  
Vers qui les paupières rougies  
Ne battent plus :

Le merveilleux crépusculaire  
Où disparaît  
Quelque beau navire éphémère  
Noir de regret.

Oh ! combien seraient prêts à rendre  
Tout le trésor  
Que l'automne est venu leur tendre  
Pour voir encor

Retenue un instant aux grèves  
De leur printemps  
La barque pleine de leurs rêves  
Eblouissants !



## AU BERCEAU DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

O village de ma jeunesse  
Où me souriait le printemps  
De tes prés, verts dans tous les temps,  
Gonflés d'éternelle promesse !

Des flots de la ville en liesse  
Dont l'écume frangeait tes flancs,  
Tu n'avais que les bruissements  
D'une mer qui jamais ne blesse.

Tu savais mal la vague humaine,  
Quelle force étrange la mène  
Quand la sève y coule à pleins bords :

Sur toi la voilà qui se rue  
Et les bavures de la rue  
Ruissellent sur tes gazons morts.



## SAINT-MARTIN

à M. le Comte de Saint-Aulaire.

C'est l'heure où le soleil sur l'horizon s'incline,  
Allumant aux carreaux brillants du Luxembourg  
Ces feux qu'on prend pour l'aube alors que meurt le jour :  
Aux grilles du jardin s'arrête une berline.

Un vieillard en descend, d'allure pateline,  
Qu'avant l'âge ont plié cent courbettes de cour,  
Et qui va claudicant, appuyé tour à tour  
Sur sa canne d'ivoire ou le bras de Pauline.

Lui, dont l'esprit changea la carte de l'Europe,  
Que roule-t-il encor dans sa frêle enveloppe  
Sur qui tombe Novembre en larges feuilles d'or ?

Eros sourit du haut de quelque stèle blanche...  
Sans comprendre, Antigone aux beaux yeux de pervenche  
A senti que tremblait Talleyrand-Périgord.

## LA MORT DE CHOPIN

*d'après le thème de « la Valse de l'Adieu »*

Les sombres Séraphins ouvraient déjà leurs ailes  
A l'entour de la couche où des amis sans voix  
Regardaient se glacer peu à peu les beaux doigts  
Qui leur chantaient hier des phrases immortelles.

Une lueur passa dans ses tristes prunelles :  
On comprit qu'il voulait une dernière fois  
Entendre au piano ses terrestres émois  
Avant de goûter ceux des harpes éternelles.



A son clavier d'ivoire un fidèle s'assit ;  
Des ombres qui semblaient alléger son souci  
Effleuraient d'un baiser sa lèvre taciturne.

Et tandis que, pareille à la plainte des flots,  
L'âme de l'instrument s'exhalait en sanglots,  
Chopin rendit la sienne aux accents d'un « Nocturne ».

---

### LA VARENDE

— Je l'aime, ce chouan né trop tard à la vie,  
*Un* avec son pur-sang dont les rudes sabots  
Arrachent aux guérets d'Ouche de tels échos  
Que ressuscite en eux une époque abolie !

En croupe il prend Abbé comme fille jolie  
Selon le vent qui court au fil de ses travaux ;  
S'il chiffonne, gaillard, de blancs affutiaux,  
Sur les lèvres du prêtre il cueille une homélie.

Son mystère séduit, et sa force confond.  
L'honneur est-il en jeu qu'il vole, pousse à fond  
Et ses mots truculents se perdent dans la Lande.

Fracasse et d'Artagnan, qui firent plus de bruit,  
N'ont pas ce nez racé que l'estoc a détruit  
Et qui renaît d'un cuir tanné par La Varende.



## L'AMITIÉ

Si tu veux te toujours connaître  
A soixante comme à vingt ans,  
Demande donc à Dieu de mettre  
Un ami vrai dans ton printemps,

Une ombre qui double la tienne  
A tous les détours du chemin,  
Qui te rassure et te maintienne  
A l'heure du choix incertain.

Tu donneras autant qu'il donne  
De son esprit et de son cœur  
Sans que devienne monotone  
Un échange qui rend meilleur.

Tu livreras jusqu'à l'usure  
Un bien qui n'est jamais repris :  
Tiendrait-on sordide mesure  
De ce qui demeure sans prix ?

L'ennui qui peut-être t'opresse  
S'allègera, dès son aveu,  
Et le ciel, plein de ta détresse,  
Sur ton front redeviendra bleu.

Si tu sens, à son tour, morose  
Celui qui ne te cache rien,  
Vite, qu'il t'en dise la cause  
Puisque son souci, c'est le tien.

Qu'un jour son commerce te pèse,  
Que tu désertes sa maison,  
Tu sauras que dans votre glaise  
Quelque ver a mis son poison.



Tu n'auras alors plus de cesse,  
Anxieux de ne plus te voir,  
D'essuyer la brume traîtresse  
Qui te prive de ton miroir.

Comment te peut atteindre l'âge,  
Malgré la fatigue des jours,  
Quand te regarde le visage  
Reflet de tes jeunes amours ?

Ce n'est pas vieillir, il me semble,  
Que de gagner des cheveux blancs  
A penser, pleurer, rire ensemble,  
A soixante comme à vingt ans !

---

### LE TOMBEAU DE GALLA PLACIDIA

Le soleil des vivants filtre à travers l'albâtre  
Un jour grêle qui meurt au marbre du tombeau,  
Mais ressuscite au dôme, où luit, fervent et beau,  
Le ciel bleu piqué d'or que Byzance idolâtre.

Dans l'azur sépulcral quelqu'un se dresse, un pâtre,  
Orphée ayant perdu pour toujours son pipeau,  
Dont les yeux élargis par un songe nouveau  
Veillent des agneaux blancs parmi l'herbe verdâtre.

Tel est de ce berger le pouvoir surhumain  
Qu'à ses pieds la colombe en paix mange son grain  
Et que le cerf dompté va boire à la fontaine.

Comme eux, Placidia s'est confiée à lui :  
Depuis quinze cents ans que s'est éteint son bruit,  
Nul n'est venu troubler le repos de la Reine.



## LA CHAPE

*18 juillet 1940*

Je m'en vais, le front bas, fuyant les dolmans verts,  
Par des chemins connus dont l'âme est profanée ;  
Aux silences prudents ma langue condamnée  
Dit mal aux amis sûrs le fond des maux soufferts.

La brume de leurs yeux laisse voir au travers  
Je ne sais quels aspects de floraison fanée :  
Un mois les a vieillis beaucoup plus qu'une année,  
Un été de douleur plus que de longs hivers.

Parfois un oiseau noir fend les espaces vides.  
Qui pleurez-vous, ô chers astres éteints, ô guides  
D'un ciel où mon pays ne montre plus son nom ?

De vos bords bien-aimés suspendus sur ma tête  
Quelle nuit lourde ainsi qu'une chape de plomb  
Tombe, et m'apprend le poids affreux de la défaite !

## MA MAISON

*(tombée le 19 avril 1944)*

Je l'avais toujours connue :  
Y devançant ma raison,  
Dans ma jeune âme ingénue  
Sans bruits elle était venue,  
Ma maison.



Tous les gestes de ma Mère,  
Accommodant le tison  
De l'âtre plein de lumière,  
Je les voyais dans ta pierre,  
Ma maison.

D'autres figures aimées  
Qui, saison après saison,  
S'étaient au large essaimées,  
Voltigeaient dans tes fumées,  
Ma maison.

Quelle que fût la brindille  
Qu'à tes murs prit l'oisillon  
Partant pour sa charmille,  
Tu restais de la famille,  
Ma maison.

Sous le signe héréditaire  
Cher à la gent Bridoisson,  
Le fils, imitant son père,  
Gardait pour tous, en notaire,  
Ma maison.

Rigide et d'allure franche,  
Elle portait son blason  
Toujours en cravate blanche,  
Semaine comme dimanche,  
Ma maison.

Que de veilles amassées !  
Que d'archives à foison  
Que le temps avait glacées,  
Elle cachait, liassées,  
Ma maison !

A quinze pas, sur la place,  
Saint-Vincent en oraison,  
Quand rôdait une menace,  
T'enveloppait de sa grâce,  
Ma maison.



Un soir que Satan sans doute  
Mit le bon Saint en prison,  
Et que libre était sa route,  
La foudre l'abattit toute,  
Ma maison,

Quand, au détour de la rue  
Où tu barrais l'horizon,  
Ton horreur m'est apparue,  
D'abord je ne l'ai pas crue,  
Ma maison !

Puis, fermant les yeux, livide,  
Comme à l'effet d'un poison,  
J'ai, sous ma paupière humide,  
Réalisé l'affreux vide,  
Ma maison,

Ainsi se brisait la chaîne  
Que nul vent de trahison,  
Dans la joie ou dans la peine,  
N'effleura de son haleine,  
Ma maison.

Alors j'ai senti fanées,  
Sans espoir de frondaison,  
Les gerbes que les années  
Sous ton toit m'avaient données,  
Ma maison.

Le cœur lourd, la main inerte,  
Sur ta tombe sans gazon,  
En vain j'oublierai la perte  
Qui laisse ma plaie ouverte,  
Ma maison !

---



## LA TOUR SAINT-ROMAIN

Tour sainte qui chantais les heures  
De ma vieille Cité,  
Emplissant toutes ses demeures  
D'un peu d'éternité ;

Donjon du château de prière  
Sans douves ni créneaux  
Que n'avaient pas fait pour la guerre  
Nos aïeux féodaux,

Mais assez, par sa présence,  
Pour clouer le blasphème  
Comme si, devant lui, l'offense  
Allait à Dieu lui-même ;

Pierre rude et surnaturelle,  
Image de croyants  
Qui dans le creux de leur truelle  
Mettaient leurs cœurs aimants ;

Source de vie, ô baptistère  
Sur qui l'Esprit planait,  
Son porte-voix, quand sur la terre  
La « Jeanne d'Arc » tonnait !

Sentinelle que la relève  
Ne reposait jamais ;  
Le jour, silhouette de rêve,  
La nuit, ombre de paix.



Mât qui défiait la tempête  
    Au-dessus de Rouen  
Et sur nos fronts dressais ta tête  
    Solide sous le vent ;

Proue énorme et blanche d'écume  
    Du vaisseau amiral,  
Construite pour fendre la brume  
    Du ciel occidental ;

Au bout de la longue jetée  
    Qui s'en vient du Beffroi,  
Phare de beauté projetée  
    Sur le plus humble toit

A l'heure où le soleil qui glisse  
    Lentement vers la mort  
Piquait ton austère cilice  
    De somptueux points d'or !

Au droit d'asile encor fidèle  
    Quand n'en veut plus la loi,  
Pour les vivants qu'un grand coup d'aile  
    Transportait vers toi.

Prudente, en parfait équilibre,  
    Aussi ferme du pied  
Que lumineuse du chef libre,  
    Pas Normande à moitié !

Normande, oui, mais aussi Romaine  
    De nom, de Vérité,  
Force, auprès de sa sœur prochaine,  
    Toute, elle, alacrité.

Veilleuse de la cour d'Albane  
    Dont les débris sacrés  
Racontaient au passant profane  
    Des fastes ignorés.



Haut logis, d'ombre secourable,  
    Qui n'avait pas souffert  
La mort d'un voisin misérable  
    Mais au pignon si fier !

Artiste qui savais le code  
    De tous les plus beaux sons  
Par les enfants de Saint-Evode  
    Penchés sur leurs leçons !

.....

Pourquoi, compagne bienfaisante  
    Si mélangée à nous,  
T'être muée en chose ardente  
    Que l'on pleure à genoux ?

C'est un peu de notre chair vive  
    Qui brûlait avec toi,  
Ce soir maudit où, sur la rive,  
    L'incendie était roi :

Alors, gigantesque lanterne  
    Que, pour chasser la nuit,  
Faust quittant, ivre, sa taverne,  
    Eût mise devant lui.

Devenue aux mains du Maléfique,  
    Toi, la lumière, un bûcher,  
Tu livras le secret tragique  
    Sous ta robe caché :

Sur un fond d'ogives sans tache  
    Qu'il mord par le milieu,  
Un mot sinistre se détache  
    En six lettres de feu :

« Pilon » ! Poteau de supplice  
    Pour Jeanne œuvré céans :  
Lis-tu bien, Rouennais, complice  
    Des oublis de ce temps ?



As-tu tout fait pour sa défense,  
Pour venger son honneur,  
Avec lui, celui de la France  
Ployant sous le malheur ?

Si la cloche où vibrait son âme,  
Tel son corps virginal,  
Fond à la chaleur de la flamme  
Et n'est plus qu'un fanal

Ou qu'une torche qui rougeoie  
Au travers de la tour,  
N'est-ce point qu'en ton cœur sans joie  
Tu méprisas l'amour,

Et qu'il fallait ce sacrifice  
Du cœur de ta Cité  
Pour que l'étincelle jaillisse  
Du tien, ressuscité ?

*en souvenir de l'incendie de la Cathédrale,  
2 juin 1944.*

---



---

## HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Fernand GUEY

(1877-1964)

Décédé le 25 janvier 1964, M. Fernand Guey était né en 1877 à Vincennes, de père franc-comtois et de mère normande.

Après ses études secondaires, attiré par la peinture, il travaille chez Bonnat, Gustave Moreau, Flameng et Cormon. En 1904 il entre à l'Ecole du Louvre où il reçoit les conseils de Salomon Reinach et en sort diplômé. En 1908, il est nommé conservateur du Musée de Quimper, puis en 1922, succédant à Minet, conservateur des Musées rouennais des Beaux-Arts et de Céramique jusqu'en 1950, où il prend sa retraite.

De septembre 1933 à octobre 1935, M. Fernand Guey fut directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Président de la commission des Sites, de la commission des Antiquités, de l'Association des Conservateurs de Collections publiques. Il fut aussi vice-président de la Société des Artistes rouennais qu'il a aidé avec dévouement.

La ville de Rouen doit beaucoup à M. Fernand Guey. Conservateur avisé et érudit, grand travailleur, il se consacra à l'inventaire des collections de peinture et de céramique, remonta, dans le grand salon du Musée, les colonnes de marbre de l'ancien jubé de la cathédrale, abandonnées dans la Cour d'Albane, récupéra le « Christ » de Rubens, acquis par Descamps en Belgique et qui se trouvait à la Bourse de Commerce. Enfin, plus que tout, on lui doit le sauvetage de la collection du Musée, en 1940, mise à l'abri au château de Carrouges (Orne), puis déménagée par ses soins quelques jours avant la destruction de ce château lors des combats de 1944 et transportée au château d'Enouies (Loir-et-Cher). M. Guey sauva alors également les millions de bijoux déposés au Mont de Piété.

En 1928, il récupère l'Aître Saint-Maclou avec l'aide de son ami le duc de Trévise, récoltant en Amérique les fonds nécessaires à son rachat, ce qui permit à notre ville de conserver ce précieux monument.



M. Fernand Guey fut reçu à l'Académie de Rouen le 23 avril 1926 par M. Samuel Frère. Il consacra son discours aux « Créateurs et Conservateurs du Musée de Rouen ». Il présida la Compagnie en 1931.

Artiste classique, d'une technique expérimentée, recherchant les harmonies aux riches coloris, M. Guey fit de nombreuses expositions ; il était peintre officiel de la Marine depuis 1906.

Parmi ses études et critiques, on remarqua notamment le chapitre de Rouen dans le Répertoire de la Faïence française publié en 1935 sous la direction du docteur Champret, et son travail sur le problème de Masséo Abaquesne. De 1926 jusqu'en 1940 il assuma la chronique artistique dans le *Journal de Rouen*.

Officier de l'Instruction publique en 1923, chevalier de la Légion d'honneur en 1929, M. Fernand Guey était en outre chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique (1930), officier de l'Ordre de Léopold (1937), chevalier de l'Ordre du Danemark (1928).

Il a été inhumé à Paris, au cimetière du Père Lachaise.

---

## Paul HÉLOT

(1901-1964)

*Né à Rouen le 4 juin 1901, le docteur Paul Hélot y mourut le 7 août 1964. La place qu'il avait tenue dans les diverses sociétés savantes de Rouen, dans sa profession et au Conseil municipal, suscitèrent lors de son décès de nombreux éloges. Ce Précis reproduit celui que prononça le docteur Jean Fleury, le 17 octobre 1964, quand il reçut à l'Académie le docteur J.-B. Andrieu-Guitrancourt. A la séance du 10 octobre, M. Pierre Petitcolas, président, avait salué en ces termes la mémoire du docteur Paul Hélot :*

Fils du docteur René Hélot, l'excellent oto-rhino-laryngologiste, Paul Hélot fit de brillantes études au lycée Corneille puis il commença ses études médicales à l'école de Rouen pour les terminer à Paris où il soutint sa thèse de doctorat. A son retour à Rouen, il devait seconder son père dans le cabinet familial du boulevard de la Marne.

Je dirai peu de la valeur du médecin : le docteur Jean Fleury, directeur de l'École de Médecine, vous fera connaître bientôt<sup>(1)</sup> qu'il fut un praticien très habile, utilisant avec une prudence raisonnée toutes les nouvelles thérapeutiques dont aucune ne lui était étrangère.

Mais je puis relever quelques qualités au moins aussi importantes car le docteur Hélot était foncièrement bon, calme et rassurant. Il était même optimiste pour sa santé personnelle et, dans une lettre qu'il m'écrivait pour s'excuser de ne pouvoir assister à la réunion des anciens présidents, il disait qu'il avait foi dans une reprise progressive et définitive de ses occupations médicales.

(1) Voir page 77.



Le docteur Hélot était loin de se confiner strictement dans sa profession ; c'était un homme ouvert à toutes les choses de l'esprit. Historien de sa ville et de sa province, rien ne lui était étranger de Guillaume le Conquérant et de Jeanne d'Arc. Historien également de sa profession, il a fait de remarquables travaux sur la médecine au Grand Siècle, sur le médecin philosophe Pierre Cabanis et sur Fagon, premier médecin de Louis XIV. Son talent lui valut la présidence de la Société française d'histoire de la médecine.

Ecrivain de valeur, il publia sous le pseudonyme d'Henri Lerville-Boulart des poèmes et un roman, *Christine Arcel*. Artiste, président des Amis du Conservatoire de Rouen, il a su, comme adjoint aux Beaux-Arts, faire donner dans la ville meurtrie, au cours de l'occupation allemande, des représentations lyriques de grande qualité.

Ses confrères le choisirent comme président de la Société de Médecine de Rouen et il fut président de notre Académie en 1955.

Les publications du docteur Hélot sont multiples, dans la *Normandie médicale*, le *Bulletin de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Corneille*, la *Revue de l'Histoire de la Médecine*, et le *Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville*, de ce pays de Somme qu'il aimait particulièrement.

Mais où il donna toute sa mesure, ce fut comme président de la Société des Amis des Monuments rouennais qu'il porta à un niveau encore jamais atteint. Quand il décida de quitter cette présidence, il sut choisir celle qui devait lui succéder, Mademoiselle Elisabeth Chirol. Il fut pour elle, me disait-elle un jour, le conseiller le plus éclairé et le plus attentif.

Il regrettait profondément que notre Compagnie, comme beaucoup d'autres, n'ait plus le renom ni l'activité qu'elle avait autrefois. Il avait sagement développé ce thème dans une conférence qu'il fit à la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers : « Vie ou mort des Académies de province » et il analysa ce déclin avec la sûreté de l'homme de science et de l'historien. Il y a cinquante ans seulement, concluait-il, on pouvait à un âge raisonnable quitter ses occupations professionnelles avec la certitude du lendemain et se consacrer aux associations culturelles. C'est aujourd'hui une époque révolue.

Sous une apparence fragile, le docteur Paul Hélot était un homme courageux. Alors qu'en juin 1940 la panique déferlait sur la ville, il avait immédiatement choisi de rester dans Rouen, pratiquement abandonnée, avec quelques rares médecins. Il est juste de citer parmi eux le Professeur Dévé et le médecin des hôpitaux Marcel Loisel. Pendant toute l'occupation, il se consacra, sans ménagement pour sa santé, à la défense passive, en particulier au cours de « la semaine rouge » du 30 mai au 6 juin 1944. Il devait en faire un extraordinaire récit.

Il était d'une modestie rare et, alors que toutes les personnalités de Rouen, les érudits, les hommes de science, auraient été heureux de l'honorer, il n'avait voulu autour de lui, au cours de la remise de sa croix de la Légion d'honneur, que sa famille, quelques rares amis très chers et les présidents des associations dont il faisait partie. J'ai assisté avec émotion à cette fête très simple au cours de laquelle on sentait peut-être, dans cette atmosphère de très affectueuse intimité, un très discret regret qu'il n'y eût pas là un fils pour continuer les belles traditions familiales de savoir, de culture et de dévouement,



**André HAUMESSER**

(1875-1964)

D'ascendance alsacienne et normande à la fois, M. André Haumesser naquit le 26 juillet 1875 à Rouen, où son père était professeur à l'Institution Join-Lambert. A la maîtrise Saint-Evode, où il eut pour maître Jules Haelling, pour condisciples Paul Paray et Maurice Duruflé, à la Schola Cantorum, où il fut l'élève de Vincent d'Indy, Vierne et Guilmant, il manifesta de remarquables dons de musicien.

Dès 1910, à 35 ans, il est maître de chapelle de l'église Saint-Gervais de Paris, puis de Saint-Louis-en-l'Île. En 1914, il revint se fixer à Rouen où il devait servir avec ferveur, pendant près d'un demi-siècle, comme compositeur, comme chef d'orchestre et comme organiste, la cause de la musique.

Au lendemain de la victoire de 1918, la cathédrale fut à de nombreuses reprises le cadre des grandes manifestations chorales et instrumentales qu'y dirigea M. Haumesser, sous l'égide de l'Union Nationale des Combattants. Il fonde à cette époque une chorale qui portait son nom et fusionnera plus tard sous son autorité avec le Cercle Boieldieu. Aux fêtes de Jeanne d'Arc de 1936, il fait entendre sous les voûtes de la primatiale, en première audition à Rouen, *la Messe à Jeanne d'Arc* de son ami Paul Paray.

De combien d'autres œuvres montées sur son initiative les fervents de la musique conservaient le souvenir : *Le Roi David*, *Le Prince Igor*, *La damnation de Faust*. Il dirigea aussi, en l'église Saint-Godard, la première exécution d'une messe qu'il avait composée en hommage au « Soldat inconnu ».

Nommé en 1945 professeur au Conservatoire de Rouen nouvellement créé, M. Haumesser fut reçu à l'Académie le 10 juin 1948 ; il en sera le président en 1958. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis septembre 1951, et officier de l'Instruction publique.

Sa santé lui imposant de grandes précautions, il s'était retiré à Aix-en-Provence à la fin d'avril 1964 : il y mourut au mois de novembre.

---

**Albert RICHARD**

(1882-1964)

*Le docteur vétérinaire Albert Richard, élu membre résidant de l'Académie le 26 octobre 1938, n'y avait pas été reçu alors à cause*



*des circonstances. Quand il mourut le 22 septembre 1964 dans son village natal de Renneville (Ardennes) M. Pierre Petitcolas, président, en informa la Compagnie et rendit cet hommage à notre confrère, à la séance du 10 octobre :*

Le docteur vétérinaire Albert Richard, né le 26 janvier 1882, était entré, après ses études secondaires au lycée de Laon, à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort : il en sortit diplômé en 1904.

De 1904 à 1910 il exerça les fonctions de vétérinaire sanitaire à la direction des services vétérinaires du département de la Seine. Après concours, il devient en 1910 directeur des services vétérinaires de la Seine-Inférieure où il exerça ses fonctions jusqu'en 1951.

Pendant plus de quarante ans il travaillera avec acharnement dans ce département d'élevage dont il connaissait pratiquement tous les éleveurs, même ceux des plus petits hameaux.

Sa solide formation scientifique l'orienta vers l'expérimentation et la recherche dans un domaine où le champ de la découverte était à peine exploré. En 1917 il vint à bout de l'épizootie de rage née de la guerre. Dans la lutte contre la fièvre aphteuse, il expérimenta et fit expérimenter par les vétérinaires en 1918, 1920, 1923, l'aphtisation, l'hémovaccination et l'hémothérapie. En 1922, il organisa à l'Ecole de Médecine un centre antiaphteux avec frigorifique pour la conservation et la répartition aux vétérinaires de sang virulent et de sang de bovins convalescents. En 1926 il applique la vaccination par virus aphteux formolé. En 1937-1938, au cours d'une importante épizootie, il effectua avec Weinberg et Forgeot, de l'Institut Pasteur, des recherches sur les complications septiques de la fièvre aphteuse.

Dans le domaine de la tuberculose le docteur Richard, en rapport avec les savants Calmette et Guérin, commença en 1921, dans le département, l'expérimentation du vaccin bilié B.C.G. sur les veaux d'étables infectées. Dans bien d'autres domaines, comme celui de la lutte contre l'entérite paratuberculeuse, il fut un conseiller et un expérimentateur écouté. En 1945 il fut, en collaboration avec son collègue de la Santé publique, à l'origine de l'arrêté du 28 février 1945 qui prévoit la tuberculination des vaches laitières ainsi que diverses mesures pour la qualité du lait destiné à la consommation humaine.

Son activité, ses connaissances, ses qualités humaines ont toujours été très appréciées des milieux professionnels et des Pouvoirs publics. De 1929 à 1932 le docteur Richard présida la Société vétérinaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure. En 1930 il est nommé membre du Comité consultatif des épizooties. En 1936 enfin, il est appelé à la présidence de la Société vétérinaire pratique de France. Il était membre correspondant de l'Académie vétérinaire de France, commandeur du Mérite agricole, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

Il laissa à ses amis et à ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un homme cordial, affable, éblouissant de connaissances précises dues à une mémoire prodigieuse.

---



The first part of the memoir is devoted to a description of the country and the people of the province of ...

The second part contains a history of the province from the time of its first settlement to the present day.

The third part is a description of the principal towns and cities of the province, and of the commerce and manufactures of each.

The fourth part is a description of the principal rivers and lakes of the province, and of the fisheries and other resources of each.

The fifth part is a description of the principal mountains and hills of the province, and of the minerals and other resources of each.

The sixth part is a description of the principal forests and woods of the province, and of the timber and other resources of each.

The seventh part is a description of the principal mines and quarries of the province, and of the minerals and other resources of each.

The eighth part is a description of the principal manufactures and trades of the province, and of the commerce and other resources of each.

The ninth part is a description of the principal institutions and societies of the province, and of the education and other resources of each.

The tenth part is a description of the principal public buildings and works of the province, and of the architecture and other resources of each.

The eleventh part is a description of the principal public works and improvements of the province, and of the agriculture and other resources of each.

The twelfth part is a description of the principal public works and improvements of the province, and of the agriculture and other resources of each.

The thirteenth part is a description of the principal public works and improvements of the province, and of the agriculture and other resources of each.

The fourteenth part is a description of the principal public works and improvements of the province, and of the agriculture and other resources of each.

The fifteenth part is a description of the principal public works and improvements of the province, and of the agriculture and other resources of each.

The sixteenth part is a description of the principal public works and improvements of the province, and of the agriculture and other resources of each.



## Table des Matières

---

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1964 .. .. .	9
CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE .. .. .	13
PRIX DE L'ACADÉMIE .. .. .	17

### DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. BERNARD LAILLER (29 février 1964) :	
<i>L'âme du juge consulaire</i> .. .. .	21
Réponse de M. PIERRE SEMENT :	
<i>Un industriel rouennais : Georges Leverdier</i> .. .. .	35
Discours du docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT (24 oct. 1964) :	
<i>Le sourd devant son infirmité</i> .. .. .	47
Réponse du docteur J. FLEURY :	
<i>Le docteur Paul Hélot</i> .. .. .	77
Discours de M. JEAN LECOMTE (12 décembre 1964) :	
<i>Un savant rouennais : Pierre-Louis Dulong</i> .. .. .	101
Réponse de M. PIERRE PETITCOLAS :	
<i>Le physicien au secours de l'organicien</i> .. .. .	129

### CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Ecrivains normands morts pour la France</i> .. .. .	143
par M. GABRIEL REUILLARD.	
<i>Combattants de 14-18</i> .. .. .	159
par M. PIERRE PETITCOLAS.	
<i>Les fluctuations de quelques grandeurs en physique</i> .. .. .	169
par M. FRANÇOIS LENOUEL.	
<i>Propos d'un chimiste</i> .. .. .	175
par M. PIERRE PETITCOLAS.	
<i>La Basse-Seine, origine et évolution géologique</i> .. .. .	181
par M. l'abbé M. GRAINDOR.	
<i>Des vers</i> par M. VICTOR BOUTROLLE .. .. .	199



HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

FERNAND GUEY .. .. .	213
PAUL HÉLOT .. .. .	214
ANDRÉ HAUMESSER .. .. .	216
ALBERT RICHARD .. .. .	216

DISCOURS DE RÉCITATION

Discours de M. Fernand Guey (21 février 1924)	213
Discours de M. Paul Hélot (21 février 1924)	214
Discours de M. André Haumesser (21 février 1924)	216
Discours de M. Albert Richard (21 février 1924)	216

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Conférence de M. Fernand Guey (21 février 1924)	213
Conférence de M. Paul Hélot (21 février 1924)	214
Conférence de M. André Haumesser (21 février 1924)	216
Conférence de M. Albert Richard (21 février 1924)	216





श्री ३ नं. १०००





Dépôt Légal : 1<sup>er</sup> Tr. 1966



